



RAPPORT ANNUEL  
— 2014



# Sommaire



Conseil d'administration et Comité exécutif	2
Message du Président	3
Chiffres clés 2014	4

## Rapport de gestion

Environnement économique du groupe	6
Activité du groupe en 2014	10
Transport France	12
Logistique France	14
STEF International	16
Maritime : La Méridionale	18
Autres activités	20
Systèmes d'information	21
Immobilier	22
Développement durable	24
Environnement	26
Politique sociale	32
Engagements sociétaux	40
Tableau de concordance RSE	42
Attestation d'un commissaire aux comptes, informations environnementales, sociales et sociétales	44
Risques du groupe	46
Gouvernance	50
Renseignements à caractère général	54
Perspectives 2015	58

## Comptes consolidés

Éléments financiers	60
Bilan et compte de résultat consolidés	64
Annexe aux comptes consolidés	70
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	112

## Comptes annuels

Résultats de la Société mère	114
------------------------------	-----

## Contrôle interne

Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration et sur le Contrôle interne	116
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président	126

**Conseil d'Administration**

**Francis LEMOR, Président**

Bernard JOLIVET, Vice-Président  
Jean-Charles FROMAGE,  
Administrateur Délégué  
Gilles BOUTHILLIER  
Alain BRÉAU  
Jean-Michel DELALANDE  
Elisabeth DUCOTTET  
Alain GEORGES  
Éric GIULY\*

Emmanuel HAU  
Estelle HENSGEN-STOLLER  
Robert de LAMBILLY\*  
Murielle LEMOINE  
Dominique NOUVELLET  
ALLIANZ Vie, représentée  
par Peter ETZENBACH  
ATLANTIQUE MANAGEMENT,  
représentée par François de COSNAC

\* Les mandats de MM. GIULY et de LAMBILLY s'achèvent le 20 mai 2015 à l'issue de l'Assemblée Générale.

**Direction Générale\*\***

**Jean-Pierre SANCIER  
Directeur Général**

Serge CAPITAINE  
Directeur Général Délégué  
Commerce et Marketing

Stanislas LEMOR  
Directeur Général Délégué  
Finances et Administration

\*\* Bruno Duquenne, Directeur Général Délégué, en charge des Affaires Européennes a fait valoir ses droits à la retraite en juillet 2014.

**Comité Exécutif**



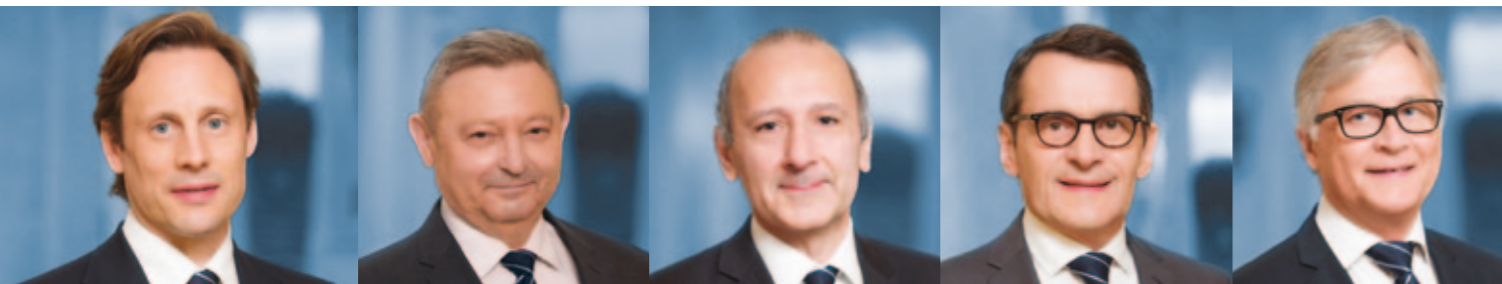
**Bertrand BOMPAS**  
Directeur Général de STEF Logistique

**Jean-Marc BRUÈRE**  
Directeur Général Délégué de STEF Transport

**Serge CAPITAINE**  
Directeur Général Délégué de STEF / Directeur Commerce et Marketing

**Jean-Yves CHAMEYRAT\*\*\***  
Directeur des Ressources Humaines

\*\*\*M. Gérard GROFFE, précédent Directeur des Ressources Humaines a fait valoir ses droits à la retraite en février 2015.



**Stanislas LEMOR**  
Directeur Général Délégué de STEF / Directeur Financier

**Marc REVERCHON**  
Président-Directeur Général de la Compagnie Méridionale de Navigation

**Léon de SAHB**  
Directeur des Systèmes d'Information / Directeur Général de STEF Information et Technologies

**Jean-Pierre SANCIER**  
Directeur Général de STEF / Président de STEF Transport

**Gilles SAUBIER**  
Directeur Immobilier et Achats / Directeur Général d'Immostef

Information à la date d'édition du rapport annuel - mai 2015

# Message du Président

L'année 2014 s'inscrit parfaitement dans la stratégie du groupe STEF, à savoir renforcer son ancrage sur le territoire français et poursuivre son développement dans les pays européens.

En France, l'année a été marquée par l'intégration opérationnelle de la société Ebrex. Cette opération a été très bien menée par l'ensemble des équipes du groupe dès janvier 2014 et devrait porter ses fruits en 2015.

En 2015 en Europe, STEF s'est implanté dans un nouveau pays, les Pays-Bas, avec l'acquisition de la société Speksnijder en septembre 2014. Il s'agit de la première implantation en propre dans ce pays qui ouvre de nouvelles opportunités dans une région d'Europe où se sont constitués de grands leaders de l'agro-alimentaire. Le groupe a également pris une participation dans le Nord de l'Italie, lui permettant d'élargir son fonds de commerce dans la région du Trentin.

Dans un environnement économique encore difficile en 2014 et marqué par la baisse du prix du carburant en fin d'année, le groupe a bien résisté sur chacun de ses métiers du transport et de la logistique sous température dirigée.

Dans le secteur maritime, et malgré le contexte perturbé dans lequel elle intervient, La Méridionale a mis en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer le service sur la Corse tout au long de cette première année de la Délégation de Service Public. Son activité fret a progressé, confirmant le bon positionnement de sa flotte de navires mixtes.

L'année 2014 a été également l'année de la reconnaissance de notre politique énergétique ambitieuse avec la certification ISO 50 001 reçue en octobre. Après plusieurs années d'engagement dans la voie du développement durable, STEF est aujourd'hui le premier logisticien européen certifié pour son réseau de plates-formes et d'entrepôts.

Le modèle économique du groupe sort ainsi renforcé au terme de l'année 2014. Le modèle actionnarial a également franchi une nouvelle étape, avec la sortie d'une société de gestion qui détenait près de 14% du capital de la société. Ces titres ont été reclassés pour l'essentiel auprès d'investisseurs et pour partie au sein de l'entreprise permettant tout à la fois d'alimenter le marché et de renforcer l'actionnariat salarié du groupe.

Le développement européen, l'exigence de qualité de service et l'attractivité du groupe sont les atouts que STEF a su valoriser en 2014. Ils sont le résultat de l'engagement quotidien de toutes les équipes, et constituent un réel avantage compétitif.

L'année 2015 montre quelques signes de légère reprise économique en Europe de l'Ouest, qui, ajoutés à la mise en place de politiques favorables à la compétitivité des entreprises, devraient profiter au groupe STEF.

Notre politique sociale restera exigeante sur nos axes fondamentaux : des valeurs humaines fortes, le maintien d'un haut niveau d'actionnariat salarié, le développement permanent des compétences par des formations adaptées, et ce, dans tous les pays où nous sommes présents.

Je tiens à rendre hommage aux femmes et aux hommes de notre groupe qui, dans une conjoncture peu favorable, ont démontré, une fois encore, que les valeurs de STEF - l'enthousiasme, le respect, la rigueur et la performance - n'étaient pas de vains mots.



**Francis LEMOR,**  
Président

225



Plates-formes et entrepôts

- 85 sites Transport France
- 86 sites Logistique France
- 54 sites Activités européennes



Surface de quai

447 600 m<sup>2</sup>

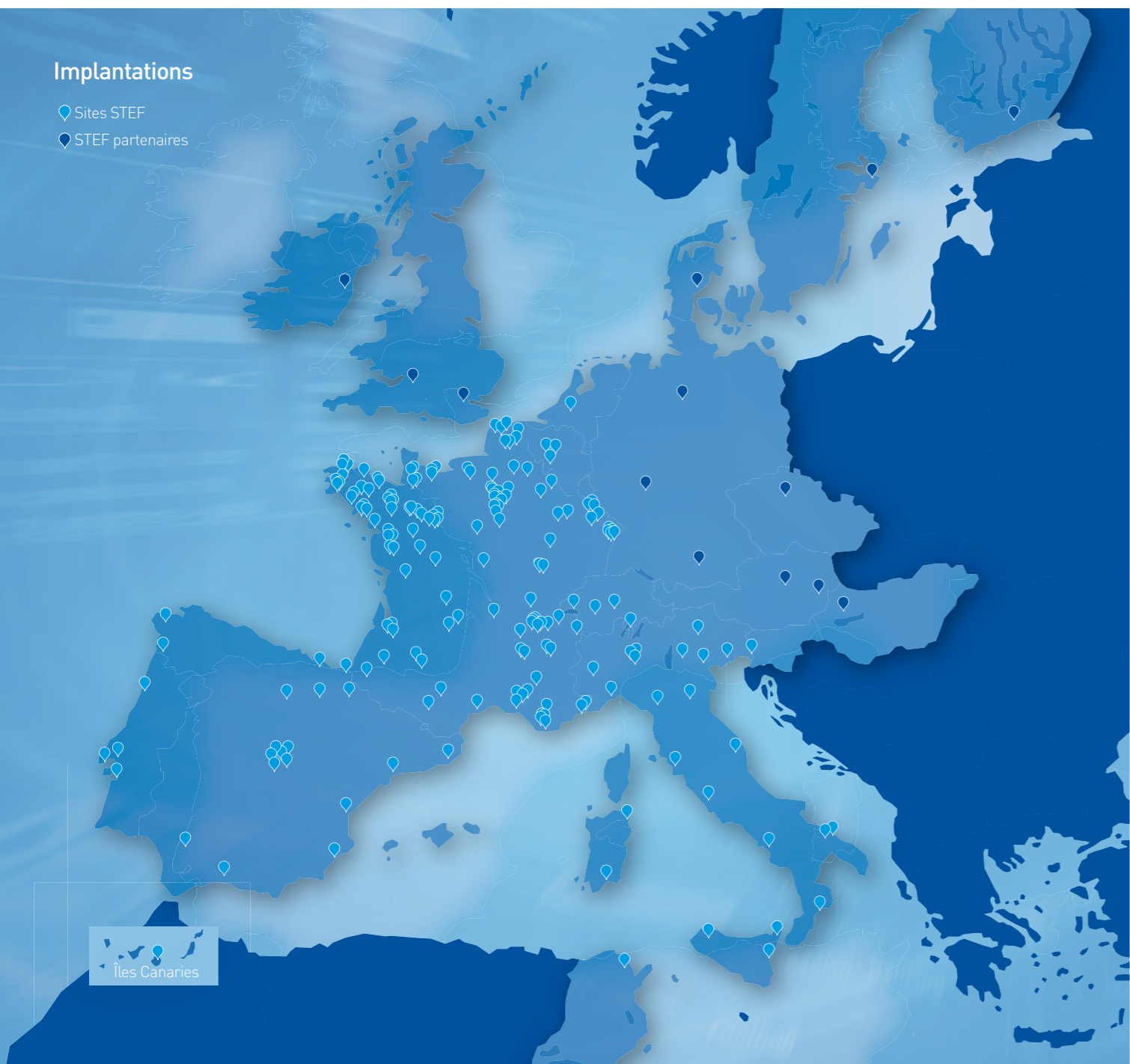
# Chiffres clés

Volume d'entreposage

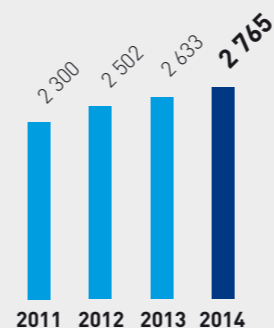
6 767 000 m<sup>3</sup>

## Implantations

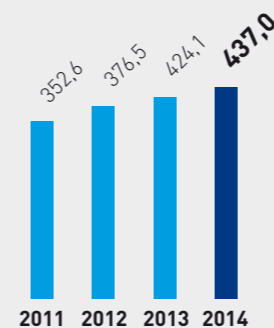
- Sites STEF
- STEF partenaires



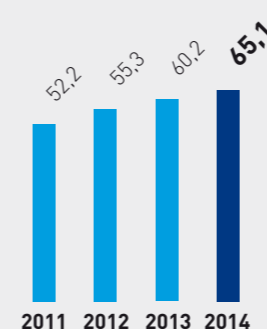
## Chiffre d'affaires consolidé (en millions d'euros)



## Capitaux propres consolidés (part du groupe en millions d'euros)



## Résultats consolidés (part du groupe en millions d'euros)



Effectifs

15 556



Véhicules

2 025

Remorques frigorifiques

2 150



Cargos mixtes

4



# L'environnement économique du groupe



Reprise faible et inégale en zone euro, sous pression déflationniste

Si l'année 2014 a confirmé la reprise amorcée fin 2013, la croissance du PIB s'est avérée plus lente que prévue : +0,9 % en zone euro alors que la croissance mondiale atteint +3 %.

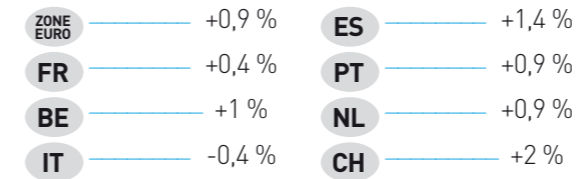
Le redressement économique observé est à nuancer : la situation s'éclaircit sur le marché ibérique (+1,4 % en Espagne, +1 % au Portugal), la reprise est robuste en Allemagne (+1,6 %), tandis qu'elle reste fragile en France (+0,4 %) et que l'Italie est en récession (-0,4 %) pour la quatrième fois en six ans.

Les principaux défis de la zone euro demeurent le taux d'endettement public qui poursuit son envolée (92,1 % au T3 2014, vs 91,1 % au T3 2013) et le taux de chômage (11,6 %) qui baisse toutefois pour la première fois depuis 2007.



## Evolution du PIB

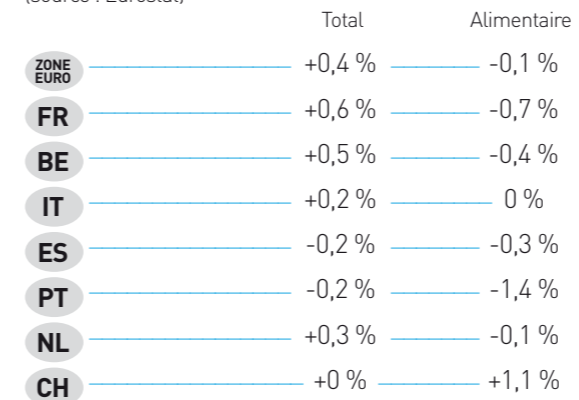
(source : estimation Eurostat - avril 2015)  
Zone Euro = 17 pays



En 2014, l'inflation a atteint son niveau le plus bas depuis cinq ans : 0,4 % en moyenne annuelle contre 1,4 % en 2013. Ce recul s'explique par la chute des prix de l'énergie et des produits alimentaires (-0,1 % en 2014, contre +2,7 % en 2013).

## Inflation 2014

(source : Eurostat)



## Recul des prix de l'énergie

Les prix du pétrole ont chuté en 2014, avec un baril de Brent à 74 euros en moyenne. Les prix du carburant ont fortement baissé à partir du mois de septembre, avec des conséquences différentes selon les pays où STEF opère. Ces évolutions ont une incidence sur le chiffre d'affaires facturé, principalement en France.

## Prix de l'électricité

Depuis 2007, les prix de l'électricité pour consommateurs industriels ont augmenté en France (+26 %), Belgique (+8,4 %) et sur le marché ibérique (+28 %).

Europe : Prix de l'électricité pour consommateurs industriels (tranche IF entre 70 000 et 150 000 MWh)  
(source : Eurostat)

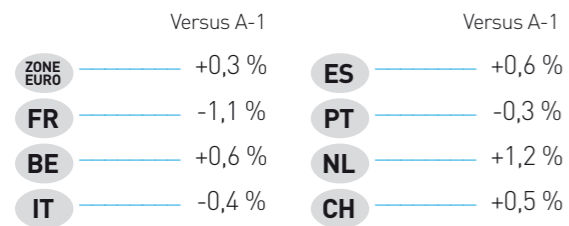
## Prix au premier semestre 2014

(Kilowatt/heure hors taxe)



## Consommation alimentaire des ménages

Evolution de la consommation alimentaire des ménages en 2014 (source : Eurostat) <sup>(1)</sup>



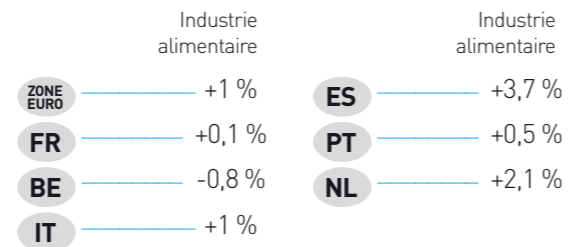
Si le pouvoir d'achat des ménages a été soutenu par la baisse prolongée des prix du pétrole et par une inflation faible, la consommation alimentaire ne s'est, pour autant, pas redressée dans la zone euro (+0,3 %).

<sup>(1)</sup> Evolution du CA du commerce de détail de produits alimentaires



## Industrie agro-alimentaire

Evolution du volume de production en 2014 (source : Eurostat - avril 2015)



En zone euro, la production des industries agro-alimentaires progresse par rapport à 2013 (+1 %). Un décalage existe toutefois entre le Nord et le Sud : les industries françaises et belges restent pénalisées par un manque de compétitivité alors que les industries portugaises et espagnoles voient leurs exportations progresser grâce à un meilleur rapport compétitivité-coût.

Trois grandes tendances s'accroissent depuis un an :

- l'internationalisation des activités, portée par le mouvement de concentration du secteur ;
- le développement des circuits alternatifs aux circuits de distribution traditionnels : circuits courts, magasins d'industriels en produits régionaux, magasins de proximité dédiés aux produits frais, drive... ;
- la volatilité de la demande : hausse de la production mondiale dans un contexte de baisse des prix alimentaires, ralentissement de la demande chinoise, crises agroalimentaires successives (embargo russe, crise sanitaire porcine) diminuent la visibilité des industriels.

Dans ce contexte, les acteurs procèdent à des recentrages stratégiques sur des marques leaders et sur leur cœur de métier d'industriels. De ce fait, ils sont à la recherche de solutions de massification afin de gagner en efficacité et de minimiser le poids financier de leur organisation supply chain.



## Transport & logistique

Dans un contexte de forte volatilité des flux alimentaires, le secteur du transport et de la logistique est fragilisé. Le taux de marge des entreprises est au plus bas et le niveau de défaillances toujours élevé. Pour améliorer leurs performances, les acteurs locaux se regroupent tandis que les acteurs internationaux misent sur la croissance externe et le lancement de nouvelles offres.

### Maritime

Le marché du transport maritime n'échappe pas à la crise. Le nombre de passagers transportés à destination ou en provenance de la Corse est en repli de 4,3 % (-7,5 % entre le Continent français et la Corse et +3,6 % depuis l'Italie). En même temps, l'aérien multiplie ses offres et voit son trafic croître de 3,9 % sous l'impulsion du low-cost. Le trafic de marchandises entre la Corse et le Continent français est en recul de 0,9 %.

### Grande distribution

La guerre des prix entre distributeurs s'est accentuée en 2014. Pour la première fois depuis 2008, la part de marché des marques de distributeurs en Europe a diminué de 0,1 % par rapport à 2013<sup>(2)</sup>. Les marques nationales ont regagné des parts de marchés grâce aux promotions. Toutefois, les marques de distributeurs restent dominantes sur le frais et le surgelé (31 % de part de marché). Pour redresser leurs marges, les distributeurs européens se réorganisent à travers le rapprochement de centrales d'achats.

Les ventes en ligne poursuivent leur progression : le drive (+13 % de CA en France en 2014) s'exporte en Espagne et les casiers réfrigérés apparaissent dans les grandes métropoles européennes.

### Restauration hors domicile

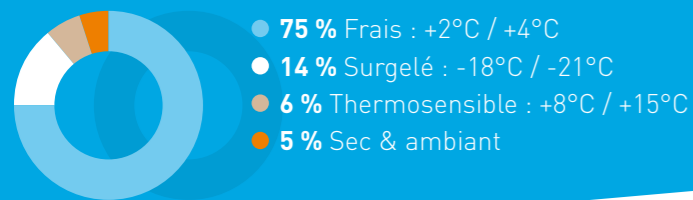
La restauration figure parmi les premiers postes d'arbitrage des ménages. Pour s'adapter, la restauration commerciale développe les innovations et renforce les animations commerciales thématiques. Le modèle de la franchise s'impose par une forte dynamique d'ouverture de points de vente. La restauration collective, quant à elle, poursuit son mouvement de consolidation, avec des opérations de fusions acquisitions.

<sup>(2)</sup> Source : IRI worldwide study



### Les secteurs d'activité de STEF

Les activités, cœur de métier du groupe (transport et prestations logistiques sous température dirigée), couvrent l'ensemble des gammes de température :



### Le groupe est organisé autour de quatre secteurs opérationnels

- le Pôle Transport France regroupe dans un réseau unique et sous la bannière, STEF Transport, l'ensemble des activités transport frais et surgelés ainsi que le transport des produits de la mer. Ce pôle intègre également l'organisation des transports internationaux au départ de la France.
- le Pôle Logistique France gère, sous la dénomination STEF Logistique, les prestations logistiques de produits alimentaires surgelés, frais, thermosensibles et secs pour les industriels, la grande distribution et la restauration hors foyer.
- le Pôle STEF International concentre les activités domestiques hors France, c'est-à-dire l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Benelux, la Suisse et la Tunisie. Le pôle international couvre également les activités de flux européens.
- le Pôle Maritime. LA MÉRIDIONALE assure un service de transport maritime de passagers et de fret, entre le Continent et la Corse dans le cadre d'une délégation de service public.



# Activité du groupe en 2014

**Après un premier semestre marqué par une conjoncture plutôt défavorable en France et une consommation alimentaire en baisse, STEF a progressivement retrouvé le chemin de la croissance.**

Malgré un environnement concurrentiel tendu et une faible progression de la demande intérieure, STEF a progressé en s'adaptant aux transformations du secteur alimentaire européen avec une excellence opérationnelle reconnue et grâce à une infrastructure de services de proximité qui profite à tous les types de clients.

### Étapes majeures de la vie du groupe en 2014

**1** l'intégration opérationnelle réussie des flux de la société EBREX France, spécialiste du transport et de la logistique sous température dirigée. Les synergies avec les activités de STEF se sont immédiatement mises en place, du fait de la complémentarité des réseaux de groupage des deux entités et des capacités d'optimisation des volumes transportés.

**2** le renforcement de la présence en Europe.

Le pôle des Activités Européennes confirme, pour la deuxième année, son rôle de relais de croissance du chiffre d'affaires et du résultat du groupe. De nouvelles opportunités se sont ouvertes avec l'intégration de la société SPEKSNIJDER Transport aux Pays-Bas. En dépit d'un contexte toujours peu favorable dans le Sud de l'Europe, l'Italie, l'Espagne et la Suisse ont connu une croissance supérieure à leurs marchés.

**3** la reconnaissance de la politique énergétique du groupe avec l'obtention de la certification ISO 50 001 par Bureau Veritas pour son système de management de l'énergie.

Ce résultat est le fruit d'une politique initiée depuis deux ans. Le groupe s'est ainsi doté d'outils de rationalisation de ses consommations, le plaçant dans une configuration favorable dans la perspective d'ouverture à la concurrence des marchés de l'électricité.



# Transport France



## STEF Transport confirme son positionnement stratégique : la livraison massifiée de produits alimentaires, principalement sous température dirigée.

Face aux enjeux de réduction des stocks et de révision des schémas d'approvisionnement imposés par les enseignes de distribution, les industriels ont à résoudre une équation logistique complexe : la baisse des coûts et l'amélioration du taux de service, en particulier par l'augmentation des fréquences de livraison. Les contraintes de fraîcheur, caractéristiques des produits frais, permettent à STEF Transport de se différencier à l'échelle d'un territoire national, par la taille de son réseau, grâce à une expertise forte dans l'organisation des flux tendus et à sa capacité à traiter ensemble des produits issus des différentes filières (voir infra).

Le réseau STEF Transport s'attache à renforcer les conditions d'attractivité de sa gamme d'offres en développant tout à la fois :

- la couverture nationale du territoire et la densité du maillage régional ;
- sa capacité à organiser les flux par type de distribution (point de masse, distribution de détail), en apportant au marché la valeur créée par une recherche de massification optimale ;
- la différenciation du service attendu par les différentes typologies de clients destinataires.

L'année a été marquée par l'ouverture du réseau de transport à l'apport des flux de la société EBREX, acquise fin 2013. La fusion des deux réseaux est intervenue dès le 13 janvier 2014.

A fin décembre 2014, STEF Transport emploie plus de 8 100 collaborateurs, répartis sur 85 sites. Le réseau utilise un parc de 4 400 véhicules (tracteurs et porteurs), dont près de la moitié est détenue en propre.

## Transport des produits surgelés

La croissance de STEF sur ce segment est supérieure au marché (+12 %). En adaptant son dispositif opérationnel et par l'adossement des activités Surgelé et Frais, STEF propose une offre de transport différenciée en groupage dont les enjeux sont un plan de transport toute France, avec une fréquence de livraison quasi quotidienne et des délais de traitement souvent proches du jour A : expédié / jour B : livré.

## Transport des produits de la mer

Marché de produits frais traditionnel opéré par STEF, le marché des produits de la mer se caractérise par un approvisionnement mondial et un niveau de consommation qui continue de se rétracter.

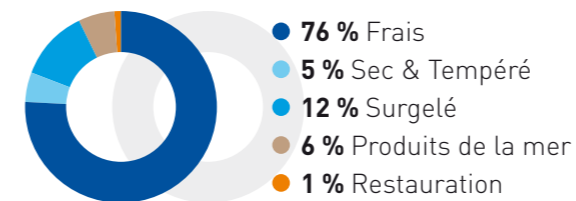
### STEF s'est adapté à cet environnement par

- la modification de son réseau d'approvisionnement, avec la cession des activités en Ecosse et la constitution d'un réseau de partenaires européens sous la marque Seafoodways permettant de développer une offre de collecte européenne, dans laquelle STEF joue un rôle d'opérateur de référence ;
- la centralisation de l'organisation commerciale de la filière à Boulogne-sur-Mer, centre névralgique du commerce des produits de la mer en France ;
- la création d'une offre globale : transport amont, préparation de commande et livraison de détail.

## Analyse par filières

La croissance réalisée, via l'intégration d'EBREX, modifie sensiblement les équilibres par filière.

### Chiffre d'affaires de STEF Transport par filière



## Transport des produits frais et compatibles

Avec l'acquisition d'EBREX, STEF Transport a renforcé sa position dans le groupage de produits frais, à position majoritaire dans son activité, pour une croissance de chiffre d'affaires de plus de 8 %. L'élargissement des offres de massification, mais aussi l'extension des offres de livraison auprès du commerce de détail sont les enjeux majeurs d'une action commerciale qui s'efforce de répondre au besoin de diversification des industriels de l'agro-alimentaire. A ce titre, STEF Transport a renforcé son offre vers les stations d'autoroute à travers un partenariat avec un industriel leader sur ce marché très spécifique.

Afin de densifier les flux à destination de son réseau de distribution, STEF développe une offre de livraison combinant les produits compatibles aux produits frais : vins et produits chocolatés sont les filières les plus largement représentées. La capillarité du réseau et sa capacité à assurer des livraisons en flux de groupage très tendus constituent une forte valeur d'usage pour tous les canaux de distribution.





# Logistique France



## STEF Logistique France est segmenté opérationnellement en quatre activités :

- 1 logistique globale de massification des produits surgelés, frais et thermosensibles, pour tous les opérateurs de la chaîne agroalimentaire ;
- 2 logistique dédiée pour le compte d'enseignes GMS ;
- 3 logistique dédiée pour les besoins de la RHD en général et ceux des opérateurs de la restauration commerciale chaînée, en particulier ;
- 4 logistique de proximité pour le compte d'industriels ou de distributeurs.

## Évolution de l'activité

Le pôle Logistique France affiche une croissance de chiffre d'affaires de +4,6 %, tirée par le développement de l'activité de Restauration hors domicile (RHD) et par le démarrage d'un contrat logistique pour le compte d'une enseigne de la grande distribution.

À périmètre constant, l'activité est restée stable, ponctuée par d'importantes fluctuations des volumes traités, largement impactés par les campagnes promotionnelles.

## Logistique globale de massification produits frais, surgelés et thermosensibles

Les activités de STEF Logistique progressent rapidement sur ce segment. La volonté de STEF Logistique est de s'adapter aux besoins de ses clients par la maîtrise des coûts logistiques dans un contexte de baisse de la consommation.



STEF Logistique a mis en œuvre un plan visant à accompagner le développement de ses clients, actuels et à venir, dans l'évolution de leurs schémas d'approvisionnement orientés vers la massification des produits finis frais industriels à destination de la GMS et de la RHD.

Sur le segment thermosensible, les activités, tant régulières que saisonnières, se sont fortement développées, avec des perspectives soutenues.

## Logistique dédiée GMS

Cette activité contribue à la performance opérationnelle des enseignes de distribution qui s'adressent à STEF. Les compétences de STEF dans ce domaine s'exercent principalement sur les activités de logistique des produits frais en flux tendus, mais aussi sur les activités de logistique des produits surgelés en flux stockés.

En 2014, l'activité s'est caractérisée par une stagnation des volumes en produits frais et par une régression des volumes en produits surgelés et ce, alors même que les assortiments et référencements de produits requis par les clients augmentent très significativement.

Le fait marquant de l'année 2014 restera l'accélération de l'évolution des schémas directeurs logistiques pour la GMS. STEF accompagne ces changements par son savoir-faire en matière de gestion des projets de transformation. Le groupe a ainsi accompagné un client distributeur dans son plan de transformation logistique, comportant notamment la mise en œuvre d'une chaîne de tri mécanisée pour les produits frais.

## Logistique RHD

STEF Logistique cible principalement la restauration commerciale chaînée et apporte, par son offre, une nouvelle dynamique dans le processus d'approvisionnement des restaurants.

L'activité générale a été tirée par l'apport de nouveaux dossiers et par la forte dynamique d'ouverture de restaurants des enseignes clientes.

Avec l'appui du pôle transport, STEF Logistique maîtrise les exigences de ce marché grâce à l'utilisation de véhicules bi-température pour assurer la livraison simultanée des produits secs, frais et surgelés, dans des créneaux horaires contractualisés : le taux de ponctualité est supérieur à 95 %.

## Logistique de proximité

Cette activité reste extrêmement localisée et est très liée aux spécificités des bassins agroalimentaires. STEF Logistique se positionne naturellement sur ce segment et diversifie son offre pour s'adapter à la demande de ses clients en prestations à valeur ajoutée (co-packing et co-manufacturing) sur toutes les gammes de températures.

**Cette volonté d'accompagner les marchés de proximité s'appuie sur la capacité du groupe à adapter son parc immobilier, notamment en surgelé.**

- cession du site de Sablé sur Sarthe à un client industriel majeur ;
- investissement à Dijon pour l'activité d'industriels locaux, producteurs de sirop de cassis.



# STEF International



## En 2014, STEF International a modifié son organisation avec la mise en place de trois clusters :

- 1 Italie-Suisse
- 2 Espagne-Portugal
- 3 Europe du Nord

La création d'une direction commune par cluster répond à l'objectif de positionner le management du groupe au plus près de ses zones d'activité.

Le périmètre de STEF International intègre l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Suisse, le Benelux et une activité de flux internationaux au départ de tous les pays dans lesquels le groupe est implanté et avec l'Allemagne et les pays d'Europe de l'Est.

A travers ses réseaux domestiques et avec l'appui de quelques réseaux partenaires, STEF est en capacité d'accompagner le développement de ses clients sur quinze pays en Europe.

STEF International poursuit le maillage de ses marchés domestiques et conforte ainsi sa position d'acteur de référence en logistique et transport sous température dirigée sur ces territoires.

En 2014, l'acquisition de la société SPEKSNIJDER Transport, située à Bodegraven, près de Rotterdam aux Pays-Bas, a parfaitement mis en valeur cette politique : elle permet au groupe de disposer d'une implantation immédiatement opérationnelle sur le territoire néerlandais et de développer ainsi les autres activités du groupe à partir de ce site.

Dans un contexte toujours peu favorable en 2014 dans le sud de l'Europe, les activités de STEF International ont affiché une forte progression, concrétisant les efforts de développement et de rationalisation sur ses marchés ciblés.

### Italie

L'Italie est le deuxième pays du groupe STEF en termes d'activités. STEF a poursuivi en Italie sa dynamique de prise de parts de marché pour afficher un taux de croissance du chiffre d'affaires de 8 %.

Les efforts réalisés en matière de qualité de service clients et de gestion des moyens ont permis à STEF d'améliorer la compétitivité de son offre et de conforter son image de leader sur un marché italien en pleine transformation. Grâce à l'externalisation des parcs clients, le Midmarket progresse de plus de 15 % et des succès ont été enregistrés sur le segment des clients grands comptes.

Les investissements réalisés en matière de froid sur l'ensemble du réseau pour accompagner ces évolutions ont permis d'aborder de nouvelles filières offrant de réelles perspectives de développement (viande, volaille et produits de quatrième gamme).

### STEF affirme son ambition qui est de devenir l'opérateur de référence en transport et en logistique des produits frais sur l'ensemble du territoire italien et renforce son dispositif à cet effet

- l'intégration de la société TRENINO FRESCO en juillet, complète efficacement le dispositif du groupe dans la région du Nord-Est de l'Italie ;
- des projets de construction immobilière à Bologne et à Rome sont prévus en 2015.

L'entreprise a obtenu en avril 2014 le renouvellement de sa certification ISO 9001 pour son système de management par la qualité.

### Suisse

STEF Suisse, positionné très majoritairement sur les activités Surgelé, confirme la solidité de son modèle avec une croissance à deux chiffres et l'amélioration de son résultat opérationnel. Afin de dynamiser son offre en logistique des produits frais, le groupe envisage un projet de construction immobilière en Suisse alémanique avec l'acquisition d'un terrain industriel dans la zone de Kölliken, proche de l'agglomération de Zurich.

### Espagne

Après un premier semestre marqué par une stagnation des volumes de consommation, la seconde partie de l'année a présenté des signes d'amélioration de l'économie. Elle s'est achevée par une consommation soutenue durant la période festive de fin d'année.

STEF poursuit son cap : renforcer sa conquête de parts de marché et devenir l'opérateur de référence sur les métiers du groupage et de la logistique pour les produits frais et surgelés en Espagne.

STEF a fait évoluer son organisation pour assurer son développement sur son marché avec la spécialisation de ses outils logistiques pour le surgelé et la structuration d'un réseau de transport en groupage adapté au territoire. Cette politique a porté ses fruits en 2014. En témoignent l'augmentation significative du chiffre d'affaires et la nette amélioration du taux de remplissage des entrepôts surgelés (+10 % par rapport à 2013).

### Portugal

Les changements de modèles logistiques opérés par certains clients grands comptes au Portugal ont conduit STEF à adapter ses modes opératoires et à se renforcer sur des secteurs tels que la RHD. STEF a intégré le dynamisme des industriels portugais dans leur stratégie d'exportation en Europe, ce qui a permis d'enregistrer une croissance de chiffre d'affaires de 1,7 %.

Pour 2015, STEF concentrera ses efforts sur la spécialisation de ses dispositifs, transport et logistique, à Lisbonne.

### Benelux

Aux Pays-Bas, en septembre 2014, le groupe a acquis la société SPEKSNIJDER Transport. Cette opération qui vise à faire de cette société un centre de livraison et de ramasse aux Pays-Bas est en parfaite harmonie avec les ambitions du groupe et les caractéristiques de son dispositif transport et logistique en Europe. Elle a été motivée par le développement des flux internationaux et par le dynamisme de l'économie agro-alimentaire aux Pays-Bas, au départ du port de Rotterdam et de l'aéroport de Schiphol.

En Belgique, STEF a renforcé son taux de pénétration sur le marché des activités logistiques. L'apport de dossiers nouveaux et la mise en performance des exploitations ont permis d'améliorer significativement le niveau de résultat des activités logistique et transport.

# Maritime



Le Piana

**La Mériidionale assure un service public de transport maritime de passagers et de fret, basé sur l'exploitation de navires mixtes, entre le port de Marseille et les ports de Corse, dans le cadre d'une délégation de service public.**

Les liaisons maritimes entre le continent, la Corse et la Sardaigne, sont réalisées avec 3 navires rouliers mixtes au départ de Marseille : PIANA, KALLISTE et GIROLATA, dont la capacité totale est de 6 800 mètres linéaires, soit l'équivalent de 500 remorques et de 1 900 passagers avec leurs voitures. Le programme prévisionnel d'activité représente plus de 1 000 traversées annuelles.

L'année 2014 a vu démarrer la nouvelle délégation de service public pour la desserte maritime de la Corse, conclue avec la Collectivité Territoriale de Corse pour la desserte des ports corses à partir de Marseille, d'une période de dix ans.

En 2014, le trafic global, fret et passagers, entre le Continent français et la Corse s'est révélé morose : -7,5 % pour les passagers et -0,9 % pour le fret. Le trafic passagers, en particulier, a pâti de la concurrence de compagnies de navigation au départ de l'Italie et du transport aérien à bas coût.

Dans ce contexte, malgré les conflits sociaux qui ont affecté l'activité du port de Marseille au premier semestre et en dépit de la baisse tendancielle de ses marchés, La Mériidionale affiche une bonne résistance de ses activités.

## Pour la Mériidionale

- L'activité de transport de passagers a diminué dans une proportion moindre que son marché (-2,2 %), avec 257 000 passagers transportés entre Marseille et la Corse et 13 000 entre Marseille et la Sardaigne.

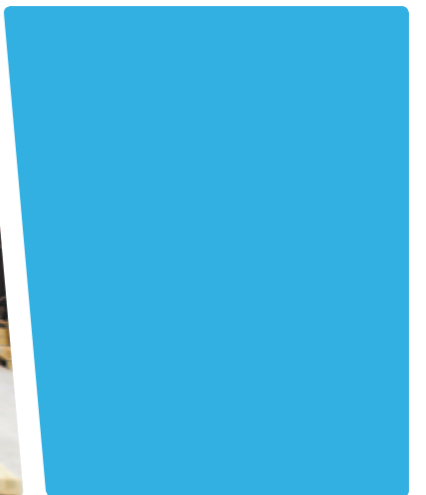
- L'activité de fret s'est améliorée, avec une progression de 1,9 % du nombre de mètres linéaires, soit 759 000 mètres transportés. La Mériidionale a maintenu sa position de leader sur les ports de Bastia et d'Ajaccio, via Marseille.

Les résultats comprennent le coût de possession du PIANA et d'importantes dépenses d'entretien des navires, liées à l'allongement de leurs durées d'utilisation et à l'évolution de la réglementation en matière de sécurité. Le navire SCANDOLA est frété jusqu'en février 2016.

La fin de l'année a été marquée par la mise en redressement judiciaire de la SNCM, compagnie co-dégataire, aux côtés de La Mériidionale, de la délégation de service public pour la desserte des ports corses. La Mériidionale maintient son engagement d'assurer la permanence des liaisons maritimes avec la Corse, dans des conditions de sécurité et de fiabilité optimales pour l'ensemble des usagers et dans la continuité de son modèle économique centré sur l'exploitation de cargos mixtes.



# Autres activités



Pour l'exercice de ses métiers, le groupe s'appuie sur deux pôles d'expertise :

- le Pôle Systèmes d'information, STEF Information et Technologies, rassemble les équipes spécialisées opérant sur l'informatique métier, l'informatique client et l'informatique de gestion.
- le Pôle Immobilier, IMMOSTEF, gère le patrimoine immobilier du groupe.

## Pôle Systèmes d'information

- STEF Information et Technologies (STEF IT) édite des logiciels, intègre et maintient les systèmes d'information dont le groupe a besoin pour accompagner ses clients et améliorer la productivité des métiers ;
- STEF IT met en œuvre les solutions d'amélioration de l'outil SAP, utilisé pour les activités ;
- STEF IT réalise des applications pour des clients de STEF, industriels et distributeurs.

### Support à l'efficacité des métiers du groupe

En 2014, STEF a mis en place, pour ses activités transport, une architecture matérielle performante, évolutive et hautement sécurisée.

En 2014, une application de gestion unifiée du service après-vente a été déployée au niveau européen. M-Track est un outil d'informatique embarquée qui garantit la traçabilité des opérations de ramasse et de livraison. Il est désormais pleinement opérationnel en France, en Espagne et au Portugal. Il a pour vocation à être déployé sur l'ensemble des pays.

Avec le projet CRM (Gestion de la Relation Clients), STEF s'est lancé dans un programme pluriannuel d'harmonisation des données et d'encadrement de la relation clients. Le module dédié au pilotage des équipes commerciales a été déployé en Europe.

En logistique, STEF a déployé la dernière version de son logiciel de gestion d'entrepôt WMS, avec l'apport de nouvelles fonctionnalités.

### Gestion et productivité administrative

STEF IT déploie des outils destinés à améliorer la productivité des opérations administratives au sein du groupe : gestion de la maintenance des véhicules et du patrimoine immobilier, module de gestion de paie SAP/HR, gestion informatisée des contrats du groupe (contrathèque), outil numérique de pilotage du recrutement par internet, choix d'un outil d'élaboration budgétaire groupe.

### Nouveaux services pour les clients du groupe

STEF IT a fait évoluer son offre de pilotage des décisions d'achat et d'approvisionnement dédiée aux clients GMS en intégrant la filière des produits frais traditionnels.



## Pôle Immobilier

### Patrimoine immobilier

STEF privilégie une politique de détention de ses actifs immobiliers. Le groupe exerce ses activités en Europe en s'appuyant sur 225 entrepôts et plates-formes, pour un volume global d'entreposage de 6 767 000 m<sup>3</sup> et une surface de plates-formes transport de 447 600 m<sup>2</sup>. La quasi-totalité de ces bâtiments est la propriété de STEF.

Une large partie des immeubles appartenant au groupe est logée dans une structure dédiée, IMMOSTEF, qui assure, par ailleurs, la gestion de la totalité du parc immobilier du groupe.

### Gestion immobilière

IMMOSTEF rassemble au sein de son organisation les compétences dédiées à la conception, à la construction des nouvelles installations, ainsi qu'à la maintenance et à la gestion technique des outils d'exploitation utilisés par les sociétés du groupe.

IMMOSTEF intervient également dans la valorisation d'anciens sites d'exploitation, devenus obsolètes, certains étant cédés après obtention de nouvelles autorisations de construire et affectés à d'autres usages. En 2014, trois sites en France ont ainsi été cédés (Sablé sur Sarthe, Bruges et Toulouse).

### Principales réalisations en 2014

#### Achat de terrains et immeubles

- Suisse : acquisition d'un terrain à Bussigny sur lequel le groupe exploite déjà un entrepôt et réservation d'un terrain à Kölliken (Suisse Alémanique), destiné à la construction d'une plate-forme d'entreposage et de transport ;
- Italie : acquisition d'un terrain à Bologne pour entreprendre, en 2015, la construction d'une nouvelle plate-forme transport ;
- Lyon : acquisition d'un immeuble à usage de bureaux en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement).



Bischoheim



Brignais



Fauverney

### Construction ou extension d'entrepôts et plates-formes

- construction d'une plate-forme frigorifique de 8 930 m<sup>2</sup> à Bischoheim, près de Strasbourg, comportant 4 640 m<sup>2</sup> sous température positive. Ce site a obtenu la certification NF HQE™ Bâtiments tertiaires - classement AFILOG 2 étoiles ;
- extension du site de Fauverney (Dijon), dotée de chambres froides négatives de 40 000 m<sup>3</sup> ;
- première tranche de la reconstruction du site logistique de Vitry-sur-Seine, comportant deux chambres froides négatives de 68 000 m<sup>3</sup>, pour une surface totale construite de 12 300 m<sup>2</sup> ;
- extension du site logistique de Brignais (Lyon), pour une surface totale construite de 5 380 m<sup>2</sup>.

#### Travaux engagés en 2014

Plusieurs chantiers de construction et de rénovation lourde ont été engagés pour être livrés en 2015 en particulier, Vitry sur Seine (2<sup>ème</sup> tranche de reconstruction), Mions (Lyon Est), Niort et Athis Mons.

#### Rénovation des sites

Conformément à la réglementation européenne, le groupe clôture son programme de remplacement des fluides frigorigènes HCFC de type R22 par des fluides naturels, tels que l'ammoniac et le CO<sub>2</sub>.

### Système de management de l'énergie

En 2014, dans le cadre de sa démarche RSE, STEF a signé la « Charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires<sup>[3]</sup> ». La signature de cette charte représente le complément des dispositifs mis en place par le groupe pour la conception, la construction et la maintenance d'entrepôts et de plates-formes dans un objectif permanent d'amélioration de l'efficacité énergétique de ses bâtiments.

En 2012, STEF a déployé le programme « EDEN » qui intègre des audits énergétiques et la mise en œuvre de plans d'actions ainsi que le recours à des solutions techniques les plus économes en énergie. Le groupe a également créé le « Passeport énergétique », synthèse des audits énergie réalisés sur les sites, avec affichage de la performance en consommation électrique et les économies potentielles à réaliser.

Enfin, en 2014, STEF a obtenu la certification ISO 50 001 pour la mise en œuvre de son système de management de l'énergie, déployé sur l'ensemble de ses sites en France. Ce programme vise à garantir la maîtrise des consommations d'énergie sur la durée et l'amélioration continue des pratiques et des usages dans tous les modes opératoires.

<sup>[3]</sup> La « Charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires » s'inscrit dans le cadre de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement qui prévoit une obligation pour le parc tertiaire d'engager des travaux de rénovation énergétique dans un délai de 8 ans, à compter de 2012.



# Développement durable

## Méthodologie de reporting

Les informations relatives aux impacts environnementaux, sociaux et sociétaux des activités de STEF sont publiées conformément aux obligations issues de l'article 225 de la loi Grenelle 2 et de l'article R.225-105-1 du Code de commerce.

## Périmètre

En 2014, les informations, tant quantitatives que qualitatives, concernant la partie environnementale sont fournies sur le périmètre du groupe (France et pays européens – hors Pays-Bas<sup>(4)</sup>).

En 2014, la partie sociale incluant les effectifs au 31 décembre et leurs déclinaisons sont fournies sur le périmètre du groupe. Pour les autres indicateurs, les données de la Compagnie Méridionale de Manutention (CMM), spécifiques et non significatives<sup>(5)</sup>, ainsi que les données des sociétés intégrées en cours d'année (SPEKSNIJDER et STEF Trento), ont été exclues. Hormis ces règles de base, les différences de périmètre sont précisées pour les indicateurs concernés.

## Sélection des informations et indicateurs du reporting

Les informations ont été sélectionnées pour leur pertinence par rapport aux principaux impacts environnementaux et sociaux de STEF, eu égard à son cœur de métier et aux enjeux de responsabilité sociale et environnementale (RSE) identifiés comme stratégiques pour le groupe. Ces indicateurs permettent de mesurer les performances issues de ses plans d'actions.

Les activités exercées par STEF ne sont pas de nature à impacter les sols sur lesquels se trouvent les plates-formes et ne justifient pas de comptabiliser des provisions pour risque environnemental.

## Collecte et calcul des informations

Les modalités de remontée des informations sont définies au sein d'un protocole interne (base annuelle, réalisée sur les douze mois de l'année civile), à partir de fiches techniques décrivant les méthodes de calcul, de collecte et de contrôle des indicateurs RSE.

## Vérification externe

Les informations liées aux exigences de l'art. 225 de la loi Grenelle 2 et de l'article R.225-105-1 du Code de commerce ont fait l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant. Elles sont regroupées dans un tableau de correspondance (annexe 1) pour en faciliter la recherche.

<sup>(4)</sup> La société SPEKSNIJDER a été acquise en septembre 2014

<sup>(5)</sup> Effectif de 13 personnes



Carquefou

# Environnement



## Organisation et politique de développement durable

La politique de Développement durable de STEF est coordonnée par la Direction du Développement durable, à partir des actions définies par un Comité stratégique.

Les engagements prioritaires de cette politique s'inscrivent dans le plan stratégique à moyen terme de l'entreprise et sont axés sur :

- la maîtrise dans la durée des impacts environnementaux du transport et de la logistique du froid ;
- le développement de solutions métiers innovantes, performantes et durables au service de la performance du groupe et de ses clients ;
- l'amélioration continue du modèle de responsabilité sociale du groupe.

La politique mise en œuvre est basée sur l'anticipation des réglementations, la maîtrise de l'énergie consommée tant par les équipements que par les bâtiments et le recours à des modes opératoires pour la réalisation des prestations ayant pour effet d'améliorer les performances économiques et environnementales des activités.



## Mesure et réduction des impacts environnementaux du transport et de la logistique du froid

### Mesure de l'empreinte carbone

Disposant de deux calculateurs CO<sub>2</sub> attestés par Bureau Veritas Certification, STEF est en mesure de fournir à ses clients :

- l'empreinte carbone pour les prestations de transport ayant un point de chargement ou de déchargement en France ;
- l'empreinte carbone des prestations logistiques réalisées pour leur compte.

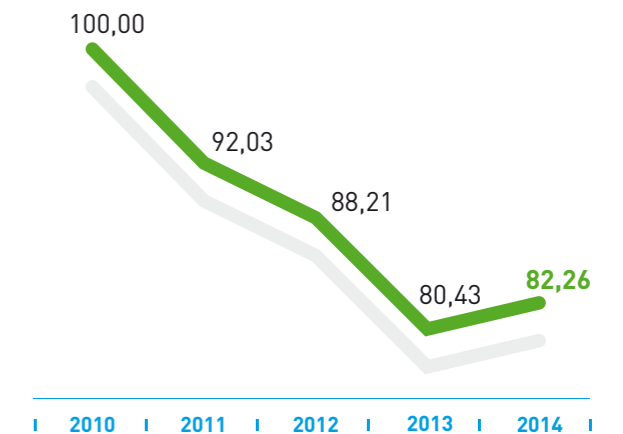
### Réduction de l'empreinte carbone des activités de transport

STEF Transport a signé en 2009 sa première « Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des transporteurs routiers de marchandises » proposée par l'ADEME. Ces engagements ont été renouvelés en 2012 pour une nouvelle période de trois ans. Fin 2014, les objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 8 % (gCO<sub>2</sub> à la tonne kilomètre) ont été atteints.

Parmi les indicateurs environnementaux suivis par STEF, la mesure de l'émission de gCO<sub>2</sub>/t.km paraît la plus pertinente, compte-tenu de son activité. Celle-ci intègre les estimations d'émissions de CO<sub>2</sub> liées à la sous-traitance transport des activités en France.



## Evolution de l'émission de gCO<sub>2</sub>/tonne.kilomètre



## Évolution du gCO<sub>2</sub>/t.km - base 100 en 2010 transport de STEF FRANCE

Après trois années de réduction continue, il est à observer une légère remontée de cet indicateur. La baisse régulière des consommations de carburants, associée à un parc de véhicules STEF propres, régulièrement renouvelés ont pour conséquence une consommation qui semble maintenant optimisée. Deux facteurs conjoncturels ont joué un rôle en 2014 :

- les conditions d'exploitation ont été temporairement modifiées en 2014 avec l'intégration des sites d'exploitation de la société EBREX et le développement de l'activité RHD a généré des flux de transport et de distribution accrus ;
- la remontée relative de l'indicateur (+2,3 %) est à mettre en regard avec l'évolution naturelle de l'activité (+7,8 % de tonnes livrées, + 8,6 % de kilomètres parcourus).



## Réduction des impacts environnementaux liés aux moyens de production

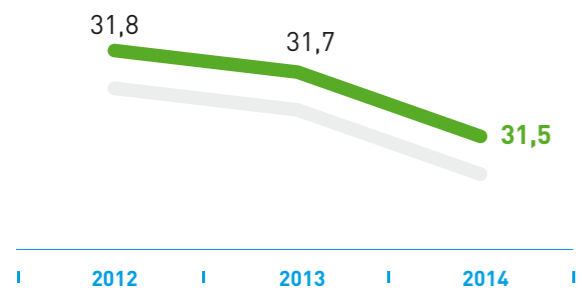
STEF travaille sur la réduction de l'empreinte carbone liée à son activité par la maîtrise des consommations d'énergie (démarche ISO 50 001) et des consommations d'eau (tours de refroidissement et lavage des véhicules) et par une politique suivie de gestion des déchets.

### Véhicules

#### Réduction de la consommation de carburants

Le suivi permanent des consommations de carburants, le renouvellement régulier de la flotte et la formation des conducteurs ont permis d'atteindre, en 2014, l'objectif de consommation fixé pour les tracteurs en parc propre, soit 31,5 litres / 100 km.

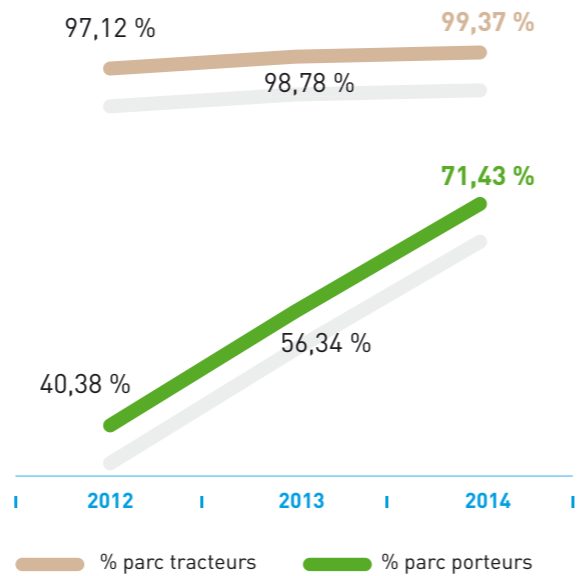
Évolution consommation Tracteurs STEF Transport FRANCE



#### Réduction des polluants

STEF favorise une politique ambitieuse de renouvellement régulier de son propre parc de tracteurs et de porteurs, avec la mise en exploitation de véhicules aux normes Euro VI.

% du parc Euro V-VI - STEF France

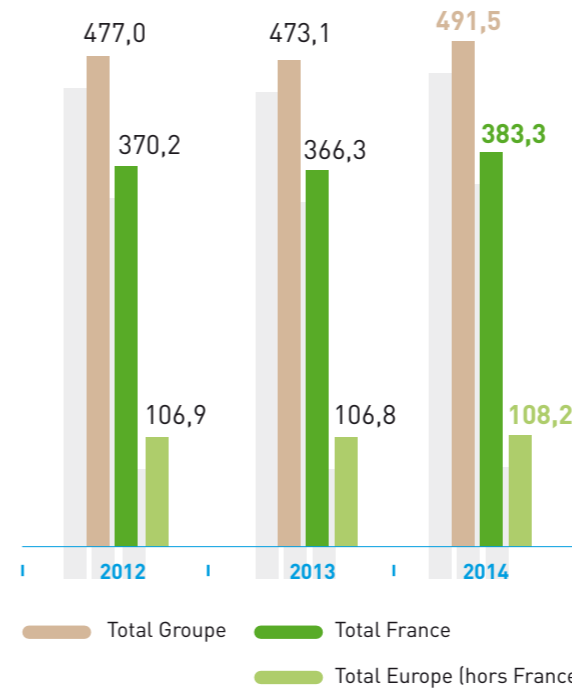


### Entrepôts et plates-formes

#### Des sites économes en énergie et intégrés dans leur environnement

IMMOSTEF, filiale dédiée, gère la conception, la construction et la maintenance des entrepôts et plates-formes du groupe en améliorant constamment leur efficacité énergétique. En octobre 2014, le parc, en France, (soit 77 % des sites du groupe) a été labellisé au titre de la norme ISO 50 001.

Évolution de la consommation d'énergie Europe (GWh)



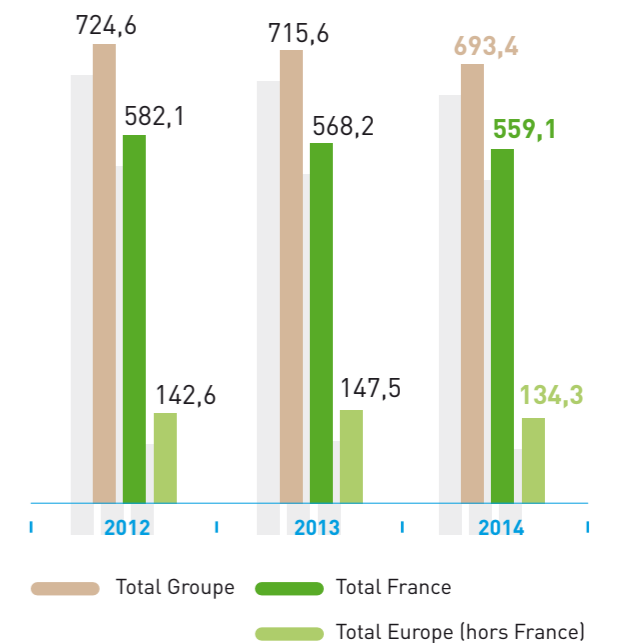
Le développement de l'activité, tant en France qu'en Europe, (+7,8 % de tonnes livrées) induit naturellement une augmentation de la consommation totale d'énergie (+ 3,9 %). Toutefois, l'analyse à périmètre constant met en valeur une réduction de 2 % par an, conforme aux objectifs fixés.

### Réduction des consommations d'eau

L'eau est essentiellement utilisée pour le fonctionnement des tours aéro-réfrigérantes (TAR) nécessaires au fonctionnement des installations frigorifiques et pour le lavage des véhicules d'exploitation. Selon les sites, les besoins en eau sont assurés par le réseau de ville (81 %) et par des forages (18 %). Les sites de transport récents sont pourvus de dispositifs de récupération des eaux de pluies (1 %).

Lors du renouvellement des installations frigorifiques, de nouveaux procédés destinés à réduire les consommations sont installés. Pour la production de froid, les équipements de condensation à air, en lieu et place de condensation à eau, permettent d'optimiser les quantités utilisées (-3 % par rapport à 2013).

Évolution de la consommation d'eau Europe (km³)







### Gestion des déchets et tri-sélectif pour recyclage

STEF déploie une politique de gestion des déchets sur l'ensemble de ses sites avec deux objectifs : réduire le gisement et améliorer en permanence le taux de recyclage et de valorisation des déchets non dangereux (DND) : papier, carton, films d'emballage, bois, métaux, verre, produits alimentaires valorisables.

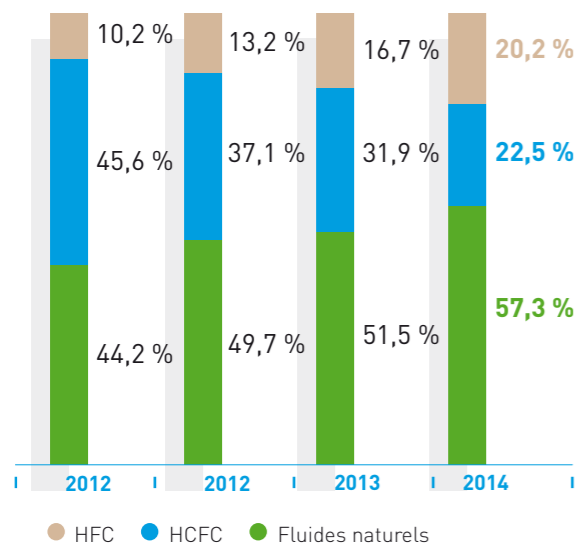
Les déchets classés dangereux (DD)<sup>(6)</sup> font l'objet d'un traitement via des filières agréées.

### Reconversion des installations frigorifiques avec des fluides frigorigènes naturels

Conformément à la réglementation, STEF finalise le plan de reconversion de ses installations frigorifiques fonctionnant avec des fluides HCFC en :

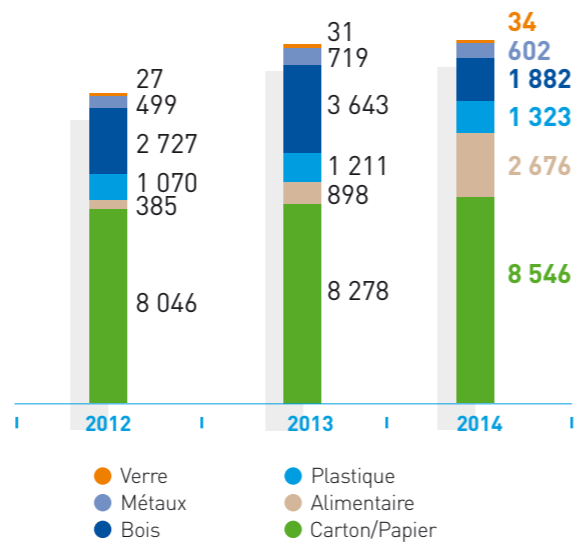
- privilégiant les fluides naturels (ammoniac et dioxyde de carbone) pour les installations en froid négatif (entrepôts de stockage) ;
- limitant les charges de fluides frigorigènes (HFC-R134a) avec distribution par frigoporteur (Mono Ethylène Glycol) pour les installations à froid positif (plates-formes de transport). Ces mêmes principes sont retenus pour les nouvelles constructions.

#### Fluides frigorigènes STEF France Répartition



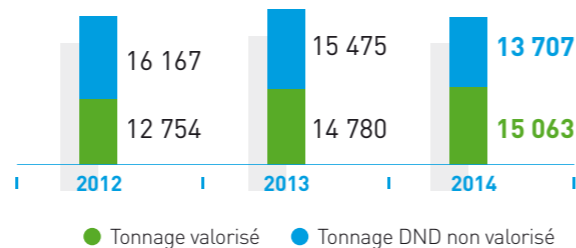
<sup>(6)</sup> Fluides frigorigènes, liquides de refroidissement, lubrifiants usagés, PCB/PCT

#### Composition des Déchets valorisés en tonnes (Total groupe)



Malgré le développement de l'activité en 2014, le gisement a baissé de -5 % par rapport à 2013. Le taux de recyclage et de valorisation des déchets s'est amélioré. Il est de 52 % (soit 15 063 tonnes), contre 46 % en 2013.

#### Tonnages des Déchets (Total groupe)



### Maritime

La Méridionale poursuit sa démarche de réduction de l'empreinte carbone de ses activités par l'optimisation régime moteurs / pas d'hélice de ses navires, afin d'assurer une vitesse de navigation au meilleur rendement.

Hors rotations exceptionnelles, les objectifs 2014 ont été dépassés et la consommation spécifique de la flotte a diminué de 0,53 %.

#### Deux actions seront engagées en 2015 :

- 1 le changement des hélices du GIROLATA, pour un objectif de baisse de consommation de 15 % en mer ;
  - 2 la connexion électrique des navires à quai, avec un enjeu d'économie de 2 000 tonnes équivalent pétrole par an.
- Par ailleurs, l'organisation du traitement des déchets a été améliorée et le nombre d'enlèvements a été réduit de 17 %.

### Optimisation des solutions transport et logistique

A l'écoute de ses clients, STEF recherche en permanence de nouvelles solutions de traitement des flux, tant en logistique qu'en transport, afin d'offrir un service performant, économique et qualitatif. Cette démarche passe par une remise en cause des schémas existants (organisation, mutualisation des flux, densification des chargements) et par la recherche de moyens de production innovants (motorisation, production du froid). Les contraintes d'exploitation ne permettent pas, pour l'heure, de développer massivement des solutions de report modal (ferroviaire, fluvial, maritime), notamment en température dirigée, mais STEF reste attentif à ces alternatives et les expérimente systématiquement.

### Distribution urbaine

Les phénomènes récurrents de pollution observés dans les agglomérations et les interrogations sur leurs effets à long terme sur la santé, incitent les communes concernées à envisager des restrictions de circulation, à court terme, notamment en centre-ville.

STEF, en qualité de logisticien frigorifique, s'associe le plus largement possible aux réflexions en cours à différents niveaux politiques et professionnels et conduit une veille technologique active pour anticiper au mieux les enjeux du futur.

#### A ce titre, différentes expérimentations sont conduites sur le terrain :

- le site de distribution urbaine de la ville de Lyon est doté d'un parc de douze porteurs frigorifiques, équipés d'une technologie de production de froid cryogénique à l'azote, développée en partenariat avec un industriel. Les enjeux sont une réduction des émissions polluantes de 80 % et la suppression totale des nuisances sonores liées à la production frigorifique ;
- différents types de véhicules équipés de motorisations alternatives au diesel sont testés dans le réseau, souvent dans le cadre de partenariats avec des clients.

### Charte éthique et implication des fournisseurs et des sous-traitants

Dans le cadre de sa politique RSE, STEF s'est engagé dans l'élaboration d'une charte éthique qui intégrera des règles de bonne conduite des affaires et d'une charte d'achats, pour un déploiement prévu en 2015.



# Politique sociale



Les engagements prioritaires de la politique de ressources humaines du groupe STEF se déclinent en trois axes :

- l'accompagnement de la croissance européenne du groupe
- le développement de l'engagement du groupe dans sa responsabilité sociale
- le maintien de la qualité du dialogue social

## Effectifs groupe au 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014, les effectifs sociaux groupe (CDI et CDD) représentent 15 556 personnes, soit une grande stabilité par rapport à décembre 2013 (+ 66 personnes). Cette augmentation est due, en partie, à l'évolution du périmètre, suite à l'acquisition de SPEKSNIJDER aux Pays-Bas (156 personnes) et de STEF Trento en Italie (13 personnes).

Ces chiffres ne prennent pas en compte les contrats aidés qui représentent 253 personnes au 31 décembre 2014 (principalement, les contrats d'apprentissage et de professionnalisation) et les intérimaires, dont le nombre a augmenté par rapport à 2013 (3 661 contre 3 408)<sup>(7)</sup>. En incluant tous les contrats, les effectifs du groupe ont augmenté de 1,7 % sur la période.

<sup>(7)</sup> Nombre d'heures d'intérim au cours du mois de décembre 2014 / 151,67 (nombre légal mensuel d'heures de travail).

## Effectifs par pôles d'activité

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
CDI + CDD			
Transport France (STEF Transport)	7 463	8 356	8 096
Logistique France (STEF Logistique)	3 352	3 426	3 450
Activités Européennes (STEF International)	2 621	2 652	2 886
Maritime (La Méridionale, principalement)	532 <sup>(8)</sup>	510	557
Autres activités et fonctions centrales	532	546	567
<b>Total groupe</b>	<b>14 500</b>	<b>15 490</b>	<b>15 556</b>

<sup>(8)</sup> Les personnes en suspension d'activité ou en longue maladie sont exclues de ce chiffre.

## Effectifs par pays

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	Variation 2013 / 2014
Effectifs France	11 914	12 877	12 735	-1,1 %
Effectifs hors France	2 586	2 613	2 821	8,0 %
- dont Espagne	1 261	1 228	1 249	1,7 %
- dont Portugal	440	425	440	3,5 %
- dont Italie	489	520 <sup>(9)</sup>	574	10,4 %
- dont Benelux	289	317	470	48,3 %
- dont Royaume-Uni	34	33	-	-
- dont Suisse	73	90	88	-2,2 %
<b>Total groupe</b>	<b>14 500</b>	<b>15 490</b>	<b>15 556</b>	<b>0,4 %</b>

Les effectifs du pôle international ont augmenté dans leur globalité avec des évolutions contrastées, suivant les pays et selon l'évolution de l'activité.

<sup>(9)</sup> Les CDI et CDD « aidés » italiens ont été inclus en 2013 dans l'effectif.

## Effectifs par sexe

La population féminine est stable, représentant, fin 2014, 19,9 % des effectifs, contre 19,7 % fin 2013. La part de l'emploi des femmes est variable selon les pays :

% des femmes dans les effectifs - Périmètre groupe

France	Espagne	Portugal	Italie	Benelux	Suisse	Total
18,7 %	28,0 %	25,0 %	33,3 %	9,8 %	9,1 %	19,9 %

### Effectifs par catégories

La structure des effectifs par catégories est restée très stable sur les trois dernières années.

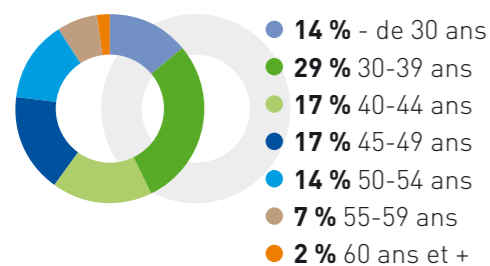
Cette répartition est largement impactée par les caractéristiques françaises puisque, hors France, les salariés classés dans la catégorie « cadre » ne représentent que 2,9 % des effectifs.

Catégories (EUROPE)	2012 <sup>(10)</sup>	2013	2014
Cadres	11,1 %	11,1 %	11,2 %
Maîtrises et Hautes Maîtrises	17,8 %	17,9 %	17,8 %
Employés	14,6 %	14,0 %	14,4 %
Ouvriers	56,5 %	57,0 %	56,7 %
- dont ouvriers roulants	21,2 %	23,0 %	22,2 %
- dont ouvriers sédentaires	33,2 %	32,3 %	32,6 %
- dont ouvriers navigants	2,0 %	1,7 %	1,9 %

### Effectifs par tranches d'âge

Les effectifs groupe, CDI et CDD, se répartissent de la façon suivante au 31 décembre 2014 :

#### Effectif CDI + CDD par tranches d'âge



Cette répartition est stable par rapport à l'année précédente, ce qui témoigne d'un renouvellement harmonieux des effectifs, malgré un turn-over faible.

La situation est variable selon les pays. Ainsi, au Portugal, 66 % des effectifs ont moins de 40 ans, alors que cette catégorie représente 41,5 % des effectifs en France.

### Turn-over

En 2014, le turn-over<sup>(11)</sup> a été de 7,4 %. Ce taux, relativement bas, s'explique par la politique sociale conduite par l'entreprise et par la conjoncture économique avec les tensions induites sur le marché du travail :

- entrées CDI : 987 embauches ou titularisations, dont 847 en France ;
- sorties CDI : 1 234 sorties comprenant des départs en retraite ou en congé de fin d'activité (dispositif ouvert aux conducteurs répondant à des critères d'âge et d'ancienneté de conduite), des ruptures conventionnelles ou des sorties de périmètre et des licenciements.

### Rémunération

En complément de la rémunération de base, révisée annuellement dans chaque filiale, la politique de rémunération de STEF peut inclure des éléments de rémunération variable en fonction de l'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs (intérêt et participation au sein de chaque filiale en France) ainsi que des avantages, tels que la garantie médico-chirurgicale et la prévoyance.

<sup>(10)</sup> Pour la Belgique, l'effectif par catégories en 2012 a été reconstitué à partir des effectifs 2013.

<sup>(11)</sup> CDI (embauches + sorties) / 2 / effectif au 31 décembre 2014, y compris reprises et cessions.



En 2014, par rapport à 2013, hors effet de reprise EBREX, la masse salariale<sup>(12)</sup> a augmenté de 1,9 %, pour une progression de l'effectif social moyen de 0,5 %<sup>(13)</sup>. Cet écart moyen de 1,4 % s'explique par le résultat des négociations annuelles, l'augmentation de l'ancienneté dans le groupe et le renforcement des compétences.

### Organisation du travail

Le groupe respecte les principes définis par les conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

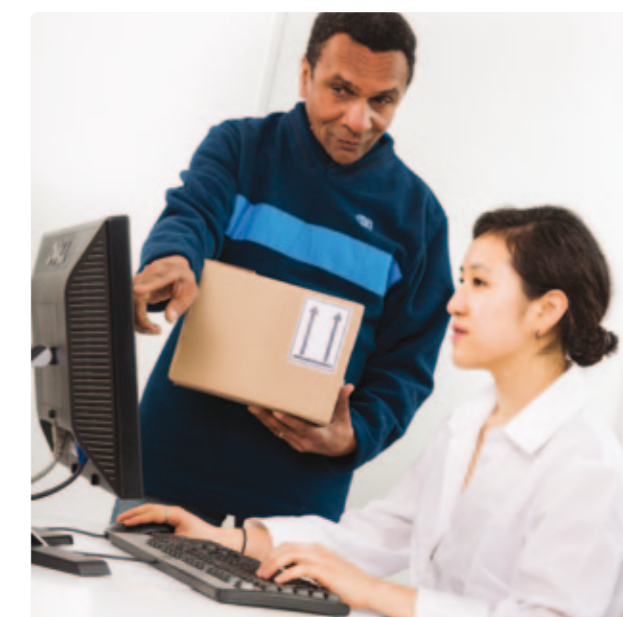
L'organisation du travail chez STEF est en corrélation avec l'activité. Ainsi, en 2014, 18,5 % des heures travaillées étaient des heures de nuit (contre 17,4 % en 2013), notamment dans le transport où les livraisons doivent être faites avant l'ouverture des magasins<sup>(14)</sup>.

#### Taux d'heures de nuit

France	Espagne	Portugal	Italie	Belgique	Suisse	Total
20,4 %	10,0 %	19,0 %	6,2 %	18,0 %	0,9 %	18,5 %

Il n'existe aucun travail posté.

L'absentéisme pour cause de maladie ou d'accident du travail<sup>(15)</sup> est stable : 5 % (4,9 % en 2013).



<sup>(12)</sup> Compte « Rémunération du Personnel », n°641 du Plan comptable général, qui inclut les salaires, congés, primes et gratifications et indemnités (hors indemnités de départ à la retraite).

<sup>(13)</sup> Moyenne des effectifs fin de mois CDI et CDD, sauf pour l'Italie et la Méridionale dont le calcul est en ETP.

<sup>(14)</sup> Hors Méridionale car les temps de travail sont régis par des règles et des roulements spécifiques.

<sup>(15)</sup> Dont maladies professionnelles et accidents de trajet, hors maternité/paternité ; tous les contrats sont pris en compte, sauf pour la Méridionale où les alternants (contrats aidés) sont exclus. Il s'agit du ratio : jours calendaires perdus par nombre de jours calendaires théoriques. En Italie, le décompte est pratiqué en jours ouvrés ; les données des sociétés STEF Trento et SPEKSNIJDER, intégrées en 2014 ne font pas partie de l'indicateur. Pour la Méridionale, le nombre de jours calendaires théoriques est uniquement fonction des entrées-sorties et du temps de travail.

## Développement des ressources humaines

### Gestion des mobilités et des parcours professionnels

Le groupe a choisi de privilégier la mobilité et la promotion interne pour se développer, avec un objectif qui est de pourvoir 70 % des postes de cadres et d'agents de maîtrise en interne.

Des dispositifs d'accompagnement et de gestion des carrières des collaborateurs ont été mis en place : entretiens de développement, bilans de compétences et revues de postes-clés sont des éléments de cette politique. Ces outils, déployés à tous les niveaux, favorisent l'accès des collaborateurs à de nouvelles responsabilités, qu'elles soient transversales ou hiérarchiques et permettent de prévoir l'accompagnement le plus adapté.

Une bourse de l'emploi est en place depuis deux ans. En 2014, 149 postes ont été publiés par ce biais (contre 102 en 2013). Elle offre également des opportunités en Italie, en Suisse et en Espagne.



### Recrutement

STEF oriente sa politique de recrutement vers les jeunes diplômés.

La politique « Pépinière » (parcours futurs managers) qui leur est dédiée, a été créée pour préparer les jeunes diplômés à des postes de management. Au 31 décembre, 183 jeunes collaborateurs suivaient un cycle d'intégration et de formation de deux ans au sein des filiales du groupe.

De plus, des partenariats sont noués avec des universités, notamment en Espagne, au Portugal et en Italie.

En France, les dispositifs d'alternance sont largement utilisés : à fin 2014, 114 apprentis et 119 contrats de professionnalisation font partie des effectifs.

### Développement des compétences - Formation

Chez STEF, les outils au service du développement des compétences sont la mise en situation professionnelle, l'évaluation des compétences, la formation et l'accompagnement collectif ou individualisé.

En 2014, le nombre d'heures de formation dispensées dans le groupe s'est élevé à 202 739 heures (contre 190 288 en 2013), soit 13,4 heures par collaborateur.

#### Les axes stratégiques de la formation sont :

- le développement de l'employabilité des salariés, notamment celle des ouvriers et des employés, visant le maintien ou l'évolution de leur savoir-faire métier ;
- le renforcement de la culture managériale et des compétences techniques des managers ;
- la professionnalisation de la politique de tutorat ;
- l'appropriation des principes et des pratiques relatives à la Santé et à la Sécurité au Travail (SST).

### Maîtrise des savoirs fondamentaux

La formation portant sur la maîtrise des savoirs fondamentaux (lecture, écriture, calcul et techniques d'apprentissage) s'adresse aux salariés souhaitant consolider leurs savoirs de base. En France, à date, plus de 20 000 heures de formation ont été dispensées. Plus de 800 salariés sont en cours de formation et plus de 70 sites se sont lancés dans la démarche. L'objectif est d'accompagner ensuite les volontaires dans une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Ces actions sont progressivement déployées en Europe. L'Espagne, en particulier, a reçu le prix « Entrepreneurs et Emploi » du journal économique « Expansión » pour ce projet.

### Innovations pédagogiques

En France, les formations métiers ont été réécrites selon une démarche « compétences », qui les rend modulables pour s'adapter aux besoins de chaque salarié. Par ailleurs, depuis 2013, STEF s'est doté d'une plate-forme d'apprentissage en ligne pour permettre aux collaborateurs de se former sur les sujets de leur choix.

### Institut des métiers du froid (IMF)

L'Institut des métiers du froid est l'organisme de formation du groupe dédié à la transmission en interne des compétences métiers et de la connaissance des applicatifs. L'IMF compte plus de 140 formateurs permanents ou occasionnels, agréés et labellisés, qui ont vocation à intervenir partout en Europe. En 2014, l'IMF a accueilli 4 017 stagiaires et a dispensé 52 399 heures de formation.



## Responsabilité sociale

### Diversité et égalité professionnelle

Le groupe a intégré dans sa politique de ressources humaines les principes de non-discrimination dans les conditions d'accès à l'emploi, d'exercice des emplois et de traitement de ses salariés et ce, dans tous les pays d'implantation. STEF considère que la diversité est source de richesse, d'efficacité et fait partie de sa responsabilité sociétale.

Une équipe dédiée est en charge des missions Handicap et Diversité. Dans les autres pays, la Direction des ressources humaines s'assure du respect et de la promotion de ces principes.

#### Handicap

L'intégration de salariés en situation de handicap est mesurable dans les pays dans lesquels une législation spécifique existe (Espagne, France et Italie). Sur ce périmètre, le taux d'emploi atteint 4,18 % au 31 décembre 2014.

En France, en 2014, l'accent s'est poursuivi sur le maintien dans l'emploi et l'évolution professionnelle de ces salariés. Les « Journées découverte métiers » ont permis à ceux qui le souhaitaient, de travailler sur leur évolution professionnelle ; elles ont été récompensées par les prix OCIRP et Cercle Humana. L'évolution du taux d'emploi des salariés en situation de handicap atteste de la politique volontariste de STEF sur le sujet : celui-ci est passé, en 8 ans, de 2,78 % à 4,51 %.

Dans les filiales européennes, des partenariats se développent avec des associations d'insertion de personnes en situation de handicap (activités de sous-traitance en Espagne, activité de co-packing en Belgique).



### Égalité professionnelle h/f

En France, un accord-cadre signé en mars 2013 a permis aux filiales de mettre en place, à leur niveau, un accord ou un plan d'actions. Une campagne de sensibilisation a été menée le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

#### Séniors

En France, les mesures spécifiques adaptées aux séniors pour les accompagner dans leur gestion de carrière sont déployées : formations spécifiques pour « dynamiser sa seconde partie de carrière » ou « anticiper sa cessation d'activité ».

### Santé et sécurité au travail (SST)

En France, l'année 2014 a vu la démarche SST se renforcer avec la mutualisation, en France, du réseau des animateurs prévention, ainsi que les plans d'actions SST associés.

Les différents outils (document unique d'évaluation des risques, visites terrains, analyse des accidents du travail) et programmes (Challenge SST, outil informatique dédié) mis en œuvre, déployés et optimisés en 2014, ont permis une meilleure maîtrise des situations de danger et des risques majeurs. Le taux de fréquence des accidents avec arrêt est de 46,3 pour 881 accidents avec arrêt, le taux de gravité est de 2,8.

Chacun des autres pays d'implantation poursuit ses actions et une coordination se met en place pour partager les bonnes pratiques. Pour l'ensemble du groupe, le taux de fréquence des accidents avec arrêt est de 44,5 pour 1105 accidents avec arrêt, le taux de gravité est de 2,5.

### Qualité de vie au travail

La promotion de la qualité de vie au travail recouvre l'ensemble des actions qui ont pour objet de contribuer à la performance de l'entreprise par la prise en compte et l'amélioration des conditions d'exercice des emplois. En France, une équipe est dédiée à ce sujet ; dans les autres pays, la Direction des ressources humaines ou la Direction Métiers met en place les actions nécessaires.

### Ergonomie

L'ergonomie a pour objectif d'adapter le travail afin de contribuer à la préservation de la santé des salariés. En France, le groupe poursuit la démarche de diagnostic d'exposition aux facteurs de pénibilité, pour l'ensemble des métiers des filiales concernées. Parallèlement, des interventions ergonomiques sont réalisées (aménagement d'espaces de travail administratif et de lignes de conditionnement).

### Psychologie du travail

En 2014, en France, l'axe principal a été celui de la prévention des risques psychosociaux (RPS). La signature d'un accord dans ce domaine a permis de structurer les actions de prévention. Dans ce cadre, des actions de sensibilisation, des diagnostics approfondis sur site et des actions d'accompagnement individuel ont été engagés.



### Relations sociales

Chez STEF, la permanence du dialogue représente le socle des relations sociales.

Les instances légales - délégués du personnel, comités d'entreprise et CHSCT - sont présentes dans les filiales et établissements du groupe, suivant la réglementation propre à chaque pays.

À des niveaux supérieurs de l'organisation, des instances supra-légales - coordonnateurs syndicaux et comités de réseau, transport et logistique - complètent les dispositifs légaux que sont le Comité d'entreprise européen et le Comité de groupe. Ce dispositif favorise un dialogue riche à chaque niveau pertinent de l'organisation.

Dans cet esprit, pour prendre en compte l'évolution du périmètre du groupe et de ses pratiques, des avenants à la constitution du Comité de groupe et à l'accord de droit syndical ont été signés en 2013. Ce cadre modernisé a permis de signer deux accords en 2014 (prime partage des profits et risques psychosociaux).

### Actionnariat salarié

Avec près de 17 % du capital de STEF détenus par ses salariés par l'intermédiaire d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise, STEF a fait du principe d'association des salariés à son capital, un modèle unique dans son secteur d'activité.

Ce dispositif est indissociable de l'histoire et de la culture d'entreprise du groupe et le maintien d'un haut niveau d'actionnariat salarié est considéré comme un levier d'efficacité de STEF dans ses métiers. L'actionnariat salarié est devenu, au fil des années, un outil de motivation salariale et renforce le sentiment d'appartenance des salariés. Il représente un élément fort de cohésion sociale.

64 % des salariés, en France, sont aujourd'hui actionnaires du FCPE STEF. Celui-ci est progressivement déployé dans les pays où STEF est implanté.

# Engagements sociétaux



## Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

STEF a l'obligation de garantir le respect de la chaîne du froid et celui de la traçabilité des produits qui lui sont confiés. Pour répondre à ces exigences, STEF déploie sur ses sites :

- des systèmes de mesure et d'enregistrement de température pendant les périodes d'exploitation (véhicules et immobilier) ;
- des systèmes de télésurveillance pour les périodes hors exploitation ;
- des systèmes d'information qui assurent la traçabilité des marchandises confiées et qui permettraient de répondre à toute demande d'identification et de localisation.

STEF a mis en place un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) en France, lequel décrit les mesures permettant d'assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire des activités du groupe vis-à-vis d'éventuels risques biologiques, physiques et chimiques. Le bon déploiement de ce Plan est conforté par des audits de conformité, accompagnés de plans d'actions. Les sites en France disposent d'un agrément sanitaire, la démarche est systématiquement engagée pour ceux qui sont intégrés en cours d'année.



## Mécénat

STEF choisit de s'impliquer sur le long terme dans des actions construites avec des partenaires implantés, comme lui, dans le tissu régional, et qui correspondent à son expertise et à ses valeurs.

STEF apporte son soutien aux associations « Sport dans la ville » et « Nos quartiers ont du talent ». Celles-ci ont, notamment, pour ambition d'aider des jeunes en difficulté à s'insérer dans le monde de l'entreprise. Elles portent, dans le même temps, les valeurs de solidarité et de persévérance qui caractérisent le groupe.

Depuis 2008, STEF soutient l'équipe de France paralympique. Dans le cadre du renouvellement de son partenariat, STEF est partenaire officiel de la commission « Ski Handisport » et soutiendra les activités de loisirs ainsi que les compétitions nationales et internationales organisées par la Fédération Française Handisport.

En 2014, STEF a renouvelé pour trois ans sa convention de mécénat avec les Restos du Cœur : elle porte sur l'insertion professionnelle de bénéficiaires, la formation de bénévoles, le mécénat de compétences et l'aide logistique pour la campagne annuelle et les dons d'industriels. Plus de 7 000 palettes de denrées alimentaires ont été transportées en 2014.

En Espagne, le groupe a noué un partenariat avec l'Association des fabricants et distributeurs (AECOC) afin de collecter des denrées vers les entrepôts de la banque alimentaire espagnole. 1 500 tonnes ont été acheminées en 2014 pour cette mission dont l'enjeu est la lutte contre le gaspillage alimentaire et contre la production de déchets.

## Dialogue avec les parties prenantes

STEF veille à maintenir des liens étroits avec les organismes et syndicats professionnels représentatifs de la profession (Association Française du Froid, Institut International du Froid, TLF, Transfigoroute, UNTF, USNEF, ECSLA). En tant que spécialiste de la température dirigée en Europe, STEF participe à des travaux et réflexions sur des projets d'évolution réglementaire (Club Demeter, Observatoire Environnement Energie et Transport).

Par ailleurs, en tant qu'employeur, le groupe tisse, dans les régions et dans les pays où il est implanté, des relations avec les universités et les acteurs de l'insertion professionnelle.

## Préservation de la biodiversité

Lors de ses projets de constructions de type ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement), nécessitant une autorisation préfectorale d'exploiter, STEF respecte les dispositions relatives aux études d'impact en matière de biodiversité, y compris les prescriptions relatives à la préservation des zones humides.

Dans le Maritime, La Méditerranée veille à la préservation de l'environnement : participation de ses collaborateurs à des opérations de nettoyage des calanques, communication sur la propreté en mer, sensibilisation des enfants au milieu maritime. En décembre 2013, elle a été lauréate du trophée « Charte Bleue » décerné par Armateurs de France, pour l'ensemble de ses actions.

# Tableau de concordance RSE

## Informations sociales

### **a** **Emploi** p.32-34

- effectif total, répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique
- embauches et licenciements
- rémunérations et leur évolution

### **b** **Organisation du travail** p.35-39

- organisation du temps de travail ; absentéisme
- respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective
- élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession
- élimination du travail forcé ou obligatoire ; abolition effective du travail des enfants

### **c** **Relations sociales** p.39

- organisation du dialogue social (procédures d'information et de consultation du personnel et négociations)
- bilan des accords collectifs

### **d** **Santé et sécurité** p.38-39

- conditions de santé et de sécurité au travail
- bilan des accords avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel / santé et sécurité au travail
- accidents du travail (fréquence, gravité, maladies professionnelles)

### **e** **Formation** p.36-37

- politique en matière de formation
- nombre total d'heures de formation

### **f** **Egalité de traitement** p.38-39

- mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
- mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées
- politique de lutte contre les discriminations

### **g** **Respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT** p.35

## Informations environnementales

### **a** **Politique générale en matière environnementale** p.26-29

- organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement
- actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement
- moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions
- montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

### **b** **Pollution et gestion des déchets** p.30

- mesures de prévention, de réduction de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement
- mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets
- prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

### **c** **Utilisation durable des ressources** p.27-30

- consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales
- consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation
- consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables
- utilisation des sols N/A

### **d** **Changement climatique** p.26-28

- rejets de gaz à effet de serre
- adaptation aux conséquences du changement climatique

### **e** **Protection de la biodiversité** p.41

- mesures prises pour préserver et développer la biodiversité

## Engagements sociétaux

### **a** **Impact territorial, économique et social de l'activité de la société** p.41

- en matière d'emploi et de développement régional sur les populations riveraines ou locales

### **b** **Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société,** p.41

- (associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines )
- conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations
  - actions de partenariat ou de mécénat

### **c** **Sous-traitance et fournisseurs** p.31

- prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux
- importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs de leur responsabilité RSE ;

### **d** **Loyauté des pratiques** p.40

- actions engagées pour prévenir la corruption
- mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

### **e** **Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme** N/A

## Attestation d'un commissaire aux comptes

Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion.

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la société STEF, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1058<sup>(16)</sup>, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce.

### Responsabilité de la Société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du Code de commerce, préparées conformément aux référentiels utilisés par la Société (ci-après les « Référentiels »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion disponible sur demande au siège de la Société.

### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

### Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application

du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;

- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 3 personnes entre janvier et mars 2015 pour une durée d'environ 4 semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000<sup>(17)</sup>.

### 1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de Développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la Société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la Société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe « Méthodologie de reporting » du rapport de gestion.

<sup>(16)</sup> dont la portée est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

<sup>(17)</sup> ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

Sur la base de ces travaux et compte-tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

### 2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

#### Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une quinzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE, auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité, leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la Société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de Développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes<sup>(18)</sup> :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;

<sup>(18)</sup> Informations sociales : effectifs fin de période, répartition par sexe et par âge, nombre d'heures de formation, turn-over, taux d'absentéisme. Informations environnementales : consommation d'eau des sites, consommation d'électricité, consommation de Gazole au 100km en parc propre, émission de CO<sub>2</sub> – geqCO<sub>2</sub>/tonne.kilomètre, répartition du parc propre selon la Norme Euro. Informations sociétales : mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs.

- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées<sup>(19)</sup> en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 81 % des effectifs et entre 76 % et 100 % des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la Société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

<sup>(19)</sup> Informations sociales : sur le site de Paris, sur le site de Fauverney à Dijon et sur le site de Marseille (CMN et CMM). Informations environnementales et sociétales : sur le site de Gerland en région Lyonnaise et sur le site de Fauverney à Dijon.

### Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Fait à Paris La Défense, le 21 avril 2015  
L'organisme tiers indépendant, Mazars SAS

Emmanuelle RIGAUDIAS  
Associée RSE & Développement Durable



# Facteurs de risques

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère, à sa meilleure connaissance, qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs ou susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif, hormis ceux présentés.

## Risques liés aux activités du groupe

### Risques macro-économiques liés à la conjoncture de certaines zones géographiques

La situation économique dans les pays d'implantation que sont l'Italie, l'Espagne et le Portugal pourrait se traduire par une baisse de chiffre d'affaires et de rentabilité des filiales concernées. Afin de limiter son exposition à ces risques macro-économiques, STEF oriente sa stratégie sur la recherche d'un équilibre entre, d'une part, les deux principaux pôles d'activité, le transport et la logistique, d'autre part, la diversification de son portefeuille de clients entre les grands comptes et le mid-market.

### Risque de destruction des outils d'exploitation

L'activité du groupe est centrée sur les denrées périssables et les produits à contrainte de température et de date. Il est donc exposé au risque de destruction des outils d'exploitation et à celui de la rupture de la chaîne du froid, avec leurs conséquences sur les marchandises confiées.

Pour pallier ces risques et réduire les conséquences dommageables d'une problématique de cet ordre, l'organisation du groupe et le maillage territorial de ses implantations lui permettraient de faire face, dans un délai rapide, à l'impossibilité d'utiliser un ou plusieurs de ses outils d'exploitation.

La Direction d'exploitation a pour mission permanente de prévoir et de mettre en œuvre des solutions pour assurer la continuité de l'exploitation en dépit des aléas qui se présentent (climatiques, sociaux ou d'ordre accidentel).

### Risque de rupture de la chaîne du froid

Le groupe a mis en place des procédures de sécurisation et de contrôle de la chaîne du froid.

Les outils immobiliers sont équipés de systèmes d'enregistrement de température pendant l'exploitation et de systèmes de télésurveillance pour les périodes hors exploitation.

Ces systèmes permettent, en outre, de réduire au maximum les risques de destruction d'un bâtiment ou d'endommagement des marchandises confiées, notamment par suite du déclenchement d'un incendie. Ainsi, les conséquences d'un risque incendie paraissent limitées à l'échelle du groupe, le nombre d'entrepôts et de plates-formes exploités permettant de transférer rapidement les flux affectés par le dommage vers un autre site.

Par ailleurs, STEF a mis en place un programme de maintenance et investit chaque année dans la mise en sécurité de ses sites, de façon à prévenir tout incident et à réduire au maximum les risques de survenance d'un sinistre et pour en minimiser la portée, en cas de survenance. Une direction dédiée, la Direction technique immobilier, est en charge de ces actions et une politique harmonisée de prévention est déployée à l'échelle du groupe, s'appuyant sur des outils d'évaluation et de suivi des recommandations.

### Risque sanitaire

Le Plan de Maitrise Sanitaire (PMS) de STEF décrit les mesures permettant d'assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire des activités du groupe vis à vis d'éventuels risques biologiques, physiques et chimiques. Le PMS s'inscrit dans le cadre de la réglementation européenne, dite « Paquet Hygiène ». En application de cette réglementation, STEF a mis en place au travers de son PMS des mesures de maîtrise de ce risque : Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH), des procédures basées sur l'HACCP (système d'identification, d'évaluation et de maîtrise des dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments), ainsi que des procédures de traçabilité et de gestion des produits non conformes.

### Respect des normes environnementales

Les sites du groupe doivent respecter les normes applicables en matière d'environnement. Les projets immobiliers sont réalisés dans le respect de la réglementation propre aux installations classées pour le respect de l'environnement (ICPE), prennent en compte les impacts environnementaux selon les prescriptions de la Charte AFILOG « plateforme logistique durable » et les préconisations du référentiel HQE (Haute Qualité Environnementale) propre aux entrepôts frigorifiques.

### Risque routier

Le risque routier est inhérent à l'activité Transport. STEF fait de la sécurité routière une priorité.

La maîtrise du risque routier s'effectue par un plan de formation à la sécurité (hors formation obligatoire), représentant, en 2014, 9 000 heures, 3 200 conducteurs formés régulièrement, 20 formateurs spécialistes de la sécurité routière. Par ailleurs, un plan de prévention spécifique est déployé. Ces actions permettent une amélioration régulière de la fréquence de la sinistralité.

### Risque lié aux systèmes d'information

Du fait de sa dépendance aux flux d'informations qui circulent en permanence et à leur nécessaire sécurisation, la sauvegarde et la sécurité des données sont une priorité. C'est pourquoi, un pôle d'expertise dédié aux systèmes d'information est présent dans l'organisation, STEF Information et Technologies. La sécurisation des données, leur restauration rapide en cas d'incident affectant les unités centrales et le maintien de l'intégrité des systèmes d'information constituent un enjeu fondamental de la relation avec les clients.

### Assurances et couverture des risques

Le groupe dispose, au travers de ses programmes d'assurances, tant en dommages/pertes d'exploitation qu'en responsabilité civile, d'une couverture aussi adaptée que possible aux responsabilités qu'il assume. Une politique prudente en matière de garanties et de franchises, revalidée périodiquement pour répondre aux évolutions des marchés et à la croissance du groupe, doublée d'une politique volontariste de prévention et de formation, réduit l'exposition du groupe aux conséquences d'un important sinistre.

## Délégation de service public pour la desserte de la Corse

La Méridionale exerce une convention de Délégation de Service Public (DSP) pour la desserte de la Corse, via le port de Marseille, conclue avec la Collectivité Territoriale de Corse et son établissement public, l'Office des Transports de la Corse, dans le cadre d'un partenariat conjoint, non solidaire avec la SNCM.

En cas de redressement judiciaire d'un co-délégataire, la DSP contient des dispositions spécifiques permettant d'assurer la continuité de la desserte territoriale pendant une période donnée. La défaillance d'un partenaire est sans effets immédiats sur la situation du co-délégataire restant qui continue de remplir ses propres obligations au titre de la convention.

## Risques de marché

### Risque de liquidité

Les besoins de trésorerie du groupe sont assurés, majoritairement, par les lignes de crédit obtenues au niveau de la société mère. STEF dispose, au 31 décembre 2014, de 23 lignes de crédit confirmées à moyen terme, totalisant 298 M€. Elles sont utilisées à hauteur de 183 M€ au 31 décembre 2014. Les tirages sont effectués pour des périodes comprises entre un et trois mois et portent intérêt au taux du jour du tirage. La durée de vie initiale de ces lignes varie entre 4 et 5 ans.

La société STEF dispose également de crédits spot totalisant 37 M€, utilisés à hauteur de 23 M€ au 31 Décembre 2014 et d'autorisations de découverts, sans échéances convenues, totalisant 90 M€, dont 32 utilisées au 31 décembre 2014. Les besoins de trésorerie courants des filiales sont assurés principalement par la maison mère, via une convention de centralisation de trésorerie européenne.

Les lignes de crédit confirmées, non utilisées, et les autorisations de découverts disponibles et crédits spot, combinées avec une bonne planification des flux, assurent au groupe une excellente maîtrise de son risque de liquidité.

Certaines lignes et emprunts sont assortis d'engagements de la part du groupe, notamment le respect de ratios financiers. Les principaux ratios sont les suivants : EBITDA / Charges financières nettes supérieur à 6 ou 6,5 et Endettement Net / Fonds Propres inférieur à 1,7. Au 31 Décembre 2014, environ 50 % de la dette financière brute du Groupe est assortie de covenants financiers. A cette date, le groupe respecte l'ensemble des engagements attachés aux financements dont il dispose.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

### Risque de taux d'intérêt

En 2014, le groupe a profité de la baisse des taux d'intérêts pour passer à taux fixe une partie de son endettement via la mise en place de couvertures de taux.

L'endettement financier consolidé du groupe est aujourd'hui majoritairement à taux fixe, qu'il s'agisse des tirages à court terme sur lignes confirmées ou de l'endettement en crédit-bail et en prêt long terme hypothécaire qui constituent les deux modes habituels de financement des immobilisations.

Au 31 décembre 2014, la part de la dette à taux variable, après couverture, représentait 41 % de la dette financière brute du groupe. Le détail de l'exposition du groupe au risque de taux d'intérêts est présenté dans la note 4.25 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'objectif du groupe, s'agissant de la gestion du risque de taux d'intérêt, est de poursuivre une logique de micro-couverture au fur et à mesure de la signature de nouveaux contrats de financements

immobiliers. Cette politique de couverture doit permettre, à terme, d'optimiser l'adossement des instruments de couverture aux dettes sous-jacentes, tout en améliorant son efficacité et en respectant les obligations comptables en termes de comptabilité de couverture.

### Risque de change

L'essentiel des flux en dehors de la zone euro concerne la Suisse, dont l'activité représente une faible part du chiffre d'affaires du groupe. Sur ce périmètre, les revenus et les coûts associés sont comptabilisés en francs suisses, ce qui limite l'impact d'une variation du taux de change €/CHF sur les résultats du groupe.

### Risque de crédit clients

La politique de dépréciation des créances clients chez STEF est la suivante : les créances considérées comme douteuses, selon une approche juridique ou financière, sont dépréciées pour la totalité du montant jugé non recouvrable. Les créances jugées litigieuses ou incertaines et en particulier, toutes les créances âgées de plus de 6 mois, qui n'entrent pas dans la catégorie précédente, font l'objet d'une dépréciation de la totalité de leur montant hors taxes.

Le groupe a souscrit un contrat d'assurance-crédit auprès d'un partenaire notoire, concernant les activités de transport routier et maritime en France et la totalité des activités des pays Européens.

Par ailleurs, pour le transport, le mécanisme de « l'action directe » (loi Gayssot) du transporteur à l'égard de l'expéditeur et/ou du destinataire final de la marchandise et pour l'activité logistique, le droit de rétention sur les marchandises de l'entrepositaire permettent de réduire considérablement le risque de non recouvrement des créances commerciales.

Enfin, aucun client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires du groupe, ce qui limite le risque que la défaillance de l'un d'entre eux ait des effets significatifs sur les résultats du groupe.

## Risque sur le gazole

En tant que consommateur important de gazole pour ses activités, STEF est exposé aux variations du prix de ce carburant. En France, un dispositif réglementaire permet de répercuter, en pied de facture, les variations de prix du gazole aux clients, limitant ainsi très fortement l'exposition résiduelle à ce risque. Aussi, la mise en place d'instruments de couverture sur ce produit n'est pas privilégiée à ce stade.

## Risque de défaillance du système de contrôle interne

Le groupe a mis en place un dispositif de contrôle interne, sur le périmètre de consolidation, destiné à améliorer la maîtrise des activités et l'efficacité de ses opérations. Comme tout système de contrôle, le système de contrôle interne, aussi complet soit-il, ne peut offrir qu'une assurance raisonnable, mais en aucun cas une garantie absolue que les risques auxquels est exposé le groupe soient totalement éliminés. Pour l'exercice 2014, les audits internes réalisés n'ont pas révélé de défaillance du contrôle interne ayant pu entraîner des risques substantiels.

## Procédures, contrôles fiscaux et litiges

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du groupe. L'évaluation des provisions constituées en date d'arrêtés des comptes est jugée pertinente par la Société.

# Gouvernance

Les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées. Ce mode de gouvernance a été déterminé compte-tenu de l'évolution des activités du groupe, notamment au niveau européen et de sa structure opérationnelle décentralisée.

- La Présidence de STEF est assurée par M. Francis LEMOR
- La Direction Générale est confiée à M. Jean-Pierre SANCIER
- Deux Directeurs Généraux Délégués complètent cette organisation :
  - M. Serge CAPITAINE, en charge du commerce et du marketing
  - M. Stanislas LEMOR, en charge de l'administration et des finances

M. Bruno DUQUENNE, Directeur Général Délégué, en charge des activités européennes, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014 et son mandat de Directeur Général Délégué a cessé à cette date. Les fonctions opérationnelles de M. Bruno DUQUENNE sont assurées depuis, en fonction de la taille et de l'implantation des entités qui étaient sous sa supervision, par MM. J.P. SANCIER, S. CAPITAINE et S. LEMOR.

## Modifications au sein du Conseil d'administration

Le mandat de M. Xavier OGIER DU TERRAIL s'est achevé le 14 mai 2014, date de l'Assemblée Générale des actionnaires. M<sup>me</sup> Elisabeth DUCOTTET a été nommée administrateur lors de cette même Assemblée.

En application de la loi du 14 juin 2013, dite de sécurisation de l'emploi, deux administrateurs représentant les salariés sont entrés en fonction le 28 janvier 2015, l'un, désigné par le Comité d'entreprise de la Société, M. Alain GEORGES et le second, désigné par le Comité d'entreprise européen, M. Jean-Michel DELALANDE.

Les mandats de MM. GIUILY et de LAMBILLY s'achèvent le 20 mai 2015 à l'issue de l'Assemblée Générale. Le Conseil d'administration sera désormais composé de 14 membres.

## Mandats et fonctions exercés par les administrateurs en 2014

### M. Francis LEMOR

Président du Conseil d'administration, administrateur depuis 1983

- Président du Conseil d'administration, puis depuis le 17 mars 2014, Président Directeur Général de la société Union Economique et Financière (UEF)
- Représentant légal, depuis le 17 mars 2014, de la société UEF, Président de la Société Européenne de Logistique du Froid
- Administrateur d'Atlantique Management
- Président du Conseil d'administration d'Immostef
- Administrateur de la Compagnie Méridionale de Navigation (CMN)
- Administrateur de STEF Iberia (Espagne)
- Administrateur de STEF Suisse

### M. Gilles BOUTHILLIER

Administrateur depuis 1997

- Administrateur de Worms Services Maritimes

### M. Alain BRÉAU

Administrateur depuis 2004

- Président de Superga Invest et de SST, Directeur général de Temis Movimoda, administrateur de Superga Lux, gérant de la SCI du 4, rue du Hoguet, représentant permanent de Superga Invest
- Président de Manifesto, Directeur de Manifesto UK

### M<sup>me</sup> Elisabeth DUCOTTET

Administratrice depuis 2014

- Gérante de Holding Thuasne, Présidente de Thuasne Management, mandats de présidence et de direction dans des sociétés membres du groupe Thuasne en Europe
- Associée gérante de la SCI Val du Parc
- Administratrice d'Universcience et Museal Luxembourg

### M. Jean-Charles FROMAGE

Administrateur depuis 2005

- Administrateur d'Atlantique Management
- Administrateur de la Compagnie Méridionale de Navigation (CMN)
- Président du Conseil d'administration de STEF Iberia (Espagne), Gérant de STEF Portugal-Logistica e Transporte LDA
- Président du Conseil d'administration de STEF Italia S.P.A., STEF Italia Holding S.R.L. et de STEF Logistics Italia Srl, Administrateur de STEF International Italia S.P.A. (Italie)
- Représentant permanent de STEF Transport au Conseil d'administration de Froid Combi, de Prim@ever et de GST Prim@ever
- Représentant permanent de STEF au Conseil d'administration de la société Immostef,
- Administrateur de STEF Suisse

### M. Eric GIUILY

Administrateur depuis 1992

- Président de Clai SAS, administrateur de Socoma.

### M. Emmanuel HAU

Administrateur depuis 2007

- Administrateur de Aedian SA.

### M<sup>me</sup> Estelle HENSGEN-STOLLER

Administratrice depuis 2013

### M. Bernard JOLIVET

Vice-président de STEF, administrateur depuis 1996

- Président Directeur Général d'Atlantique Management
- Représentant permanent de STEF au Conseil d'administration de STEF Logistique Plouenan

### M. Robert de LAMBILLY

Administrateur depuis 2007

- Président de STIM d'Orbigny
- Administrateur de la Compagnie Méridionale de Navigation (Président du Conseil d'administration de cette même société jusqu'au 20 juin 2014)

### M<sup>me</sup> Murielle LEMOINE

Administratrice depuis 2011

- Administratrice d'Immostef

### M. Dominique NOUVELLET

Administrateur depuis 2003

- Administrateur de Siparex Associés, de Tuninvest Finance Group (Tunisie), de Morocco Capital Invest (Maroc) et de Beltone Financial (Luxembourg)

### M. Xavier OGIER DU TERRAIL

Administrateur de 2001 à 2014

- Président de Financière de l'Aven SAS

### Allianz Vie, représentée par M. Peter ETZENBACH

Administrateur depuis 1997

- M. Peter ETZENBACH exerce des mandats dans des sociétés membres du groupe Allianz Vie

### Atlantique Management, représentée par

#### M. François de COSNAC

Administrateur depuis 2010

- Administrateur d'Immostef et d'UEF
- Représentant permanent de la société UEF, administrateur d'Atlantique Management
- Président de Gerignac SAS et Président de Géribourg, gérant de FDC Conseil Patrimoine, Vice-Président du Conseil de surveillance d'Auris Gestion Privée
- Représentant légal de la société UEF, Président de la Société Européenne de Logistique du Froid jusqu'au 17 mars 2014

La Société a adopté le code de gouvernance Middlenext. Le Conseil d'administration comprend six administrateurs indépendants au sens des critères du code Middlenext. Il s'agit de Mesdames DUCOTTET et LEMOINE, MM. BOUTHILLIER, BRÉAU, GIUILY, et HAU.

### Mandats et fonctions exercés par les membres de la Direction Générale en 2014

#### M. Jean-Pierre SANCIER

Directeur Général

- Président de STEF Transport
- Administrateur de STEF Italia Holding, de STEF Italia S.P.A. et de STEF Logistics Italia S.R.L.
- Administrateur de STEF Iberia (Espagne) et de TFE Transport AG (Suisse) (jusqu'au 13 août 2014)

#### M. Serge CAPITAINE

Directeur Général Délégué

- Président du Conseil d'administration de STEF Logistics Courcelles, de STEF Logistics Saintes et de STEF Transport Saintes (Belgique)

#### M. Bruno DUQUENNE

Directeur Général Délégué, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2014

- Administrateur de la Société Immostef
- Directeur Général Délégué de STEF Transport (jusqu'au 30 juin 2014)
- Administrateur et Vice-Président de STEF Suisse SA (Suisse)
- Administrateur de Olano Valencia S.L., de STEF Los Olivos et de STEF Iberia (Espagne)
- Gérant de STEF Portugal-Logistica e Transporte, Lda (Portugal)
- Administrateur de STEF Logistics Courcelles, de STEF Logistics Saintes et de STEF Transport Saintes (Belgique) Président de ces sociétés jusqu'au 30 juin 2014
- Administrateur de STEF International Italia S.P.A., de STEF Italia Holding S.L.R., de STEF Italia S.P.A. et de STEF Logistics Italia S.R.L (Italie)

#### M. Stanislas LEMOR

Directeur Général Délégué

- Administrateur de STEF Transport Saintes et de STEF Logistics Saintes (Belgique)
- Administrateur de STEF Italia Holding S.R.L., de STEF Italia S.P.A. et de STEF Logistics Italia S.R.L., de STEF International Italia S.P.A (Italie)
- Administrateur de STEF Iberia (Espagne) Représentant permanent de STEF Logistique au Conseil d'administration de GEFA
- Administrateur d'UEF

### Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération du Président du Conseil d'administration, du Directeur Général et celle des Directeurs Généraux Délégués sont fixées par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des rémunérations des mandataires sociaux. Ce comité, composé de M<sup>me</sup> LEMOINE et de MM. BOUTHILLIER et ETZENBACH, se détermine chaque année en fonction des performances globales du groupe et d'éléments objectifs de comparaison.

M<sup>me</sup> HENSGEN-STOLLER, Directrice Comptes-Clés Logistique France, est rémunérée dans le cadre de son contrat de travail.

Les membres du Conseil d'administration reçoivent des jetons de présence dont l'enveloppe globale a été fixée à 75 000 € par l'Assemblée Générale des actionnaires. Une quote-part supplémentaire de 12 000 € est réservée aux administrateurs, membres du Comité d'audit.

Les contrats de travail de MM. J.P. SANCIER, S. CAPITAINE et S. LEMOR contiennent des dispositions relatives aux indemnités à leur verser en cas de rupture du contrat de travail, entrant dans le champ des conventions et engagements réglementés relevant de l'article L.225-42-1 du Code de commerce. Conformément à la loi, les engagements excédant les limites conventionnelles ont été soumis au respect de critères de performances, appréciés au regard de celles de la Société et qui sont la réalisation d'une croissance annuelle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel consolidés au moins égale à 3 %. Ces engagements ont été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société.

Le contrat de travail de M. B. DUQUENNE contenait des dispositions relatives aux indemnités à lui verser en cas de rupture du contrat de travail, entrant dans le champ des conventions et engagements réglementés relevant de l'article L.225-42-1 du Code de commerce. M. B. DUQUENNE, ayant fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> juillet 2014, ces engagements n'ont pas trouvé à s'appliquer.

### Rémunérations, nettes de prélèvements sociaux, versées aux mandataires sociaux :

(En euros)	Jetons de présence 2014	Rémunération fixe 2014	Rémunération variable 2014 <sup>(1)</sup>	Rémunération exceptionnelle 2014 <sup>(2)</sup>	Avantages en nature 2014
<b>Administrateurs</b>					
<b>Francis LEMOR</b> Président du Conseil d'administration	11 215	178 497	86 814		5 016
<b>Bernard JOLIVET</b> Vice-président	8 715			55 000	
Gilles BOUTHILLIER	3 629				
Alain BRÉAU	4 839				
Elisabeth DUCOTTET	3 629				
Jean-Charles FROMAGE	11 535		67 423	165 000	
Eric GIUILY	2 419				
Emmanuel HAU	10 048				
Estelle HENSGEN-STOLLER	6 048	50 506	7 118		2 546
Robert de LAMBILLY	7 715	100 107 <sup>(3)</sup>	123 198		
Murielle LEMOINE	9 548				
Dominique NOUVELLET	8 839				
Xavier OGIER DU TERRAIL	3 753				
Allianz Vie, représentée par Peter ETZENBACH	6 048				
Atlantique Management, représentée par François de COSNAC	9 548				
<b>Direction Générale</b>					
Jean-Pierre SANCIER, Directeur Général		232 948	112 314		6 449
Serge CAPITAINE, Directeur Général Délégué		196 629	94 218		4 392
Bruno DUQUENNE, Directeur Général Délégué, jusqu'au 1 <sup>er</sup> juillet 2014	3 500	380 870 <sup>(4)</sup>	92 682		1 746
Stanislas LEMOR, Directeur Général Délégué		177 794	76 775		3 042

<sup>(1)</sup> versée en 2014 au titre de l'exercice 2013. Ces rémunérations variables sont fixées en fonction des performances globales du groupe STEF et d'éléments objectifs de comparaison.

<sup>(2)</sup> le Conseil d'administration a alloué à MM. B. JOLIVET et J.C. FROMAGE une rémunération exceptionnelle au titre des missions de conseil qui leur ont été confiées à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012 et qui sont détaillées ci-dessous.

<sup>(3)</sup> dont 56 375 euros d'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

<sup>(4)</sup> dont 279 827 euros d'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Deux conventions ont été conclues avec MM. B. JOLIVET et J.C. FROMAGE, anciens Directeurs Généraux Délégués :

M. B. JOLIVET a pour mission de conseiller le Président et d'assurer, le cas échéant, la présidence du Conseil d'administration en cas d'empêchement du Président. Il peut se voir confier des missions de représentation des intérêts du groupe auprès des administrations, des pouvoirs publics et des instances professionnelles.

M. J.C. FROMAGE assure la présidence des filiales espagnoles, portugaises et italiennes et assiste le groupe dans les opérations de croissance externe et dans la recherche de nouveaux marchés.

## Renseignements à caractère général

Au 31 décembre 2014, le capital social s'élève à 13 515 649 €, composé de 13 515 649 actions d'une valeur nominale de 1 €. Il n'a subi aucune variation au cours de l'exercice 2014.

Une réduction du capital par annulation de 350 000 actions auto-détenues a été décidée par le Conseil d'administration le 28 janvier 2015, sur délégation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

### Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2014

9 455 881 actions bénéficiaient d'un droit de vote double en vertu des dispositions de l'article 19 des statuts de la Société.

	Actions	% capital	Droits de vote théoriques	% droits de vote théorique	Droits de vote exerçables <sup>(1)</sup>	% droits de vote exerçables
Atlantique Management <sup>(1)</sup>	3 998 697	29,59 %	7 959 265	34,65 %	7 959 265	36,54 %
FCPE STEF <sup>(2)</sup>	2 211 813	16,36 %	4 411 480	19,20 %	4 411 480	20,25 %
Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique (S.P.F.A) <sup>(1)</sup>	1 221 239	9,04 %	2 437 841	10,62 %	2 437 841	11,19 %
Union Economique et Financière (UEF) <sup>(3)</sup>	950 459	7,03 %	1 896 081	8,25 %	1 896 081	8,70 %
Société Européenne de Logistique du Froid <sup>(4)</sup>	737 809	5,46 %	1 471 371	6,41 %	1 471 371	6,75 %
M. Francis LEMOR <sup>(5)</sup>	63 787	0,47 %	127 319	0,55 %	127 319	0,58 %
Sous/total – action de concert	9 183 804	67,95 %	18 303 357	79,68 %	18 303 357	84,01 %
Auto-détention	1 187 116	8,78 %	1 187 116	5,17 %	0	0,00 %
Autres (actionnaires détenant moins de 5 % du capital)	3 144 729	23,27 %	3 481 057	15,15 %	3 481 057	15,99 %
<b>Total</b>	<b>13 515 649</b>	<b>100,00 %</b>	<b>22 971 530</b>	<b>100,00 %</b>	<b>21 784 414</b>	<b>100,00 %</b>

<sup>(1)</sup> Hors les droits de vote attachés aux actions privées de droit de vote (auto-détention, etc.)

<sup>(2)</sup> SA contrôlées par des dirigeants et cadres de STEF

<sup>(3)</sup> Le FCPE STEF est géré par Natixis Interépargne et regroupe des salariés de STEF

<sup>(4)</sup> SA contrôlée par la famille Lemor

<sup>(5)</sup> SAS détenue à 51 % par la société Union Economique et Financière et détenue pour le reste par des dirigeants et cadres de STEF

<sup>(6)</sup> Président du Conseil d'administration

### Franchissements de seuil

Bestinver Gestion, SGIC, société anonyme de droit espagnol agissant pour le compte de fonds sous gestion, a déclaré avoir franchi à la baisse les seuils de 10 % du capital et de 5 % des droits de vote, le 8 octobre 2014, puis de 5 % du capital, le 9 octobre 2014.

### Dispositions statutaires relatives au changement de contrôle

Les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositions qui auraient pour effet de retarder, différer ou entraver un changement de contrôle.

### Délégations de compétence en matière d'augmentation de capital

L'Assemblée Générale du 15 mai 2013 a délégué sa compétence au Conseil d'administration en vue de procéder à l'émission d'actions ordinaires et / ou

des valeurs mobilières donnant accès au capital et / ou à l'attribution de titres de créance et ce, avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Caractéristiques de la délégation	Montant maximal nominal autorisé en euros	Montant consommé au 31/12/2014 en euros	Solde en euros	Échéance de la délégation
Augmentation de capital	1 500 000	0	1 500 000	14 juillet 2015
Titres de créance susceptibles d'être émis	150 000 000	0	150 000 000	14 juillet 2015

### Valeurs mobilières donnant accès au capital – bons de souscription et / ou d'achat d'actions remboursables (BSAAR)

Nombre de BSAAR émis	Date de début d'exercice	Date de fin d'exercice	Prix d'exercice	Nombre de BSAAR exercés au 31 décembre 2014	Nombre de BSAAR annulés au 31 décembre 2014	Nombre de BSAAR restant restant à exercer
904 976	21/07/2010	20/07/2015	51,20 €	234	885 023	19 719

Les actions correspondant à l'exercice des bons d'achat d'actions et à l'échange des BSAAR ont été prélevées sur les actions auto-détenues par la Société.

## Acquisition par la Société de ses propres actions

### Résumé des opérations réalisées dans l'année par la Société et portant sur ses propres actions

Destination des titres détenus en autocontrôle	Comptes annuels au 31/12/2013	Titres acquis en 2014	Titres cédés en 2014	Titres transférés en 2014	Comptes annuels au 31/12/2014
Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité	15 992	202 539	-206 368		12 163
Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions	19 905			-186 <sup>(1)</sup>	19 719
Couverture d'attribution d'actions aux salariés dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise	34 240	30 000		-2 910 <sup>(2)</sup>	61 330
Remise en paiement ou en échange dans le cadre d'une acquisition	400 000	250 000			650 000
Actions propres en voie d'annulation <sup>(3)</sup>		350 000			350 000
Autres	93 904				93 904
<b>Total</b>	<b>564 041</b>	<b>832 539</b>	<b>-206 368</b>	<b>-3 096</b>	<b>1 187 116</b>

### Programme de rachat d'actions 2014

Durant l'exercice 2014, deux programmes de rachat d'actions se sont succédés.

Chaque programme, d'une durée maximale de 18 mois, a fait l'objet d'un descriptif de ses finalités et modalités, en application de l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF.

- Programme de rachat voté par l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 mai 2013, aux termes de la 8<sup>ème</sup> résolution : le cours maximal à l'achat a été fixé à 60 €, pour une part maximale de capital à acquérir de 10 %.

- Programme de rachat voté par l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 mai 2014, aux termes de la 9<sup>ème</sup> résolution : le cours maximal à l'achat a été fixé à 70 €, pour une part maximale de capital à acquérir de 10 %.

### Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité sur Euronext Paris a été confié à la société de bourse Gilbert Dupont. Ce contrat est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des entreprises d'investissement approuvée par la décision de l'AMF du 22 mars 2005. Au 31 décembre 2014, le solde d'auto-détention au titre du contrat de liquidité s'établit à 12 163 actions.

### Cours de bourse

Entre le 2 janvier et le 31 décembre 2014, le cours a évolué entre 39,00 € au plus bas et 64,00 € au plus haut.

Sur la même période, la moyenne des titres échangés quotidiennement s'établit à 11 960. Le cours moyen annuel s'établit à 53,35 €.

<sup>(1)</sup> lors de l'exercice de 186 bons d'achat d'actions

<sup>(2)</sup> lors de l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise

<sup>(3)</sup> annulation décidée le 28 janvier 2015 par le Conseil d'administration. STEF a acquis, les 8 et 10 septembre 2014, 630 000 titres pour un montant brut moyen de 44,93 €

### Événements importants intervenus dans le groupe entre la date de clôture et la date d'établissement du présent rapport

Réduction du capital social par annulation d'actions auto-détenues.

Le 28 janvier 2015, le Conseil d'administration a décidé d'annuler 350 000 actions auto-détenues, soit 2,59 % du capital social. A la suite de cette annulation, le capital social de STEF a été ramené à 13 165 649 actions, d'une valeur nominale de 1 €, soit un montant de 13 165 649 €.

### Répartition du capital et des droits de vote au 31 janvier 2015, à l'issue de l'opération

(9 455 881 actions bénéficiaient d'un droit de vote double)

	Actions	% capital	Droits de vote théoriques	% droits de vote théoriques	Droits de vote exerçables <sup>(1)</sup>	% droits de vote exerçables
Atlantique Management <sup>(1)</sup>	3 998 697	30,37 %	7 959 265	35,18 %	7 959 265	36,53 %
FCPE STEF <sup>(2)</sup>	2 211 813	16,80 %	4 411 480	19,50 %	4 411 480	20,25 %
Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique (S.P.F.A) <sup>(1)</sup>	1 221 239	9,29 %	2 437 841	10,79 %	2 437 841	11,19 %
Union Economique et Financière (UEF) <sup>(3)</sup>	950 459	7,22 %	1 896 081	8,38 %	1 896 081	8,70 %
Société Européenne de Logistique du Froid <sup>(4)</sup>	737 809	5,60 %	1 471 371	6,50 %	1 471 371	6,75 %
M. Francis Lemor <sup>(5)</sup>	63 787	0,48 %	127 319	0,56 %	127 319	0,58 %
Sous/total – action de concert	9 183 804	69,76 %	18 303 357	80,91 %	18 303 357	84,00 %
Auto-détention	835 106	6,34 %	835 106	3,69 %	0	0,00 %
Autres (actionnaires détenant moins de 5 % du capital)	3 146 739	23,90 %	3 483 067	15,40 %	3 483 067	16,00 %
<b>Total</b>	<b>13 165 649</b>	<b>100,00 %</b>	<b>22 621 530</b>	<b>100,00 %</b>	<b>21 786 424</b>	<b>100,00 %</b>

En conséquence de la réduction du capital de STEF, la société Atlantique Management a déclaré avoir franchi, le 28 janvier 2015, à la hausse le seuil de 30 % du capital de STEF.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) avait octroyé à la société Atlantique Management, à titre préalable, une dérogation à l'obligation de dépôt d'un projet d'offre publique portant sur les titres STEF, sur le fondement des articles 234-8, 234-9 6<sup>ème</sup> et 234-10 de son Règlement Général.

<sup>(1)</sup> Hors les droits de vote attachés aux actions privées de droit de vote (auto-détention, etc.)

<sup>(1)</sup> SA contrôlées par des dirigeants et cadres de STEF

<sup>(2)</sup> Le FCPE STEF est géré par Natixis Interépargne et regroupe des salariés de STEF

<sup>(3)</sup> SA contrôlée par la famille LEMOR

<sup>(4)</sup> SAS détenue à 51 % par la société Union Economique et Financière et détenue pour le reste par des dirigeants et cadres de STEF

<sup>(5)</sup> Président du Conseil d'administration.

# Perspectives 2015

En 2015, l'environnement réglementaire et fiscal des pays d'Europe du Sud semble évoluer dans un sens plus favorable aux entreprises.

En France, dans un contexte de baisse des coûts de l'énergie, le réseau de transport aura pour objectif de revenir au niveau de performance existant avant l'intégration d'EBREX et le réseau logistique poursuivra les adaptations rendues nécessaires par le développement des activités de restauration hors domicile et l'accompagnement de la transformation des schémas logistiques de la grande distribution.

Pour les activités internationales, 2015 sera une année de consolidation des performances historiques obtenues en 2014 et de développement d'outils immobiliers nécessaires à la couverture géographique des différents réseaux, principalement en Italie et en Suisse.

En 2015, la Méridionale œuvrera à l'intensification de la notoriété de sa marque et à la maîtrise des dépenses d'entretien des navires. Elle restera attentive aux problématiques liées à l'évolution du dossier du co-délégué du service public entre la Corse et Marseille.

Enfin, le groupe STEF poursuivra sa politique sélective d'investissements dans ses outils d'exploitation, notamment immobiliers et de cessions ciblées d'actifs non exploités.



# Sommaire



## Comptes consolidés

<b>Éléments financiers</b>	
Chiffre d'affaires consolidé	60
Résultats consolidés	61
Évolution du périmètre du groupe	63
Bilan et compte de résultat consolidés	64
Variation des capitaux propres consolidés	67
Tableau des flux de trésorerie	68
Annexe aux comptes consolidés	70
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	112

## Comptes annuels

Résultats de la Société mère	114
------------------------------	-----

## Contrôle interne

Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration et sur le Contrôle interne	116
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président	126

## Comptes consolidés

(en M€)

Chiffres d'affaires annuel	2014	2013	Variation
<b>Activités du groupe</b>	<b>2 395</b>	<b>2 275</b>	<b>5,3 %</b>
Ventes réalisées pour compte de tiers*	371	358	3,5 %
<b>Chiffre d'affaires total du groupe</b>	<b>2 765</b>	<b>2 633</b>	<b>5,0 %</b>

\*Les ventes réalisées pour compte de tiers représentent le chiffre d'affaires de négoce réalisé pour les clients de la logistique de restauration et trouvent leur contrepartie en « achat de marchandises ».

L'évolution du chiffre d'affaires du groupe a été principalement marquée par les effets de l'acquisition d'EBREX (3 mois d'activité en 2013, contre 12 mois en 2014) et l'accélération du développement des activités à l'International.

	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel	
	2014	2013	2014	2013
Transport France	1 219	1 161	50,1	58,7
Logistique France	486	465	18,4	21,1
International	553	513	28,8	17,7
Maritime	112	108	5,0	1,7
Autres activités	395	386	(0,3)	(1,8)
<b>Total</b>	<b>2 765</b>	<b>2 633</b>	<b>101,9</b>	<b>97,4</b>

### Transport France

Les résultats du pôle Transport France ont été affectés en 2014 par deux facteurs majeurs :

- l'intégration des flux d'EBREX et ses effets opérationnels au cours du premier semestre ;
  - la forte volatilité de la consommation alimentaire dans un contexte de stagnation et de concurrence entre les enseignes de la GMS.
- La fin de l'année a permis de constater une amélioration de la qualité opérationnelle et de la rentabilité.

### Logistique France

L'activité de la logistique France a bénéficié, en 2014, d'un dossier majeur de RHD apporté par EBREX et de l'ouverture réussie d'une nouvelle plate-forme GMS en région Midi-Pyrénées. Les efforts de structuration des activités RHD et de maîtrise des dépenses d'exploitation et de la masse salariale ont contribué à l'augmentation des marges de cette activité.

Le résultat opérationnel est cependant en baisse en 2014 pour s'établir à 17,8 M€. En effet, le résultat opérationnel 2013 intégrait un produit d'indemnisation des assurances de 7 M€ relatif à un sinistre intervenu en 2012 à Corbas.

### International

Dans un contexte toujours peu favorable en 2014 en Europe du Sud, les activités internationales ont affiché une forte progression, concrétisant les efforts de développement du groupe sur des marchés ciblés, proches de la France.

Le groupe a confirmé la bonne tendance observée en Italie avec un développement important sur le segment des clients de taille moyenne et les grands comptes export.

Le groupe a accéléré son développement en Europe du Nord avec l'acquisition de la société SPEKSNIJDER Transport aux Pays-Bas, qui a contribué à un apport d'environ 5 M€ de chiffre d'affaires en 2014 (sur 4 mois).

### Maritime

En 2014, pour la première année de la nouvelle Délégation de service public, la Méridionale a atteint ses objectifs de résultats, malgré les conflits sociaux qui ont affecté le port de Marseille. Le nombre de passagers transportés vers la Corse a baissé de 2,2 % sur l'année, alors que l'activité fret a mieux résisté avec une progression des volumes de 1,9 %.

## Résultats

(en M€)

	2014	2013	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 765</b>	<b>2 633</b>	<b>+5,0 %</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>101,9</b>	<b>97,4</b>	<b>+4,7 %</b>
Résultat financier	(14,6)	(13,7)	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>87,4</b>	<b>83,6</b>	<b>+4,5 %</b>
Charge d'impôt	(22,9)	(25,2)	
Part des sociétés en équivalence	2,4	1,8	
<b>Résultat net</b>	<b>66,9</b>	<b>60,2</b>	<b>+11,1 %</b>
• dont part du groupe	<b>65,1</b>	<b>60,2</b>	<b>+8,2 %</b>
• dont intérêts minoritaires	1,8	0,1	
Résultat par action en euros (de base)	5,28	4,65	13,6 %
Résultat par action en euros (dilué)	5,27	4,65	13,4 %



## Résultats

Le résultat opérationnel du groupe a bénéficié de la hausse du CICE (18,5 M€ contre 11,7 M€ sur l'exercice 2013) et de celle de la contribution des activités européennes.

**La marge opérationnelle est stable entre 2013 et 2014, à 4,3 % du chiffre d'affaires** (hors activité négoce pour compte de tiers).

Malgré une nouvelle baisse des taux d'intérêts intervenue à partir de mai 2014, **la charge financière du groupe a augmenté** par rapport à 2013 suite à la politique d'investissements menée (croissance externe et investissements dans le patrimoine immobilier).

**Le taux effectif d'imposition a diminué** (26,2 % du résultat imposable, contre 30,2 % en 2013) grâce au CICE (produit non imposable) et à l'augmentation de la part du résultat imposable réalisée hors de France, où le groupe est soumis à un taux d'IS inférieur à celui de la France.

La contribution des sociétés mises en équivalence a augmenté pour s'établir à 2,4 M€ contre 1,8 M€ en 2013, grâce notamment à l'amélioration du résultat du groupe Primever (détention à 33,33 %) et des Messageries Laitières (détention à 38,69 %).

La baisse du taux d'imposition du groupe, conjuguée à l'amélioration des performances des sociétés mises en équivalence, a permis une progression du résultat net de 11,1 % à 66,9 M€. La progression du résultat net est ramenée à 8,2 % pour la part du groupe après restitution aux minoritaires de la quote-part de plus-value de cession réalisée sur la vente d'un immeuble de bureaux à Bordeaux.

**Le groupe a investi en 2014 de façon importante dans son patrimoine immobilier :**

- construction d'un nouveau site transport à Strasbourg (Bischheim) ;
- extension de 3 entrepôts logistiques (Fauverney - Dijon, Corbas et Brignais, près de Lyon) ;
- rénovation significative d'un hub logistique en région parisienne (Vitry) ;
- acquisition d'un terrain en Suisse.

Ce programme d'investissement a été complété avec l'acquisition de la société SPEKSNIJDER au 1<sup>er</sup> septembre 2014. Cette opération a permis au groupe de devenir propriétaire d'un site de transport sous température dirigée idéalement situé entre Amsterdam et Rotterdam.

En complément de ce programme d'investissement significatif, le groupe a fait l'acquisition de 630 000 actions STEF sur le marché pour un montant global de 28,3 M€.

Cette opération a un effet ciseaux sur le taux d'endettement (baisse des fonds propres et hausse de la dette) et explique pour partie **l'augmentation du gearing qui passe de 1,08 à 1,17 à fin décembre 2014.**

Retraité de cette opération sur le capital, le gearing 2014 ressortirait à 1,04.

## Évolution du périmètre

Opérations réalisées en 2014

### Acquisitions, créations, cessions

#### France

Création de la société STEF Logistique Montbartier ; Acquisition de 15,7 % du capital de STEF Logistique Plouéan, portant la participation de STEF SA à 94,8%.

#### Italie

Apport du fonds de commerce de la société Trentino Fresco à la société ST1 Food Srl, renommée STEF Trento Srl, sans changement du pourcentage de détention de 51 %.

#### Pays-Bas

Acquisition de 100 % du capital de SPEKSNIJDER Transport BV et de ses filiales SPEKSNIJDER DHZ et SPEKSNIJDER Bodegraven.

#### Royaume-Uni

Cession de la totalité du capital de deux filiales de STEF Transport : STEF Transport Limited et Seagull Transport Limited.

### Réorganisations internes

#### France

Transmission universelle de patrimoine des sociétés SNC de la Prairie, SNC Les mares en Cotentin et SNC Perpignan Canal Royal à leur Société mère Immostef ;

Transmission universelle de patrimoine de la société STEF Transport Bordeaux Pessac à la société STEF Transport Bordeaux Bègles.

#### Suisse

Liquidation de la société sans activité TFE Transport AG.

Le détail des filiales et participations figure en annexe aux comptes consolidés.

## Compte de résultat consolidé

(en K€)

	note	Exercice 2014	Exercice 2013	variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4.1</b>	<b>2 765 397</b>	<b>2 633 128</b>	<b>5,0 %</b>
Consommations en provenance des tiers	4.2	(1 789 634)	(1 716 264)	4,3 %
Impôts, taxes et versements assimilés		(61 471)	(57 572)	6,8 %
Charges de personnel	4.3	(731 040)	(688 634)	6,2 %
Dotations aux amortissements		(90 576)	(83 684)	8,2 %
(Dotations) Reprises nettes aux dépréciations et provisions	4.4	684	480	
Autres produits et charges opérationnels	4.5	8 587	9 923	
<b>Bénéfice opérationnel</b>		<b>101 947</b>	<b>97 377</b>	<b>4,7 %</b>
Charges financières	4.6	(15 397)	(14 565)	
Produits financiers	4.6	808	819	
Résultat Financier		(14 589)	(13 746)	-6,1 %
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>87 358</b>	<b>83 631</b>	<b>4,5 %</b>
Charge d'impôt	4.7	(22 925)	(25 229)	
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	4.13	2 448	1 821	
<b>Résultat</b>		<b>66 881</b>	<b>60 223</b>	<b>11,1 %</b>
<b>* dont part du groupe</b>		<b>65 075</b>	<b>60 153</b>	<b>8,2 %</b>
* dont intérêts minoritaires		1 806	70	
<b>EBITDA</b>	<b>4.8</b>	<b>191 839</b>	<b>180 581</b>	<b>6,2 %</b>
Résultat par action :		(en euros)	(en euros)	
- de base :	4.19	5,28	4,65	13,6 %
- dilué :	4.19	5,27	4,65	13,4 %

## Bilan consolidé

(en K€)

	note	31 décembre 2014	31 décembre 2013
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
Ecarts d'acquisition	4.9	132 259	131 561
Autres immobilisations incorporelles	4.10	27 495	26 410
Immobilisations corporelles	4.11	911 944	865 592
Actifs financiers non courants	4.12	32 596	34 406
Participations dans les entreprises associées	4.13	16 310	14 789
Actifs d'impôt différé	4.14	27 984	27 410
<b>Total de l'actif non courant</b>		<b>1 148 588</b>	<b>1 100 168</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et en cours	4.15	41 152	41 280
Clients	4.16	437 797	424 721
Autres créances et actifs financiers courants		148 402	147 703
Actif d'impôt courant		27 372	16 030
Trésorerie et équivalents de trésorerie (a)	4.17	46 252	53 558
Actifs classés comme détenus en vue de la vente		-	1 010
<b>Total de l'actif courant</b>		<b>700 975</b>	<b>684 302</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>1 849 563</b>	<b>1 784 470</b>
<b>Capitaux propres et passifs</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital		13 516	13 516
Primes		4 284	4 284
Réserves		419 243	406 290
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>4.18</b>	<b>437 043</b>	<b>424 090</b>
Intérêts minoritaires		3 525	4 128
<b>Total des Capitaux propres</b>		<b>440 568</b>	<b>428 218</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions non courantes	4.22	32 866	35 397
Passifs d'impôt différé	4.14	44 790	45 228
Dettes financières non courantes (b)	4.20	413 704	385 011
<b>Total du passif non courant</b>		<b>491 360</b>	<b>465 636</b>
<b>Passifs courants</b>			
Dettes fournisseurs		422 006	405 590
Provisions courantes	4.22	12 797	13 148
Autres dettes courantes		334 865	341 629
Dettes d'impôt courant		905	983
Dettes financières courantes (c)	4.20	147 062	129 266
Passifs classés comme détenus en vue de la vente		-	-
<b>Total du passif courant</b>		<b>917 635</b>	<b>890 616</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>1 849 563</b>	<b>1 784 470</b>
<b>Endettement net (b) + (c) - (a)</b>		<b>514 514</b>	<b>460 719</b>
<b>Ratio Endettement net / Total des capitaux propres</b>		<b>1,17</b>	<b>1,08</b>

## État du résultat global consolidé

(en K€ d'euros)

	note	Exercice 2014	Exercice 2013
<b>Résultat de la période</b>		<b>66 881</b>	<b>60 223</b>
Gains ou pertes actuariels sur régimes de retraite	4.21	82	1 508
Charge d'impôt sur les éléments non recyclables	4.14	(239)	(404)
<b>Autres éléments du résultat global, nets d'impôt qui ne sont pas reclassés ultérieurement en résultat</b>		<b>(157)</b>	<b>1 104</b>
Ecart de change résultant des activités à l'étranger		35	77
Part efficace des variations de juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie		(7 061)	6 329
Charge d'impôt sur les éléments recyclables	4.14	2 734	(2 272)
<b>Autres éléments du résultat global, nets d'impôt qui sont reclassés ultérieurement en résultat</b>		<b>(4 292)</b>	<b>4 134</b>
<b>Résultat global de la période</b>		<b>62 432</b>	<b>65 461</b>
<b>* dont part du groupe</b>		<b>60 626</b>	<b>65 391</b>
* dont intérêts minoritaires		1 806	70

## Variation des capitaux propres consolidés

(en K€)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Actions propres	Réserve de juste valeur	Total attribuable aux actionnaires	Part des minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2012</b>	<b>13 516</b>	<b>4 284</b>	<b>396 283</b>	<b>(398)</b>	<b>(27 299)</b>	<b>(9 833)</b>	<b>376 553</b>	<b>4 594</b>	<b>381 147</b>
Dividendes versés			(18 653)				(18 653)	(121)	(18 774)
Achats et ventes d'actions propres					799		799		799
Opérations avec les intérêts minoritaires							0	(415)	(415)
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(18 653)</b>	<b>0</b>	<b>799</b>	<b>0</b>	<b>(17 854)</b>	<b>(536)</b>	<b>(18 390)</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>61 257</b>			<b>4 134</b>	<b>65 391</b>	<b>70</b>	<b>65 461</b>
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2013</b>	<b>13 516</b>	<b>4 284</b>	<b>438 887</b>	<b>(398)</b>	<b>(26 500)</b>	<b>(5 699)</b>	<b>424 090</b>	<b>4 128</b>	<b>428 218</b>
Dividendes versés			(19 438)				(19 438)	(2 079)	(21 517)
Achats et ventes d'actions propres					(28 133)		(28 133)		(28 133)
Opérations avec les intérêts minoritaires			(102)				(102)	(330)	(432)
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(19 540)</b>	<b>0</b>	<b>(28 133)</b>	<b>0</b>	<b>(47 673)</b>	<b>(2 409)</b>	<b>(50 082)</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>64 918</b>	<b>35</b>		<b>(4 327)</b>	<b>60 626</b>	<b>1 806</b>	<b>62 432</b>
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2014</b>	<b>13 516</b>	<b>4 284</b>	<b>484 265</b>	<b>(363)</b>	<b>(54 633)</b>	<b>(10 026)</b>	<b>437 043</b>	<b>3 525</b>	<b>440 568</b>

## Tableau des flux de trésorerie

(en K€)

	note	Exercice 2014	Exercice 2013
<b>Résultat de la période</b>		<b>66 881</b>	<b>60 223</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements, dépréciations d'actifs non courants et provisions		89 892	85 100
+/- Plus ou moins values de cession d'actifs non courants	4.5	(6 428)	(2 885)
+/- Quote-part de résultat des entreprises associées	4.13	(2 448)	(1 821)
+/- Variation de juste valeur des instruments dérivés		0	0
+/- Variation des écarts de conversion		448	67
+/- Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		0	578
- Impôts différés	4.14	1 354	3 200
<b>Capacité d'autofinancement (A)</b>		<b>149 699</b>	<b>144 462</b>
+/- Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (B)		(12 504)	(34 155)
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (C) = (A+B)</b>		<b>137 195</b>	<b>110 307</b>
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	4.10	(8 634)	(12 043)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	4.11	(125 226)	(103 348)
+/- Variation des prêts et avances consentis + actifs financiers		(7 194)	(792)
- Différés de paiement liés aux acquisitions d'immobilisations		(1 202)	(1 250)
-/+ Encaissements et décaissements liés aux acquisitions et cessions de filiales nets de la trésorerie acquise (**)		(3 010)	(9 202)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		15 642	7 049
+ Dividendes reçus sur instruments de capitaux propres		927	853
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (D)</b>		<b>(128 697)</b>	<b>(118 733)</b>
+/- Achats et ventes d'actions propres		(28 133)	799
- Dividendes versés aux actionnaires de STEF		(19 438)	(18 653)
- Dividendes versés aux minoritaires des filiales		(2 077)	(121)
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		143 786	149 949
- Remboursements d'emprunts		(94 983)	(158 792)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (E)</b>		<b>(845)</b>	<b>(26 818)</b>
Trésorerie nette à l'ouverture *		7 728	42 972
Trésorerie nette à la clôture *		15 381	7 728
<b>Variation de la trésorerie nette (C+D+E) (*)</b>		<b>7 653</b>	<b>(35 244)</b>
Les trésoreries nettes à la clôture s'analysent comme suit : *		31/12/2014	31/12/2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie		46 252	53 558
Découverts bancaires et crédits spot		(30 871)	(45 830)
		<b>15 381</b>	<b>7 728</b>
**		31/12/2014	31/12/2013
Coût d'achat des titres des entreprises acquises		(6 350)	(20 082)
Trésorerie acquise		39	10 880
Décaissement net		<b>(6 311)</b>	<b>(9 202)</b>
**		31/12/2014	
Prix de vente des titres des entreprises cédées		2 278	
Remboursement du C/C		5 856	
Trésorerie cédée		(4 833)	
<b>Encaissement net</b>		<b>3 301</b>	

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Référentiel comptable</b>	<b>70</b>	<b>4</b>	<b>Notes explicatives sur les comptes</b>	<b>80</b>
<b>2</b>	<b>Principes comptables</b>	<b>71</b>	<b>4.1</b>	Information sectorielle	80
<b>2.1</b>	Règles et modalités de consolidation	71	<b>4.1.1</b>	Informations par secteurs	80
<b>2.2</b>	Écarts d'acquisition	71	<b>4.1.2</b>	Informations par zones géographiques	82
<b>2.3</b>	Acquisition d'intérêts minoritaires	72	<b>4.2</b>	Consommations en provenance des tiers	82
<b>2.4</b>	Autres immobilisations incorporelles	72	<b>4.3</b>	Charges de personnel	82
<b>2.5</b>	Immobilisations corporelles	72	<b>4.4</b>	Dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions	83
<b>2.6</b>	Actifs financiers non dérivés	73	<b>4.5</b>	Autres produits et charges opérationnels	83
<b>2.7</b>	Dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations	73	<b>4.6</b>	Produits et charges financiers	83
<b>2.8</b>	Stocks	74	<b>4.7</b>	Charge d'impôt sur les bénéfices	84
<b>2.9</b>	Actifs non courants détenus en vue de la vente	74	<b>4.8</b>	EBITDA	84
<b>2.10</b>	Impôt sur les bénéfices	74	<b>4.9</b>	Écarts d'acquisition	85
<b>2.11</b>	Avantages au personnel	75	<b>4.10</b>	Immobilisations incorporelles	86
<b>2.12</b>	Passifs financiers non dérivés	75	<b>4.11</b>	Immobilisations corporelles	87
<b>2.13</b>	Instruments dérivés	75	<b>4.12</b>	Actifs financiers non courants	88
<b>2.14</b>	Provisions	76	<b>4.13</b>	Entreprises associées	88
<b>2.15</b>	Actions propres	76	<b>4.14</b>	Actifs et passifs d'impôt différé	89
<b>2.16</b>	Contrats de location	76	<b>4.15</b>	Stocks	91
<b>2.17</b>	Conversion monétaire	76	<b>4.16</b>	Clients	91
<b>2.18</b>	Produits des activités ordinaires	77	<b>4.17</b>	Trésorerie et équivalents de trésorerie	91
<b>2.19</b>	Information sectorielle	77	<b>4.18</b>	Capitaux propres	91
<b>2.20</b>	Options en matière de présentation	77	<b>4.19</b>	Résultat par action	92
<b>2.21</b>	Indicateurs non comptables	77	<b>4.20</b>	Dettes financières	93
<b>3</b>	<b>Périmètre de consolidation</b>	<b>78</b>	<b>4.21</b>	Avantages au personnel	94
<b>3.1</b>	Évolution du périmètre	78	<b>4.22</b>	Provisions	95
<b>3.2</b>	Changements intervenus en 2014	78	<b>4.23</b>	Instruments dilutifs	96
<b>3.2.1</b>	Acquisitions, créations	78	<b>4.24</b>	Gestion des risques financiers	97
<b>3.2.2</b>	Acquisition d'intérêts minoritaires	79	<b>4.25</b>	Locations simples	101
<b>3.2.3</b>	Cessions, liquidations, TUP	79	<b>4.26</b>	Opérations avec des parties liées	101
<b>3.2.4</b>	Ecart d'acquisition d'EBREX	79	<b>4.27</b>	Gestion du capital	102
<b>3.3</b>	Changements intervenus en 2013	79	<b>4.28</b>	Honoraires des Commissaires aux comptes	103
<b>3.3.1</b>	Acquisitions, créations	79	<b>4.29</b>	Passifs éventuels	103
<b>3.3.2</b>	Cessions, liquidations	80	<b>4.30</b>	Convention de délégation de service public	104
<b>5</b>	<b>Liste des sociétés consolidées</b>	<b>105</b>	<b>4.31</b>	Événements postérieurs à la clôture	104

## Annexe aux comptes consolidés Exercice 2014

La Société STEF et ses filiales (ci-après STEF ou le groupe) ont pour principales activités le transport routier et la logistique sous température contrôlée ainsi que le transport maritime.

La Société mère, STEF S.A. est une société de droit français dont le siège situé à Paris 8<sup>ème</sup> – 93, boulevard Malesherbes et dont les actions sont inscrites au compartiment B de NYSE Euronext Paris.

Ces états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la Société réuni le 19 mars 2015. Ils ne seront définitifs qu'à l'issue de leur approbation par l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 20 mai 2015. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de STEF, arrondie au millier le plus proche.

### Note 1

### Référentiel comptable

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 de la société STEF sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Le référentiel IFRS est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des actifs financiers classés comme disponibles à la vente et des équivalents de trésorerie qui sont évalués en juste valeur.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Toutefois, le groupe a appliqué les amendements et révisions des normes et interprétations suivantes dont l'application au sein de l'Union Européenne est devenue obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

- IFRS 10 « Etats financiers consolidés » ;
- IFRS 11 « Partenariats » ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ;
- amendements IAS 28 (2011) « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » ;
- amendements IAS 32 « Compensation actifs/passifs financiers » ;
- amendements IAS 36 « Information à fournir relative à la valeur recouvrable des actifs non financiers » ;

- amendements IAS 39 « novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture ».

L'analyse menée par le groupe sur ses participations, et ce sur l'ensemble des périodes présentées, a montré que la nouvelle définition du contrôle donnée par IFRS 10 ne modifie pas le périmètre de consolidation du groupe. Les autres normes sont sans incidence significative sur les comptes consolidés du groupe.

Un certain nombre de normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union européenne en 2014 ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, et n'ont donc pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés. Il s'agit notamment des normes IFRS 15 et IFRS 9.

Le groupe n'a pas souhaité procéder à une application anticipée de l'interprétation IFRIC 21 « Taxes », et de l'amendement à IAS 19 « Cotisations des membres du personnel ». L'impact sur les comptes consolidés semestriels du groupe de l'application de ces normes est en cours.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite, de la part de la Direction, l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que sur certaines informations données en notes annexes.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme étant les plus pertinentes et réalisables, compte tenu de l'environnement du groupe et des retours d'expérience disponibles. En raison du caractère in-

certain inhérent à ces estimations, les montants définitifs peuvent se révéler différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques et les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière dans les domaines suivants :

- détermination des durées d'utilisation des immobilisations (note 2.5) ;

- détermination de la valeur recouvrable des actifs non financiers à long terme (notes 4.10, 4.11 et 4.12) ;

- qualification des contrats de location (note 2.16) ;
- évaluation des actifs et passifs identifiables acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (note 3.4) ;

- reconnaissance des impôts différés actifs (notes 2.10 et 4.15).

### Note 2

### Principes comptables

Les méthodes comptables, présentées ci-après, ont été appliquées de manière constante à l'ensemble des exercices présentés dans les états financiers.

#### 2.1

#### Règles et modalités de consolidation

##### Filiales

Les comptes des entités contrôlées sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle sur une entité est acquis lorsque STEF dispose, d'une manière directe ou indirecte, du droit de prendre les décisions d'ordre opérationnel et financier sur une entité, de manière à bénéficier de ses activités. Le contrôle sur une entité est présumé lorsque STEF détient, d'une manière directe ou indirecte, le pouvoir sur l'entité et est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité. STEF a également la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. L'appréciation de l'existence du contrôle se fonde, non seulement sur les droits de vote dont dispose le groupe, mais également sur ceux susceptibles d'être obtenus grâce à l'exercice d'options, si ces options sont immédiatement exerçables. L'intégration des comptes d'une entité débute à la date de prise de contrôle et prend fin lorsque celui-ci cesse.

##### Entreprises associées

La mise en équivalence est appliquée aux titres des entités contrôlées conjointement ou dans lesquelles le groupe dispose d'une influence notable sans pouvoir en exercer le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, d'au moins 20 % des droits de vote. La mise en équivalence débute lorsque l'influence notable est obtenue et cesse lorsqu'elle disparaît.

##### Élimination des opérations et résultats intragroupe

Les créances, dettes et transactions entre filiales, sont intégralement éliminées. Les profits internes, réalisés à l'occasion de cessions d'actifs, sont également éliminés de même que les pertes internes, sauf si celles-ci sont indicatives de pertes de valeur.

Les profits et pertes internes entre le groupe et les entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du groupe dans ces entreprises.

#### 2.2

#### Écarts d'acquisition

Les acquisitions de filiales et de participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition.

Lors de la transition aux IFRS, le groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Pour ces groupe-

ments, les écarts d'acquisition correspondent aux montants comptabilisés selon le référentiel comptable antérieur du groupe.

Les écarts d'acquisition provenant d'acquisitions postérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont égaux à la différence existant, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la part acquise dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Le groupe évalue l'écart d'acquisition à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, plus
- le montant comptabilisé pour toute participation minoritaire de l'entreprise acquise ; plus, si l'acqui-

sition est réalisée par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société ; moins

- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs et des passifs, et de certains passifs éventuels identifiables.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition avantageuse, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût, diminué du cumul des dépréciations. Ils font l'objet, a minima, d'un test de dépréciation annuel ou dès survenance d'un événement indicatif d'une perte de valeur.

### 2.3 Acquisition d'intérêts minoritaires

Les acquisitions d'intérêts minoritaires sont comptabilisées comme des transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité et il ne résulte, en conséquence, aucun écart d'acquisition de telles

transactions. Les ajustements de participations minoritaires sont déterminés sur la base de la quote-part dans les actifs nets de la filiale.

### 2.4 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, autres que les écarts d'acquisition, sont principalement constituées de logiciels informatiques, créés de manière interne ou acquis. Ils figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production. Ils sont amortis linéairement sur leur durée estimée d'utilisation qui actuellement n'excède pas cinq ans.

Les coûts de développement des logiciels à usage interne ou destinés à être commercialisés, sont

immobilisés à partir du jour où certaines conditions sont réunies, en particulier lorsqu'il est démontré que ces logiciels généreront des avantages économiques futurs probables du fait d'une amélioration significative des processus d'exploitation, et que le groupe dispose des ressources techniques et financières suffisantes pour les mener à bien et à l'intention de les utiliser ou de les commercialiser.

### 2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées par des entrepôts frigorifiques, des plates-formes, des véhicules de transport, des navires transbordeurs et des immeubles de bureau. S'agissant des immobilisations réévaluées antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2004, date de transition aux normes IFRS, leurs valeurs réévaluées ont été présumées correspondre à leur coût d'acquisition à cette date.

Les amortissements sont déterminés de manière linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles. La base amortissable est leur coût, à l'exception des entrepôts et plates-formes récents, pour lesquels la base amortissable est

égale à 90 % du coût. Lorsque certains éléments des constructions ont des durées d'utilité inférieures à la durée d'utilité de l'ensemble de la construction, ils sont amortis sur leur durée d'utilité propre. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité, estimées à compter de la livraison à neuf sont les suivantes :

- entrepôts et plates-formes 25 – 30 ans
- extensions ultérieures 20 ans
- immeubles du siège social 40 ans
- matériel et installation de production 10 ans
- agencements et installations 6 à 10 ans
- navires 20 ans
- matériel de transport 5 à 9 ans

- mobilier de bureau 7 à 10 ans
- matériel informatique 3 à 5 ans

Les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction et la production d'un

actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Les actifs qualifiés sont les navires acquis à neuf, dont la durée de construction excède largement 12 mois.

### 2.6 Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers comprennent les créances liées à l'exploitation, la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les titres de participation classés comme disponibles à la vente, les prêts et les dépôts et cautionnements. Ils sont comptabilisés, initialement, à la juste valeur augmentée des coûts d'acquisition sauf dans le cas des actifs évalués à la juste valeur par résultat.

Les créances clients et les autres créances d'exploitation ayant des échéances courtes figurent à l'actif à leur valeur nominale qui est proche de leur juste valeur. En cas de défaillance des débiteurs et d'indication objective de perte de valeur, les créances clients font l'objet de dépréciations pour que leurs montants nets reflètent les flux de trésorerie espérés.

Les prêts sans intérêt, consentis à des organismes dans le cadre de la contribution obligatoire des employeurs à l'effort de construction, sont enregistrés initialement à la juste valeur qui correspond à leur montant actualisé à la date du versement. La différence avec le montant versé est enregistrée en charges au moment du versement.

Les instruments de capitaux propres (titres de participation non consolidés) sont classés comme disponibles à la vente et évalués à leur juste valeur, les variations de juste valeur ultérieures étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des dépréciations qui sont inscrites en résultat. Les instruments non cotés, dont la juste valeur ne peut être déterminée de manière sûre, sont évalués à leur coût, diminué le cas échéant du cumul des dépréciations ultérieures. Les dépréciations comptabilisées sur les instruments de capitaux propres ne sont jamais reprises ultérieurement par résultat (la plus-value réalisée est cependant comptabilisée en résultat lors de la cession).

Les équivalents de trésorerie sont des investissements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Le groupe STEF a opté pour une gestion de ces actifs à leur juste valeur, les variations de juste valeur ultérieures étant portées en résultat.

### 2.7 Dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations

La norme IAS 36 prescrit de s'assurer que la valeur comptable des immobilisations incorporelles (y compris les écarts d'acquisition) et corporelles, n'excède pas leur valeur recouvrable.

Cette vérification a lieu systématiquement, une fois par an, pour les écarts d'acquisition, les éléments incorporels à durée de vie indéterminée et ceux en cours de développement. Elle est effectuée pour les autres immobilisations lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable d'une immobilisation est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur, nette des coûts de la vente. La valeur d'utilité d'une immobilisation est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de son utilisation. Les immobilisations qui ne produisent pas des flux de trésorerie suffisamment autonomes

sont regroupées en unités génératrices de trésorerie qui correspondent aux plus petits groupes d'immobilisations produisant des flux de trésorerie autonomes. Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des synergies des regroupements d'entreprises correspondants.

Les flux de trésorerie futurs attendus d'une immobilisation ou d'une unité génératrice de trésorerie sont établis sur la base d'une projection budgétaire à 5 ans et d'une valeur terminale déterminée par capitalisation d'un flux normatif, obtenu par extrapolation du dernier flux de l'horizon explicite du plan d'affaires, affecté d'un taux de croissance spécifique à l'activité concernée. Les flux ainsi obtenus sont actualisés à un taux déterminé, sur la base du coût moyen pondéré du capital.

Une dépréciation est constatée si la valeur comptable d'une immobilisation ou d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Cette dépréciation est d'abord affectée à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acqui-

tion attaché à l'unité génératrice de trésorerie, puis à celle de la valeur comptable des autres actifs de l'unité. Une dépréciation constatée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

## 2.8 Stocks

Les principaux stocks sont constitués de carburants, de pièces détachées, d'emballages commerciaux et de matières consommables et de marchandises de l'activité restauration. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition et, pour la

plupart, valorisés selon la méthode premier entré/premier sorti (FIFO). Les stocks endommagés font l'objet d'une dépréciation, évaluée sur la base de leur valeur probable de réalisation.

## 2.9 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants (ou groupes d'actifs et de passifs détenus en vue de la vente), dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par leur utilisation continue, sont classés au bilan comme actifs détenus en vue de la vente. À compter de leur classement sous cette rubrique, ils sont comptabilisés

pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles amortissables ne sont plus amorties à compter de leur classement en actifs détenus en vue de la vente.

## 2.10 Impôt sur les bénéfices

La charge (ou le produit) d'impôt sur les bénéfices comprend, d'une part, l'impôt exigible au titre de l'exercice, d'autre part, la charge ou le produit d'impôts différés. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, auxquels cas ils sont comptabilisés en capitaux propres, ou en autres éléments du résultat global.

Des impôts différés sont calculés par entité fiscale lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Ils sont évalués en appliquant les taux d'impôt qui seront en vigueur au moment du dénouement des différences temporelles, sur la

base de législations fiscales adoptées ou quasiment adoptées à la date de clôture.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés au titre des différences temporaires déductibles et des pertes fiscales reportables et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que les entités fiscales concernées disposeront de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces actifs pourront s'imputer. Ils sont examinés à chaque date de clôture.

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi accordé aux entreprises par le gouvernement français au 1<sup>er</sup> janvier 2013 est établi sur la base annuelle des rémunérations inférieures ou égales à 2,5 fois le SMIC. Ce produit est comptabilisé en minoration des charges de personnel. Il représente 6 % de la base annuelle éligible en 2014 contre 4 % en 2013.

## 2.11 Avantages au personnel

### Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages post-emploi à prestations définies consentis par le groupe sont comptabilisés au passif au fur et à mesure de l'acquisition des droits. Ils sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées, appliquée à une estimation des salaires au moment du versement des indemnités. Les écarts actuariels provenant des changements d'hypothèses et des différences entre les prévisions et les montants versés sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

La juste valeur des fonds cantonnés auprès de compagnies d'assurance pour couvrir l'engagement, est déduite du passif. Les différences entre le rendement réel des fonds cantonnés et le produit financier comptabilisé en résultat, sur

la base du taux actuariel retenu pour calculer la dette actuarielle, sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

### Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont des rémunérations versées plus d'un an après le terme de la période au cours de laquelle la prestation a été rendue par le salarié. Ils sont comptabilisés au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés, et évalués selon les mêmes modalités que les indemnités de fin de carrière. Toutefois, les écarts actuariels qui en résultent sont immédiatement constatés en résultat.

Les engagements avantages post-emploi et les autres avantages à long terme sont évalués par un actuaire indépendant.

## 2.12 Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes financières ainsi que celles engendrées par les opérations d'exploitation (fournisseurs et autres). Lors de leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur juste valeur, nette des coûts de transaction. Dans le cas des dettes d'exploitation, du fait de leurs échéances très courtes,

leur juste valeur correspond à leur valeur nominale. Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le groupe ne possède pas d'instruments composés au 31 décembre 2014.

## 2.13 Instruments dérivés

Des instruments dérivés sont mis en place par le groupe pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt lié à son endettement. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Même lorsque l'objectif du groupe est de couvrir économiquement un risque, certains instruments dérivés ne remplissent pas les conditions imposées par la norme IAS 39 pour être qualifiés de couverture comptable. Dans ce cas, les variations de valeur ultérieures sont enregistrées en résultat.

Lorsqu'un dérivé a pu être qualifié d'instrument de couverture, les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées comme suit :

- s'il s'agit d'une couverture de juste valeur (échange de flux d'intérêts fixes contre des flux variables), celles-ci sont inscrites en résultat, sous la même rubrique que les ajustements de la juste valeur de la dette au titre du risque couvert,

- s'il s'agit d'une couverture de flux futurs de trésorerie (échange de flux d'intérêts variables contre des flux fixes), celles-ci sont enregistrées comme autres éléments du résultat global, pour la partie efficace de la couverture, et sont, par la suite, transférées en résultat lors de la comptabilisation des flux d'intérêts faisant l'objet de la couverture. La part inefficace est, quant à elle, constatée en résultat.

## 2.14 Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant comporte un certain degré d'incertitude. Elles sont comptabilisées lorsque le groupe doit faire face à une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'il en résultera une sortie de ressource. Elles sont éva-

luées pour le montant le plus probable de décaissement à effectuer.

Les provisions pour litiges commerciaux consécutifs à des avaries survenues lors de l'exécution des prestations de transport et de logistique sont évaluées au cas par cas sur la base des réclamations reçues ou connues à la clôture de l'exercice.

## 2.15 Actions propres

Les montants décaissés par le groupe pour l'acquisition d'actions STEF (actions propres) sont présentés en déduction des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en cir-

culat, les montants encaissés ont pour contrepartie les capitaux propres. Les cessions d'actions propres en tant qu'opération entre actionnaires n'engendrent aucun résultat.

## 2.16 Contrats de location

STEF utilise des contrats de location pour financer une partie de ses immobilisations corporelles, telles que des véhicules « porteurs » et des « semi-remorques », et de l'immobilier d'exploitation (entrepôts, plates-formes). Ces locations sont considérées comme des financements lorsqu'elles transfèrent au groupe l'essentiel des risques et des avantages procurés par les actifs loués; tel est notamment, le cas lorsque les contrats donnent au groupe la faculté de devenir propriétaire en fin de location, dans des conditions suffisamment incitatives à la date de signature des contrats, pour qu'il soit très probable que le groupe exerce son option d'achat en fin de contrat.

Lorsqu'un contrat de location a, lors de sa mise en place, les caractéristiques d'un financement, les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif pour un montant égal à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des loyers futurs minimaux; en contrepartie, une dette est comptabilisée au passif et se réduit au fur et à mesure du paiement des loyers, pour la part correspondant à l'amortissement de la dette.

Les loyers dus au titre des locations simples sont pris en charge au cours des périodes au titre desquelles ils sont appelés. En cas de loyers dégressifs, STEF procède à leur étalement de manière linéaire sur la durée du contrat et constate les excédents de loyers, à l'actif, en charges constatées d'avance.

## 2.17 Conversion monétaire

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au cours du change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés en résultat, à l'exception de ceux relatifs à des créances et dettes qui font partie, en substance, des investissements nets dans les filiales étrangères et qui sont comptabilisés directement en autres éléments du résultat global.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont

convertis au cours du change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les charges et les produits sont convertis au cours moyen de l'exercice qui, sauf fluctuations importantes des cours, est considéré comme approchant les cours en vigueur aux dates des transactions. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

## 2.18 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, nette des remises et rabais accordés. Ils sont enregistrés lorsqu'il est probable que la contrepartie soit recouvrée et lorsque le degré d'accomplissement des prestations et les coûts associés peuvent être mesurés de façon fiable, quel que soit le type d'activité concernée. Les produits des activités de transport sont reconnus lorsque la prestation est achevée.

Les produits des activités logistiques sont reconnus au fur et à mesure de l'exécution des prestations convenues.

Les produits provenant des activités maritimes incluent les contributions de l'Office des Transports de Corse prévues au contrat de délégation de service public.

## 2.19 Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante du groupe :

- qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des produits et d'encourir des charges, y compris des produits et des charges liées à des transactions avec d'autres composantes du groupe,

- dont le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par la Direction Générale en vue de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

## 2.20 Options en matière de présentation

Le groupe a choisi de présenter, par nature, les charges opérationnelles au compte de résultat.

La charge de l'exercice au titre des régimes de retraite à prestations définies est incluse dans les charges opérationnelles pour son montant total y compris la composante financière.

Les « autres produits et charges opérationnels » comprennent les plus et moins-values sur cessions d'actifs non courants, les dépréciations d'actifs non courants ainsi que les produits et

charges opérationnelles de montants significatifs, liés à des événements ou opérations inhabituels et qui sont de nature à altérer la comparabilité des exercices.

Le résultat net de change, est présenté en produits financiers (gain net) ou en charges financières (perte nette).

Les flux de trésorerie engendrés par l'activité sont présentés, selon la méthode indirecte, dans le tableau des flux de trésorerie.

## 2.21 Indicateurs non comptables

Le groupe présente dans ses états financiers les indicateurs de performance suivants :

**EBITDA** : cet indicateur est égal au bénéfice opérationnel avant dotations aux amortissements des immobilisations, dépréciations des immobilisations y compris les pertes de valeur des éléments incorporels, dotations/ (reprises) sur provisions et écarts d'acquisition négatifs.

**Endettement net** : cet indicateur est égal au total des dettes financières courantes et non courantes, diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.



**Note 3**

**Périmètre de consolidation**

**3.1 Évolution du périmètre**

	Filiales	Entreprises associées	Total
<b>Nombre de sociétés au 31 décembre 2013 :</b>	<b>227</b>	<b>9</b>	<b>236</b>
SPEKSNIJDER (Pays-Bas)	3		
STEF Logistique Montbardier (création)	1		
STEF Transport Limited (cession)	-1		
Seagull (cession)	-1		
STEF Transport Bordeaux Pessac (TUP)	-1		
SNC de la Prairie (TUP)	-1		
SNC Les mares en Cotentin (TUP)	-1		
SNC Perpignan Canal Royal (TUP)	-1		
TFE AG Bale (liquidation)	-1		
<b>Nombre de sociétés au 31 décembre 2014 :</b>	<b>224</b>	<b>9</b>	<b>233</b>

**3.2 Changements intervenus en 2014**

**3.2.1 Acquisitions, créations**

Le groupe a finalisé fin juin, une opération d'apport de fonds de commerce dans sa filiale italienne STEF TRENTO, sans changement de son pourcentage de détention (51 %).

Le groupe a acquis fin août 2014, la totalité des titres du groupe néerlandais SPEKSNIJDER comprenant 3 sociétés. L'impact provisoire de cette acquisition est décrit dans le tableau ci-dessous :

Noms des entités acquises	SPEKSNIJDER TRANSPORT HOLDING et ses filiales SPEKSNIJDER DHZ, SPEKSNIJDER Bodegraven	
Description de l'activité	Transport routier et logistique sous température dirigée	
Localisation	BODEGRAVEN (Pays-Bas)	
Date d'acquisition	31 août 2014	
Pourcentage d'instruments de capitaux propres acquis conférant droits de vote	100,00 %	
Détail des activités dont le groupe a décidé de se séparer	Néant	
Émission d'instrument de capitaux propres	Non	
	<b>En K€</b>	
Prix du regroupement payé en liquidités	5 700 K€	
Juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés	3 904 K€	
Écart d'acquisition (Profit sur acquisition)	1 796 K€	
	du 01/01 au 31/08/2014	depuis l'acquisition*
Chiffre d'affaires	11 643 K€	5 226 K€
Résultat opérationnel	933 K€	517 K€

\*Contributif au groupe STEF

**3.2.2 Acquisition d'intérêts minoritaires**

Le groupe a augmenté sa participation dans le capital de la société STEF Logistique Plouenan de 15,7 %. Ce qui porte sa détention à 94,8 % à fin 2014.

**3.2.3 Cessions, liquidations, TUP**

Le groupe a cédé en janvier la totalité des titres qu'il détenait dans deux sociétés britanniques, STEF Transport Limited et Seagull.

Royal ont fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine dans leur Société mère IMMOSTEF.

Le groupe a procédé à la liquidation d'une société sans activité située en Suisse : TFE AG BALE

La société STEF Transport Bordeaux Pessac a fait également l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine dans la société STEF Transport Bordeaux Bègles.

Fin décembre, les sociétés SNC de la Prairie, SNC Les mares en Cotentin et SNC Perpignan Canal

**3.2.4 Écart d'acquisition d'EBREX**

Le groupe a arrêté de manière définitive au 31/12/14 l'écart d'acquisition des sociétés EBREX. Il s'élève à 19,2 M€. La variation par rapport au montant du

31/12/13 s'explique par l'absence de paiement de l'ajustement du prix de 1,25 M€.

**3.3 Changements intervenus en 2013**

**3.3.1 Acquisitions, créations**

**Au cours de l'exercice 2013, le groupe a :**

- acquis 100 %, en octobre des titres de la société EBREX France et de sa filiale EBREX Logistique

France, renommée STEF Logistique Salon de Provence. L'impact provisoire de cette acquisition est décrit dans le tableau ci-dessous :

Noms des entités acquises	EBREX France et sa filiale STEF LOGISTIQUES SALON DE PROVENCE	
Description de l'activité	Transport routier et logistique sous température dirigée	
Localisation	THIAIS (France)	
Date d'acquisition	1 <sup>er</sup> octobre 2013	
Pourcentage d'instruments de capitaux propres acquis conférant droits de vote	100,00 %	
Détail des activités dont le groupe a décidé de se séparer	Néant	
Émission d'instrument de capitaux propres	Non	
	<b>En K€</b>	
Prix du regroupement payé en liquidités	10 000 K€	
Juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés	(10 307) K€	
Écart d'acquisition (Profit sur acquisition)	20 307 K€	
	du 01/01 au 30/09/2013	depuis l'acquisition*
Chiffre d'affaires	99 254 K€	32 754 K€
Résultat Opérationnel	(5 627) K€	(891) K€

\*Contributif au groupe STEF

•• acquis, en novembre, la totalité des parts sociales des SCI Actixia (renommée SCI FRESH 5) et SCI Actibrex (renommée SCI FRESH 7) ainsi que les 12 sites immobiliers qu'elles détiennent en pleine

propriété et les dettes liées à leurs financements. Ces sites sont exploités par les sociétés EBREX.

### 3.3.2 Cessions, liquidations

Le groupe a procédé, fin décembre 2013, à la liquidation de sa filiale italienne SDR Sicilia.

## Note 4

## Notes explicatives sur les comptes

### 4.1 Information sectorielle

L'information sectorielle consiste en une analyse des données consolidées par activités et par zones géographiques. L'information sectorielle, fournie ci-dessous, résulte de l'organisation du groupe et de son mode de « Reporting » interne.

Il est rappelé que le groupe identifie et présente, en application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », quatre secteurs opérationnels basés sur l'information transmise, en interne, à la Direction Générale qui est le principal décideur opérationnel du groupe.

Ces quatre secteurs représentent les quatre principales activités du groupe qui opère chacune de

ses activités en France au travers de deux entités distinctes, STEF Logistique pour la logistique et STEF Transport pour le transport. Le développement international du groupe se fait sous des entités juridiques regroupant le transport et la logistique. L'activité maritime est, elle, très distincte. Les informations concernant les résultats des secteurs sont incluses dans les tableaux ci-après. La performance de chacun des secteurs présentés est évaluée par la direction générale sur la base de leur résultat opérationnel.

#### 4.1.1 Informations par secteurs

2014	Transport	Logistique	International	Maritime	Autres	Données consolidées
Chiffre d'affaires des activités	1 218 776	485 910	553 042	112 209	395 460	2 765 397
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>47 703</b>	<b>18 246</b>	<b>27 131</b>	<b>5 627</b>	<b>(5 348)</b>	<b>93 360</b>
Autres charges et produits opérationnels	2 347	163	1 638	(608)	5 047	8 587
<b>Résultat opérationnel des activités</b>	<b>50 051</b>	<b>18 409</b>	<b>28 769</b>	<b>5 019</b>	<b>(301)</b>	<b>101 947</b>
Charges financières nettes	(3 021)	(2 107)	(3 640)	(6 413)	592	(14 589)
Charges d'impôt sur les bénéfices	(16 532)	(7 231)	(7 045)	(72)	7 954	(22 925)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	0	173	526	0	1 749	2 448
<b>Résultat</b>						<b>66 881</b>

2014	Transport	Logistique	International	Maritime	Autres	Données consolidées
Actifs des activités	700 464	411 374	459 597	161 429	116 699	1 849 563
Actifs non affectés						-
<b>Total des actifs</b>						<b>1 849 563</b>
dont écarts d'acquisition	85 754	1 216	35 619	8 128	1 542	132 259
dont actifs non courants détenus en vue de la vente						0
dont entreprises associées	0	4 061	2 896	0	9 353	16 310
Passifs des activités	412 905	168 121	198 696	23 927	38 955	842 604
Passifs non affectés et capitaux propres						1 006 959
<b>Total des passifs</b>						<b>1 849 563</b>
Montant des amortissements et dépréciations comptabilisés au cours de l'exercice	29 363	19 491	18 549	10 374	12 800	90 576

2013	Transport	Logistique	International	Maritime	Autres	Données consolidées
Chiffre d'affaires des activités	1 161 362	464 689	512 988	108 408	385 681	2 633 128
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>55 052</b>	<b>14 440</b>	<b>17 324</b>	<b>1 707</b>	<b>(1 068)</b>	<b>87 454</b>
Autres charges et produits opérationnels	3 714	6 705	315	17	(828)	9 923
<b>Résultat opérationnel des activités</b>	<b>58 765</b>	<b>21 145</b>	<b>17 639</b>	<b>1 724</b>	<b>(1 896)</b>	<b>97 377</b>
Charges financières nettes	(2 934)	(2 039)	(3 698)	(6 294)	1 219	(13 746)
Charges d'impôt sur les bénéfices	(16 576)	(10 701)	(5 364)	(37)	7 449	(25 229)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	0	150	179	0	1 493	1 821
<b>Résultat</b>						<b>60 223</b>
Actifs des activités	769 943	320 515	429 844	175 488	88 681	1 784 470
Actifs non affectés						-
<b>Total des actifs</b>						<b>1 784 470</b>
dont écarts d'acquisition	86 852	1 216	33 823	8 128	1 542	131 561
dont actifs non courants détenus en vue de la vente			1 010			1 010
dont entreprises associées	0	3 916	2 374	0	8 499	14 789
Passifs des activités	480 263	107 492	190 766	27 978	35 477	841 975
Passifs non affectés et capitaux propres						942 495
<b>Total des passifs</b>						<b>1 784 470</b>
Montant des amortissements et dépréciations comptabilisés au cours de l'exercice	25 106	17 951	17 299	12 259	11 069	83 684

Le secteur « Autres » comprend principalement l'activité dite de négoce RHD (Restauration hors Domicile). Cette activité de négoce, qui n'est pas génératrice de résultat, n'est pas représentative de la valeur ajoutée que le groupe propose à ses clients et de ce fait ne présente pas un secteur spécifique à ce titre.

Les actifs des activités sont constitués de la totalité des actifs du bilan. Les passifs non affectés sont les dettes financières. Ces dernières, dans la mesure où le financement du groupe est assuré par une structure centrale, ne peuvent être raisonnablement affectées.

### 4.1.2 Informations par zones géographiques

2014	France	Autres régions	Données consolidées
Chiffre d'affaires	2 161 743	603 654	2 765 397
Actifs non courants des zones	856 375	292 213	1 148 588

2013	France	Autres régions	Données consolidées
Chiffre d'affaires	2 064 084	569 044	2 633 128
Actifs non courants des zones	825 964	274 204	1 100 168

### 4.2 Consommations en provenance des tiers

	2014	2013
Achats hors énergie (dont marchandises RHD)	403 052	390 457
Achats de gazole et autres carburants	140 206	142 479
Achats d'autres énergies	44 647	42 461
Sous-traitance	781 281	743 513
Loyers et charges locatives	82 095	78 663
Entretien et maintenance	70 304	66 019
Personnels externes et rémunérations d'intermédiaires	145 668	141 162
Assurances et avaries	52 251	45 859
Services extérieurs et divers	70 131	65 651
<b>Total</b>	<b>1 789 634</b>	<b>1 716 264</b>

La sous-traitance comprend principalement les charges d'affrètement et de traction liées aux activités de transports.

Les consommations en provenance de tiers comprennent en 2014, l'effet année pleine des activités EBREX intégrées au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013 et l'impact sur 4 mois de SPEKSNIJDER.

### 4.3 Charges de personnel

	2014	2013
Salaires et rémunérations	506 174	468 298
Charges sociales	206 520	197 340
Charges nettes d'indemnités de départ à la retraite	1 120	4 173
Intéressement et Participation des salariés	17 226	18 823
<b>Total</b>	<b>731 040</b>	<b>688 634</b>

Les charges sociales incluent les charges de l'exercice au titre des médailles du travail. Les éléments relatifs aux engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont analysés en note 4.22.

Le produit de CICE positionné en minoration des charges sociales représente 18,5 M€ en 2014 (11,7 M€ en 2013).

### 4.4 Dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions

	2014	2013
Dépréciation des stocks	(11)	22
Dépréciation des créances clients	1 051	(299)
Dépréciation d'autres actifs financiers	(1 521)	(451)
Mouvements nets sur provisions	1 165	1 208
<b>Total</b>	<b>684</b>	<b>480</b>

Les mouvements de provisions sont analysés en note 4.22.

### 4.5 Autres produits et charges opérationnels

	2014	2013
Plus-values de cessions immobilières	2 877	1 738
Plus ou moins values sur cessions de titres	1 817	
Plus-values de cession d'autres immobilisations corporelles (véhicules et autres)	1 339	1 147
Indemnités et dégrèvements	2 583	6 983
Divers	(29)	55
<b>Total</b>	<b>8 587</b>	<b>9 923</b>

Les plus ou moins-values immobilières nettes réalisées en 2014 comprennent principalement la cession du site immobilier de Bruges (Gironde) pour 2,8 M€.

Les « indemnités et dégrèvements » en 2013 étaient principalement constituées d'une indemnité d'assurance sur un sinistre immobilier.

### 4.6 Produits et charges financiers

	2014	2013
<b>Produits financiers</b>		
Produits nets perçus des actifs disponibles à la vente	709	810
Dividendes perçus des actifs disponibles à la vente	99	9
<b>Charges financières</b>		
Charges d'intérêts sur passifs financiers au coût amorti	(15 397)	(14 565)
Part inefficace des intruments qualifiés de couverture		
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(14 589)</b>	<b>(13 746)</b>

La dette du groupe est en majeure partie à taux variable (voir note 4.24). Le résultat financier profite de la baisse des taux (Euribor 3M à 0,21 % en

moyenne sur 2014 contre 0,22 % en 2013) malgré l'augmentation de l'endettement.

## 4.7 Charge d'impôt sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices au compte de résultat :

	2014	2013
Charge d'impôt courant :		
•• taxe de 3 % sur les dividendes	(583)	(560)
•• autres	(20 697)	(21 469)
Sous-total charge d'impôt courant	(21 280)	(22 029)
Charge/ produit d'impôt différé	(1 645)	(3 200)
<b>Total charge d'impôt sur les bénéfices</b>	<b>(22 925)</b>	<b>(25 229)</b>

Analyse de la différence entre la charge théorique d'impôt calculée sur la base des taux d'imposition applicables à la Société mère et la charge effective :

	2014	2013
<b>Bénéfice avant impôt</b>	<b>87 358</b>	<b>83 631</b>
Impôt théorique au taux de (impôt courant) :	38,00 %	38,00 %
	(33 196)	(31 780)
Produit de CICE non soumis à l'impôt	7 030	4 471
Incidence des résultats de l'activité maritime soumis à la taxe au tonnage	1 297	(142)
Incidence fiscale du financement du Piana	1 613	3 533
Déficits n'ayant pas donné lieu à impôts différés actif	(422)	(849)
Différentiel de taux d'impôt à l'étranger	1 928	1 091
Effet de la quote-part de frais et charges sur les dividendes	(982)	(969)
Taxe de 3 % sur les dividendes	(583)	(560)
Autres différences permanentes	390	(25)
<b>Impôt effectif</b>	<b>(22 925)</b>	<b>(25 229)</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>26,24 %</b>	<b>30,17 %</b>

## 4.8 EBITDA

	2014	2013
Bénéfice opérationnel	101 947	97 377
Dotations nettes aux amortissements	90 576	83 684
Dotations nettes sur dépréciations et provisions	(684)	(480)
<b>Total EBITDA</b>	<b>191 839</b>	<b>180 581</b>

## 4.9 Écarts d'acquisition

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Valeur nette au 1 <sup>er</sup> janvier	131 561	111 175
Acquisition de filiales et d'activités	698	20 386
Cession de filiales	-	-
Dépréciations	-	-
<b>Valeur nette au 31 décembre</b>	<b>132 259</b>	<b>131 561</b>

Les acquisitions de filiales et activités en 2014 se composent de :

- l'écart d'acquisition provisoire dégagé lors de l'acquisition de SPEKSNIJDER pour 1,8 M€
- minoré du complément de prix de 1,25 M€ non versé par le groupe sur les titres d'EBREX.

Des tests de dépréciation ont été effectués à la clôture de l'exercice 2014, conformément à la mé-

thodologie décrite en note 2.7. Pour ce besoin, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent aux quatre secteurs opérationnels du groupe.

Les valeurs d'utilité des UGT, qui correspondent aux flux de trésorerie futurs actualisés, ont été déterminées sur la base des principales hypothèses suivantes :

	Transport	Logistique	International	Maritime
•• Taux d'actualisation	8,1 %	8,1 %	8,1 %	8,1 %
•• Taux de croissance à long terme	1,5 %	2,3 %	2,4 %	-

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital incluant les paramètres généralement admis (bêta, prime de risque du marché). Ce taux tient compte de l'effet d'impôt.

Pour ce qui concerne l'UGT Maritime, les flux de trésorerie futurs ont été estimés sur cinq ans tandis que la valeur terminale de l'UGT a été déterminée à partir de la valeur vénale estimée, à dire d'experts, des navires.

## Ventilation par secteurs des écarts d'acquisition

(en K€)	Transport	Logistique	International	Maritime	Autres	Total
Écarts d'acquisition et actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée	102 650	2 455	36 902	8 386	9 361	159 754

## Analyse de sensibilité

Le tableau ci-dessous indique, pour chacune des unités génératrices de trésorerie, la marge des tests correspondant à la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable résultant d'une part d'une variation des taux de croissance (baisse d'1pt), d'autre part d'une variation du taux d'actualisation (hausse d'1pt).

### Hypothèses retenues :

Les taux de croissance nominatifs varient de :

- Transport 1,5 % à 0,5 %
- Logistique 2,3 % à 1,3 %
- International 2,4 % à 1,4 %

Le taux d'actualisation (WACC) varie de 8,1% à 9,1%

Le taux d'actualisation qui conduirait à des valeurs recouvrables égales aux valeurs nettes comptables se situe à 18,15 %.

Résultat des tests (en M€) 31/12/2014	Marge de résistance à la variation des taux	
	de croissance (baisse de 1 pt)	d'actualisation (hausse de 1 pt)
Transport	544	516
Logistique	234	220
Maritime	118	117
International	304	287
<b>Total</b>	<b>1 200</b>	<b>1 140</b>

## 4.10 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Acquisitions	8 813	2 141	10 954
Mouvements de périmètre	384	1 508	1 892
Autres variations	407	(693)	(286)
Cessions et mises au rebut	(4 833)	(418)	(5 251)
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>107 010</b>	<b>21 219</b>	<b>128 229</b>
Acquisitions	7 258	1 376	8 634
Mouvements de périmètre	(117)	409	292
Autres variations	(1 573)	620	(953)
Cessions et mises au rebut	(547)	(233)	(780)
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>112 031</b>	<b>23 391</b>	<b>135 422</b>

Amortissements et dépréciations	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Dotations	7 435	16	7 451
Mouvements de périmètre	358	1 508	1 866
Autres mouvements	(68)	(231)	(299)
Reprises et cessions	(4 804)	(114)	(4 918)
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>90 234</b>	<b>11 585</b>	<b>101 819</b>
Dotations	7 433	119	7 552
Mouvements de périmètre	(117)		(117)
Autres mouvements	(609)	(124)	(733)
Reprises et cessions	(538)	(56)	(594)
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>96 403</b>	<b>11 524</b>	<b>107 927</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2013</b>	<b>16 776</b>	<b>9 634</b>	<b>26 410</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2014</b>	<b>15 628</b>	<b>11 867</b>	<b>27 495</b>

## 4.11 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Terrains et constructions	Matériel de transport	Navires	Autres	Total
Acquisitions	64 988	8 965		64 280	138 233
Mouvements de périmètre	20 370	124		2 402	22 896
Cessions et mises au rebut	(9 577)	(7 224)		(13 162)	(29 963)
Autres variations	11 169	(24)		(10 681)	464
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>944 843</b>	<b>87 268</b>	<b>308 545</b>	<b>455 515</b>	<b>1 796 171</b>
Acquisitions	39 835	12 585		75 440	127 860
Mouvements de périmètre	5 772	6 699		480	12 951
Cessions et mises au rebut	(22 156)	(5 097)		(25 300)	(52 553)
Autres variations	26 965	21		(23 511)	3 475
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>995 259</b>	<b>101 476</b>	<b>308 545</b>	<b>482 624</b>	<b>1 887 904</b>

Amortissements et dépréciations	Terrains et constructions	Matériel de transport	Navires	Autres	Total
Augmentations	29 800	5 741	11 755	29 187	76 483
Mouvements de périmètre	3 149	113		972	4 234
Cessions et mises au rebut	(7 238)	(6 477)		(12 370)	(26 085)
Autres variations	4 246	(17)		43	4 272
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>377 335</b>	<b>70 969</b>	<b>191 644</b>	<b>289 621</b>	<b>929 569</b>
Augmentations	33 515	7 198	9 996	32 324	83 033
Mouvements de périmètre	(471)	3 778		147	3 454
Cessions et mises au rebut	(16 194)	(4 360)		(22 873)	(43 427)
Autres variations	2 620	21		690	3 331
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>396 805</b>	<b>77 606</b>	<b>201 640</b>	<b>299 909</b>	<b>975 960</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2013</b>	<b>567 508</b>	<b>16 299</b>	<b>116 901</b>	<b>165 894</b>	<b>866 602</b>
• des actifs non courants détenus en vue de la vente	(1 010)				(1 010)
<b>• des actifs non courants</b>	<b>566 498</b>	<b>16 299</b>	<b>116 901</b>	<b>165 894</b>	<b>865 592</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2014</b>	<b>598 454</b>	<b>23 870</b>	<b>106 905</b>	<b>182 715</b>	<b>911 944</b>
• des actifs non courants détenus en vue de la vente					0
<b>• des actifs non courants</b>	<b>598 454</b>	<b>23 870</b>	<b>106 905</b>	<b>182 715</b>	<b>911 944</b>

Au 31 décembre 2013, la rubrique « Valeur des actifs non courants détenus en vue de la vente » comprenait le site de Sablé dont l'acte de vente définitif a été signé en mars 2014.

Les mouvements de périmètre, en 2014, correspondent principalement aux immobilisations provenant de l'acquisition des sociétés SPEKSNIJDER.

Par ailleurs, les valeurs nettes comptables ci-dessus incluent des immobilisations en cours pour un montant de 32 908 K€ (contre 32 134 K€ au 31 décembre 2013).

Les commandes fermes d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2014, non encore exécutées, s'élèvent à 37 408 K€ (contre 37 611 K€ au 31 décembre 2013).

La valeur nette comptable des immobilisations utilisées par le groupe, par le biais de contrats de location financement, s'analyse comme suit :

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
• Véhicules	4 177	3 750
• Installations techniques	2 422	4 311
• Plate-formes et entrepôts	107 303	114 587
• Terrains attachés	33 048	32 953
<b>Total</b>	<b>146 950</b>	<b>155 601</b>

#### 4.12 Actifs financiers non courants

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Participations non consolidées	6 813	4 031
Prêts et créances	20 167	19 370
Autres actifs financiers non courants	5 616	11 005
<b>Total</b>	<b>32 596</b>	<b>34 406</b>

Les prêts et créances comprennent principalement les prêts versés dans le cadre de la participation à l'effort de construction pour 14 248 K€ en 2014 (14 313 K€ en 2013). Les autres actifs financiers non

courants comprennent principalement une créance relative à la restitution par les banques prêteuses d'un avantage fiscal propre au financement d'un navire.

#### 4.13 Entreprises associées

Les sociétés, dans lesquelles le groupe détient des participations mises en équivalence, sont citées au paragraphe 5. Les données issues des états

financiers des sociétés dont les titres sont mis en équivalence sont les suivantes :

	2014	Part du groupe	Total chiffre d'affaires	Total des actifs	Total des passifs	Actif net de la Société	Valeur de mise en équivalence	Résultat net	Quote-part résultat
Brigantine de Navigation <sup>(1)</sup>	100,00 %		8	3	5	5		(3)	(3)
Froidcombi	25,50 %	16 284	5 665	4 255	1 410	360		(141)	(36)
GEFA	34,02 %	2 930	6 936	1 539	5 397	4 061		509	173
Messageries Laitières	38,69 %	70 199	39 867	24 611	15 256	7 232		2 887	1 117
Olano SEAFOOD Ibérica	32,00 %	25 915	10 958	6 174	4 784	1 877		1 481	474
Olano Valencia	20,00 %			(1 206)	1 206	662		95	19
SDR SUD	20,00 %			(1 784)	1 784	357		170	34
STEF OVER Tunisie	49,00 %	223		(246)	246	178		18	9
Groupe PRIMEVER	33,33 %	73 194	40 074	35 334	4 740	1 580		1 983	661
<b>Total</b>		<b>188 745</b>	<b>103 508</b>	<b>68 680</b>	<b>34 828</b>	<b>16 310</b>		<b>6 999</b>	<b>2 448</b>

(1) Société sans activité ou en cours de liquidation

	2013	Part du groupe	Total chiffre d'affaires	Total des actifs	Total des passifs	Actif net de la Société	Valeur de mise en équivalence	Résultat net	Quote-part résultat
Brigantine de Navigation <sup>(1)</sup>	100,00 %		10	3	7	7		(7)	(7)
Froidcombi	25,50 %	14 997	6 212	4 539	1 673	427		247	63
GEFA	34,02 %	2 604	6 535	1 562	4 973	3 917		441	150
Messageries Laitières	38,69 %	62 777	38 306	23 995	14 311	6 873		2 274	880
Olano SEAFOOD Ibérica	32,00 %	20 335		(3 304)	3 304	1 403		541	173
Olano Valencia	20,00 %	2 543	7 288	6 176	1 112	643		40	8
SDR SUD	20,00 %			(1 636)	1 636	327		(5)	(1)
STEF OVER Tunisie	49,00 %	235	175	(66)	241	161		18	9
Groupe PRIMEVER	33,33 %	73 194	40 074	36 983	3 091	1 030		1 638	546
<b>Total</b>		<b>176 685</b>	<b>98 600</b>	<b>68 252</b>	<b>30 348</b>	<b>14 789</b>		<b>5 188</b>	<b>1 821</b>

(1) Société sans activité ou en cours de liquidation

Le groupe n'est partie prenante dans aucune co-entreprise.

#### 4.14 Actifs et passifs d'impôt différé

Les principales natures d'impôt différé, ainsi que leurs variations au cours de l'exercice sont les suivantes

	2014	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Variations au compte de résultat	Autres variations	Variations du résultat net global	31 décembre 2014
<b>Actifs d'impôt différé</b>						
Impôts différés nets provenant des comptes sociaux	942	(269)	60			733
Différences temporaires fiscales	5 415	(701)	(7)			4 707
Actualisation des prêts à l'effort construction	2 124	697				2 821
Ecart actuariels IAS 19 R	2 759		9	(239)		2 529
Juste valeur des instruments de couverture	3 276	(48)	24	2 735		5 987
Déficits reportables	4 879	(765)				4 114
Prestations internes immobilisées	1 856	342				2 198
Résultats internes	481	54				535
Levées d'option crédit bail	4 410	(238)				4 172
Lease back	82	(21)	(2)			59
Provisions retraite	983	(652)				331
Autres	203	(334)	(71)			(202)
<b>Total actifs d'impôt différé</b>	<b>27 410</b>	<b>(1 935)</b>	<b>13</b>	<b>2 496</b>		<b>27 984</b>
<b>Passifs d'impôt différé</b>						
Amortissements dérogatoires	(14 968)	(2 103)				(17 071)
Différentiel d'amortissement d'immobilisations corp.	(797)	291	(6)			(512)
Immobilisations corporelles en location-financement	(19 336)	1 044	116	(100)		(18 176)
Réévaluation d'immobilisations	(7 301)	948				(6 453)
Opérations sur actions propres	37	(76)				(39)
OBSAAR	47					47
Impôt de fusion	(2 995)	292	17			(2 686)
Ecart de conversion	15	185			(170)	30
Autres	70					70
<b>Total passifs d'impôt différé</b>	<b>(45 228)</b>	<b>581</b>	<b>27</b>	<b>(170)</b>		<b>(44 790)</b>
<b>Impact net</b>	<b>(17 818)</b>	<b>(1 354)</b>	<b>40</b>	<b>2 326</b>		<b>(16 806)</b>

2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013	Variations au compte de résultat	Autres variations	Variations du résultat net global	31 décembre 2013
<b>Actifs d'impôt différé</b>					
Impôts différés nets provenant des comptes sociaux	1 329	60	(346)	(101)	942
Différences temporaires fiscales	5 721	(451)	145		5 415
Actualisation des prêts à l'effort construction	1 757	367			2 124
Ecart actuariels IAS 19 R	3 163			(404)	2 759
Juste valeur des instruments de couverture	5 183	8	229	(2 144)	3 276
Déficits reportables	4 911	(32)			4 879
Prestations internes immobilisées	1 104	752			1 856
Résultats internes	393	88			481
Levées d'option crédit bail	4 416	(6)			4 410
Lease back	97	(15)			82
Provisions retraite		(51)	1 034		983
Autres	355	(317)	165		203
<b>Total actifs d'impôt différé</b>	<b>28 429</b>	<b>403</b>	<b>1 227</b>	<b>(2 649)</b>	<b>27 410</b>
<b>Passifs d'impôt différé</b>					
Amortissements dérogatoires	(12 459)	(2 509)			(14 968)
Différentiel d'amortissement d'immobilisations corp.	(1 053)	256			(797)
Immobilisations corporelles en location-financement	(18 671)	120	(785)		(19 336)
Réévaluation d'immobilisations	(7 357)	245	(189)		(7 301)
Opérations sur actions propres	(527)	564			37
OBSAAR	(164)	211			47
Impôt de fusion	(527)	(2 468)			(2 995)
Ecart de conversion	(27)	46	(4)		15
Autres	100	(68)	38		70
<b>Total passifs d'impôt différé</b>	<b>(40 685)</b>	<b>(3 603)</b>	<b>(940)</b>	<b>0</b>	<b>(45 228)</b>
Imposition différée des actifs cédés	(227)		227		0
<b>Impact net</b>	<b>(12 483)</b>	<b>(3 200)</b>	<b>514</b>	<b>(2 649)</b>	<b>(17 818)</b>

Les autres variations comprennent les impacts des entrées de périmètre.

Le groupe estime que, sur la base des plans d'actions engagés localement et des prévisions de résultat qui en découlent et qui ont été établies sur la base d'hypothèses prudentes, les filiales porteuses de ces actifs disposeront dans un avenir prévisible de bénéfices imposables suffisants sur lesquels les actifs d'impôts différés reconnus pourront s'imputer.

L'ensemble des bases d'impôts différés non reconnues, au titre des pertes reportables, s'élève à fin 2014 à 40 M€, dont 26 M€ sur la France et 10 M€ sur l'Italie. En 2013, ces pertes reportables représentaient 46 M€ dont 26 M€ sur la France et 13 M€ sur l'Italie.

Les positions nettes d'impôts différés par pays se présentent comme suit :

2014	France	Belgique	Espagne	Italie	Portugal	Total groupe
Impôts différés	(17 437)	(1 131)	653	970	139	(16 806)
2013	France	Belgique	Espagne	Italie	Portugal	Total groupe
Impôts différés	(19 008)	(1 051)	988	920	333	(17 818)

## 4.15 Stocks

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Matières premières et fournitures	17 805	16 356
Marchandises RHD	22 757	24 532
Autres	629	420
<b>Total</b>	<b>41 191</b>	<b>41 308</b>
Dépréciations	(39)	(28)
<b>Coût net des stocks</b>	<b>41 152</b>	<b>41 280</b>

Les stocks de marchandises RHD résultent des activités de négoce pour le compte de certaines enseignes de la restauration.

## 4.16 Clients

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Montant brut des créances clients	450 177	438 190
Dépréciations	(12 380)	(13 469)
<b>Net</b>	<b>437 797</b>	<b>424 721</b>

Les mouvements de dépréciations des créances clients, constatés en résultat en 2014 et 2013 sont mentionnés en note 4.4. Il n'y a pas de client important au sens d'IFRS 8.

## 4.17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
VMP et placements	318	14 556
Trésorerie active	45 934	39 002
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>46 252</b>	<b>53 558</b>

## 4.18 Capitaux propres

Le nombre d'actions composant le capital social est de 13 515 649 actions de valeur nominale de 1 € au 31 décembre 2014. Il est inchangé par rapport au 31 décembre 2013.

Le Conseil d'administration réunit le 19 mars 2015 a fixé à 1,70 € par action le dividende à verser au titre de l'exercice 2014 (1,50 euro au titre de l'exercice 2013). Ce dividende n'est pas comptabilisé dans les

états financiers consolidés 2014 et constituera une dette de la Société s'il est approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Pour assurer un certain volume d'échange sur le titre, le groupe a conclu un contrat de liquidité avec un établissement financier.

## 4.19 Résultat par action

Le résultat non dilué par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de STEF par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est déterminé en tenant compte (i) des actions émises à la suite de l'exercice d'options de souscription par les bénéficiaires de ces options, (ii) des actions propres acquises par le groupe qui sont déduites et (iii) des actions propres attribuées

aux bénéficiaires d'options d'achat d'actions qui exercent leurs options d'achat.

Le calcul du résultat dilué par action est effectué sur la base d'un nombre d'actions majoré par l'effet de l'exercice de l'ensemble de ces instruments.

Le rapprochement entre les actions existantes au début de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions retenu dans les calculs des résultats par action est le suivant :

	Exercice 2014	Exercice 2013
<b>Nombre d'actions de capital au 1<sup>er</sup> janvier</b>	13 515 649	13 515 649
• émission d'actions à la suite de l'exercice d'options de souscription	-	-
• annulation d'actions à la suite de réduction de capital	-	-
<b>Nombre d'actions de capital au 31 décembre (a)</b>	13 515 649	13 515 649
Pondération des mouvements de l'exercice (b)		
Nombre d'actions propres détenues au 1 <sup>er</sup> janvier	564 041	660 290
Achat d'actions au cours de la période	832 539	142 509
• remise d'actions propres à la suite de l'exercice d'options d'achats d'actions, d'annulation et de cessions d'actions	(209 464)	(238 758)
<b>Nombre d'actions propres à fin de période (c)</b>	1 187 116	564 041
<b>Pondération des mouvements de l'exercice (d)</b>		
<b>Nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice pour le calcul du résultat non dilué (a) + (b) - (c) - (d)</b>	<b>12 328 533</b>	<b>12 951 608</b>
Nombre de BSAAR	19 719	19 905
Pondération		(19 905)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le calcul du résultat par action dilué</b>	<b>12 348 252</b>	<b>12 951 608</b>
<b>Résultat part de groupe en K€</b>	<b>65 075</b>	<b>60 223</b>
<b>Résultat par action en Euro</b>		
• non dilué	5,28	4,65
• dilué	5,27	4,65

## 4.20 Dettes financières

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
<b>Dettes financières non courantes</b>		
Emprunts bancaires et tirages de lignes de crédit confirmées à plus d'un an	345 498	314 110
Dettes liées à des locations financement	54 149	63 016
Juste valeur des instruments financiers dérivés	14 057	7 885
<b>Total des dettes non courantes</b>	<b>413 704</b>	<b>385 011</b>
<b>Dettes financières courantes</b>		
Part à moins d'un an des :		
• emprunt obligataire	-	264
• emprunts bancaires et de lignes de crédit spot	95 473	61 759
• dettes liées à des locations financement	11 750	12 927
• dettes financières diverses	2 910	2 538
Intérêts courus non échus	1 015	1 888
Juste valeur des instruments financiers dérivés	5 043	4 060
Découverts bancaires et crédits à court terme	30 871	45 830
<b>Total des dettes courantes</b>	<b>147 062</b>	<b>129 266</b>
<b>Total des dettes financières</b>	<b>560 766</b>	<b>514 277</b>

Pour financer ces investissements immobiliers, le groupe a fait appel principalement à des emprunts bancaires.

Les caractéristiques des emprunts bancaires et des lignes de crédit sont présentées en note 4.24.

L'exigibilité des dettes financières se présente, comme suit, au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 :

	2014	Total	Moins d'un an	Échéances plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire	-	-			
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédits	460 072	460 072	100 517	262 835	96 720
Location financement	65 899	65 899	11 750	40 010	14 139
Découverts bancaires	30 871	30 871	30 871		
Dettes financières diverses	3 924	3 924	3 924		
	<b>560 766</b>	<b>560 766</b>	<b>147 062</b>	<b>302 845</b>	<b>110 859</b>
	2013	Total	Moins d'un an	Échéances plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire	264	264	264		
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédits	375 868	375 868	61 759	208 858	105 251
Location financement	75 943	75 943	12 927	37 356	25 660
Découverts bancaires	45 830	45 830	45 830		
Dettes financières diverses	16 372	16 372	8 487	8 618	(733)
	<b>514 277</b>	<b>514 277</b>	<b>129 267</b>	<b>254 832</b>	<b>130 178</b>

L'exposition du groupe aux risques de change, de taux et de liquidité du fait de son endettement financier est analysée en note 4.24.



## 4.21 Avantages au personnel

La présente note concerne d'une part les avantages post-emploi à prestations définies qui incluent les indemnités de départ à la retraite en France et les indemnités de fin de contrat de travail en Italie,

d'autre part les autres avantages à long terme qui incluent les médailles du travail en France. Les montants nets comptabilisés au bilan s'analysent comme suit :

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Indemnités de départ à la retraite :		
• dette actuarielle	46 073	47 202
• actifs de couverture	(28 252)	(27 692)
s/total indemnités de départ à la retraite	17 821	19 510
Médailles du travail	9 154	10 023
<b>Total</b>	<b>26 975</b>	<b>29 533</b>

La variation des montants nets comptabilisés au bilan est la suivante :

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Montant au 1 <sup>er</sup> janvier	19 510	16 903
Charge de l'exercice (voir ci-dessous)	1 120	4 173
Regroupement d'entreprises		2 939
Variation des écarts actuariels	(25)	(1 509)
(Prime versée) / remboursement reçu des compagnies d'assurance	269	128
Prestations payées	(3 052)	(3 124)
<b>Montant au 31 décembre</b>	<b>17 821</b>	<b>19 510</b>

Variation de la dette actuarielle

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Montant au 1 <sup>er</sup> janvier	<b>47 202</b>	<b>43 912</b>
Projection de la dette actuarielle au 31 décembre	47 361	48 336
Modification de régime Entrepôt Frigorifique	(2 091)	
Écarts actuariels liés à :		
• des hypothèses démographiques	0	(1 845)
• des hypothèses financières	1 101	(1 166)
• des ajustements d'expérience	(298)	1 877
<b>Montant au 31 décembre</b>	<b>46 073</b>	<b>47 202</b>

L'échéancier des versements des prestations théoriques est le suivant :

Années	2015	2016	2017	2018	2019
Versements des prestations théoriques	2 067	985	1 893	1 919	1 949

La réconciliation entre la valeur des actifs de couverture, à l'ouverture et à la clôture des derniers exercices, est présentée ci-dessous :

<b>Juste valeur des actifs au 31 décembre 2012</b>	<b>27 009</b>
Produit financier pour 2013	810
Remboursements sur prestations reçus des fonds	(127)
<b>Juste valeur des actifs au 31 décembre 2013</b>	<b>27 692</b>
Produit financier pour 2014	829
Remboursements sur prestations reçus des fonds	(269)
<b>Juste valeur des actifs au 31 décembre 2014</b>	<b>28 252</b>

La charge de l'exercice a été comptabilisée en charges opérationnelles. Les fonds cantonnés, gérés en euros, sont déposés auprès d'investisseurs institutionnels en France. Ils bénéficient de la garantie en capital et, pour l'essentiel, d'une garantie de rendement minimal. Les fonds cantonnés auprès des contrats d'assurances sont composés

d'actifs en euros (part principale) et d'actifs diversifiés, offrant pour certains une garantie minimale de taux et dans tous les cas une garantie en capital.

Les principales hypothèses retenues pour évaluer la dette actuarielle, au titre des indemnités de départ à la retraite, sont les suivantes :

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Taux d'actualisation	1,75 %	3,00 %
Taux prévu d'augmentation des salaires	2 ou 2,5 %	3 ou 3,5 %
Taux de rendement attendu des fonds cantonnés	3 %	3 %
Âge de départ à la retraite	De 58 à 62 ans	De 58 à 62 ans

L'âge de départ en retraite dépend de la qualification des salariés et des secteurs d'activité au sein desquels ils sont employés. Il est, par ailleurs, retenu, comme hypothèse, que les salariés quittent le groupe sur la base d'une demande de départ volontaire. Par conséquent, les indemnités qui leur sont versées en France sont assujetties à charges sociales conformément à la loi Fillon de

2003 et aux lois ultérieures de financement de la sécurité sociale.

Un test de sensibilité a été effectué avec un taux d'actualisation variant de 0,25 % par rapport au taux ci-dessus. Il conduit à une diminution de l'engagement de 2,76 % ou à une augmentation de 2,90 % selon le sens de la variation du taux d'actualisation.

## 4.22 Provisions

Le détail des provisions pour risques et charges au bilan est le suivant :

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Indemnités de départ à la retraite (cf note 4.21)	17 821	19 510
Médailles du travail	9 154	10 023
Provisions litiges	12 764	12 606
Autres provisions	5 924	6 406
<b>Total</b>	<b>45 663</b>	<b>48 545</b>

L'évolution des provisions, autres que celles relatives aux indemnités de départ à la retraite, se présente comme suit :

	Médailles du travail	Litiges	Autres	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>10 023</b>	<b>12 606</b>	<b>6 406</b>	<b>29 035</b>
Mouvements de périmètre			878	878
Autres variations		(635)	632	(3)
Dotations	2 759	10 935	2 541	16 235
Reprises	(3 628)	(10 142)	(4 533)	(18 303)
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>9 154</b>	<b>12 764</b>	<b>5 924</b>	<b>27 842</b>
Non courantes	9 154	2 966	2 925	15 045
Courantes		9 798	2 999	12 797
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>9 154</b>	<b>12 764</b>	<b>5 924</b>	<b>27 842</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>9 203</b>	<b>11 011</b>	<b>8 249</b>	<b>28 463</b>
Mouvements de périmètre		1 036		1 036
Autres variations	58		(69)	(11)
Dotations	2 079	10 270	1 263	13 612
Reprises	(1 317)	(9 711)	(3 037)	(14 065)
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>10 023</b>	<b>12 606</b>	<b>6 406</b>	<b>29 035</b>
Non courantes	10 023	2 960	2 904	15 887
Courantes		9 646	3 502	13 148
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>10 023</b>	<b>12 606</b>	<b>6 406</b>	<b>29 035</b>

La provision pour litiges couvre, pour la part courante, les coûts engendrés par les avaries intervenues pendant les prestations de transport, manutention ou entreposage et pour la part non courante la prise en compte de risques dans des contentieux divers.

Les autres provisions couvrent des risques fiscaux et sociaux ainsi que des risques liés à l'activité maritime.

#### 4.23

### Instruments dilutifs

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Nombre d'options existantes en début de période	<b>19 905</b>	<b>902 130</b>
Options exercées pendant la période		
Options sur BSAAR exercées pendant la période	(186)	(2)
Options exercées dans le cadre de l'offre de rachat de 11/2013		(882 223)
Options accordées pendant la période		
<b>Nombre d'options existantes en fin de période</b>	<b>19 719</b>	<b>19 905</b>

#### 4.24

### Gestion des risques financiers

#### Risque de crédit-client

Aucun client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires du groupe, ce qui limite le risque que la défaillance de l'un d'entre eux puisse avoir des effets significatifs sur les résultats et la situation financière du groupe. Le groupe dispose également d'un contrat d'assurance contre le risque de défaillance de ses clients qui est renouvelé de manière permanente.

Les placements financiers sont constitués de titres de premier rang et sont négociés avec des banques, elles-mêmes de premier rang.

Le groupe souscrit des dérivés de gré à gré avec des banques de première catégorie dans le cadre de

conventions qui prévoient de compenser les montants dus à et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes.

Ces accords de compensation conditionnels ne respectent pas les critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des dérivés actifs et passifs au bilan.

#### Risque de taux d'intérêt

L'endettement financier consolidé du groupe est aujourd'hui essentiellement à taux fixe.

La structure de la dette financière par type de taux, après prise en compte des instruments de couverture en place, est la suivante :

	2014		2013	
	Taux fixes	Taux variables	Taux fixes	Taux variables
Emprunts obligataires	-	-	264	
Emprunts bancaires	288 840	152 132	185 107	190 761
Dettes liées à des locations financement	40 500	25 398	35 938	40 005
Dettes financières diverses	3 925	19 100	4 427	11 945
Découverts bancaires et crédits à court terme	-	30 871		45 830
<b>Total des dettes financières après couverture</b>	<b>333 265</b>	<b>227 501</b>	<b>225 736</b>	<b>288 541</b>

L'objectif du groupe en termes de gestion du risque de taux d'intérêt est de poursuivre une logique de micro-couverture au fur et à mesure de la signature de nouveaux contrats de financements immobiliers tout en maintenant une veille active de l'évolution des taux d'intérêts afin de couvrir, lorsque les conditions de marché sont favorables, les autres financements du groupe. Cette politique de couverture du groupe doit permettre d'optimiser l'adossement des instruments de couverture aux dettes sous-jacentes tout en améliorant son efficacité et en respectant les obligations comptables en terme de comptabilité de couverture.

**En France**, 5 nouveaux swaps de taux d'intérêts représentant un montant d'environ 115 M€ se sont ajoutés aux 20 swaps de taux souscrits entre 2009 et 2013, totalisant un notionnel cumulé couvert de 260 M€ au 31 décembre 2014. En 2014 le groupe a profité de la baisse des taux d'intérêts afin de convertir une partie de la dette à taux fixe en souscrivant deux swaps adossés aux lignes de crédit moyen terme pour un nominal de 80 M€, sur une durée de trois ans. Les autres swaps de taux sont parfaitement adossés aux financements longs en termes de durée et de notionnel amortissable. Leur échéance est fonction de

la durée du financement sous-jacent, soit entre 9 et 15 ans à l'origine.

**En Espagne**, deux nouveaux swaps représentant un montant de 6 M€ ont été souscrits sur l'exercice 2014 afin de couvrir une partie de la dette en crédit-bail. Par ailleurs un swap de taux d'intérêts permet de couvrir le financement de la plate-forme de Torrejon, pour un notionnel couvert de 9 M€ sur une durée résiduelle de 6 ans.

**En Italie**, la filiale STEF ITALIA dispose d'un swap de taux parfaitement adossé au financement de la plate-forme de Tavazzano, pour un nominal de 9 M€ arrivant à échéance en 2022.

**En Belgique**, la filiale STEF LOGISTICS SAINTES dispose d'un swap de taux parfaitement adossé au financement de sa plate-forme de Saintes, pour un nominal d'environ 4 M€ arrivant à échéance en 2024.

**Au Pays-Bas**, la filiale SPEKSNIJDER acquise en septembre 2014 dispose d'un swap de taux pour un nominal d'un million d'euros arrivant à échéance en 2020.

### Analyse de sensibilité au risque de taux

Une variation de 50 points de base des taux d'intérêts, à la date de clôture, aurait eu pour conséquence

une augmentation (diminution) des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables sont supposées constantes.

(-) Débit / (+) Crédit	Impact sur le compte de résultat		Impact sur le résultat global	
	Hausse de 50 bps	Baisse de 50 bps	Hausse de 50 bps	Baisse de 50 bps
Charges d'intérêt sur actifs/passifs à taux variable	1 042	(1 042)		
Variation de JV des dérivés			5 673	(5 873)
<b>Impact net</b>	<b>1 042</b>	<b>(1 042)</b>	<b>5 673</b>	<b>(5 873)</b>

### Exposition du bilan au 31 décembre 2014 au risque de taux

	Courant		Non courant	
	Taux fixes	Taux variables	Taux fixes	Taux variables
Passifs financiers portant intérêts*		30 871	93 898	416 898
Autres actifs financiers		0	(25 783)	(6 813)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		(46 252)	-	-
<b>Exposition nette avant prise en compte des dérivés</b>	<b>-</b>	<b>(15 381)</b>	<b>68 115</b>	<b>410 085</b>
Dérivés	-	-	288 453	(288 453)
<b>Exposition nette après prise en compte des dérivés</b>	<b>-</b>	<b>(15 381)</b>	<b>356 568</b>	<b>121 632</b>

\*Hors juste valeur des instruments dérivés

### Risque de change

Les activités du groupe sont essentiellement localisées dans la zone Euro (France, Espagne, Portugal, Benelux, Italie) et elles ne comportent que peu d'échanges avec d'autres zones monétaires à l'exception du Royaume Uni et de la Suisse.

Par ailleurs, les dettes financières du groupe sont intégralement libellées en euros ou dans la monnaie fonctionnelle des filiales qui les portent, de sorte que le groupe n'a pas d'exposition au risque de variation des taux de change à raison de son endettement.

### Risque de liquidité

Le groupe dispose d'une gestion centralisée de trésorerie qui lui assure la maîtrise de l'ensemble des disponibilités de ses filiales.

Les besoins de trésorerie du groupe sont assurés, majoritairement, par les lignes de crédit obtenues au niveau de la Société mère. STEF dispose au 31 décembre 2014, de 23 lignes de crédit confirmées à moyen terme, totalisant 298 M€. Elles sont utilisées à hauteur de 183 M€ au 31 décembre 2014. Les tirages sont effectués pour des périodes comprises entre un et trois mois et

portent intérêt au taux du jour du tirage. La durée de vie initiale de ces lignes varie entre 4 et 5 ans.

La Société STEF dispose également de crédits spot totalisant 37 M€, utilisés à hauteur de 23 M€ au 31 décembre 2014 et d'autorisations de découverts, sans échéances convenues, totalisant 90 M€ dont 31 utilisées au 31 décembre 2014. Les besoins de trésorerie courants des filiales sont assurés principalement par la maison mère via une convention de centralisation de trésorerie européenne.

Les lignes de crédit confirmées, non utilisées, et les autorisations de découverts disponibles et crédits spot, combinées avec une bonne planification des flux, assurent au groupe une excellente maîtrise de son risque de liquidité.

Certaines lignes et emprunts sont assortis d'engagements de la part du groupe, notamment le respect de ratios financiers. Les principaux ratios sont les suivants : EBITDA / Charges financières nettes supérieur à 6 ou 6,5 et Endettement Net / Fonds Propres inférieur à 1,7. Au 31 décembre 2014, le groupe respecte l'ensemble des engagements attachés aux financements dont il dispose.

Les flux de trésorerie contractuels attachés aux passifs financiers et aux dettes de locations financement s'analysent comme suit :

	2014 Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Échéances des flux de trésorerie contractuels		
			Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts bancaires	440 972	441 044	93 875	252 991	94 178
Location-financement	65 899	65 965	11 816	40 010	14 139
Découverts bancaires	30 871	30 871	30 871	-	-
Passifs financiers dérivés	19 100	19 972	5 044	12 386	2 542
Dettes financières diverses	3 924	3 924	3 924	-	-
<b>s/total dettes financières</b>	<b>560 766</b>	<b>561 776</b>	<b>145 530</b>	<b>305 387</b>	<b>110 859</b>
Fournisseurs	422 006	422 006	422 006		
Autres dettes courantes	335 770	335 770	335 770		
<b>Total</b>	<b>1 318 542</b>	<b>1 319 552</b>	<b>903 306</b>	<b>305 387</b>	<b>110 859</b>

	2013 Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Échéances des flux de trésorerie contractuels		
			Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts obligataires	264	264	264		
Emprunts bancaires	375 868	376 258	62 149	208 858	105 251
Location-financement	75 943	76 166	13 150	37 356	25 660
Découverts bancaires	45 830	45 830	45 830		
Passifs financiers dérivés	11 945	12 509	4 624	8 618	(733)
Dettes financières diverses	4 427	4 427	4 427		
<b>s/total dettes financières</b>	<b>514 277</b>	<b>515 454</b>	<b>130 444</b>	<b>254 832</b>	<b>130 178</b>
Fournisseurs	405 590	405 590	405 590		
Autres dettes courantes	342 612	342 613	342 613		
<b>Total</b>	<b>1 262 479</b>	<b>1 263 657</b>	<b>878 647</b>	<b>254 832</b>	<b>130 178</b>

### Risque sur le gazole

En tant que consommateur important de gazole, STEF qui est exposé aux variations du prix de ce carburant n'envisage pas, pour le moment, de procéder à des achats d'instruments de couverture.

Outre les mécanismes de répercussion de cette charge, le groupe privilégie surtout l'optimisation des achats avec des acheteurs dédiés ainsi que la mise en œuvre de mesures visant à réduire les consommations des véhicules.

### Information sur la juste valeur des instruments financiers par catégorie

	Valeur au bilan 31/12/2014	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs non qualifiés de financiers
Titres de participation non consolidés	120		120		
Autres actifs financiers non courants	13 992			13 992	
Prêts et créances des activités de financement	14 248			14 248	
Titres de placement	4 236		4 236		
<b>s/total : actifs financiers non courants</b>	<b>32 596</b>	<b>-</b>	<b>4 356</b>	<b>28 240</b>	<b>-</b>
Clients	437 797			437 797	
Autres débiteurs	175 774			175 774	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	46 252	46 252			
<b>Actifs</b>	<b>692 419</b>	<b>46 252</b>	<b>4 356</b>	<b>641 811</b>	<b>-</b>

	Valeur au bilan 31/12/2014	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Passifs non qualifiés de financiers
Passifs financiers non courants	19 100			19 100	
Dettes des activités de financement	510 795		444 896		65 899
Passifs financiers courants	30 871		30 871		
<b>s/total : dettes financières</b>	<b>560 766</b>	<b>-</b>	<b>475 767</b>	<b>19 100</b>	<b>65 899</b>
Fournisseurs	422 006		422 006		
Autres créanciers	335 770		335 770		
<b>Passifs</b>	<b>1 318 542</b>	<b>-</b>	<b>1 233 543</b>	<b>19 100</b>	<b>65 899</b>

	Valeur au bilan 31/12/2013	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs non qualifiés de financiers
Titres de participation non consolidés	212		212		
Autres actifs financiers non courants	18 349			18 349	
Prêts et créances des activités de financement	14 485			14 485	
Titres de placement	1 360		1 360		
<b>s/total : actifs financiers non courants</b>	<b>34 406</b>	<b>-</b>	<b>1 572</b>	<b>32 834</b>	<b>-</b>
Clients	424 721			424 721	
Autres débiteurs	163 733			163 733	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53 558	53 558			
<b>Actifs</b>	<b>676 418</b>	<b>53 558</b>	<b>1 572</b>	<b>621 288</b>	<b>-</b>

	Valeur au bilan 31/12/2013	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Passifs non qualifiés de financiers
Passifs financiers non courants	11 945			11 945	
Dettes des activités de financement	456 502		380 559		75 943
Passifs financiers courants	45 830		45 830		
<b>s/total : dettes financières</b>	<b>514 277</b>	<b>-</b>	<b>426 389</b>	<b>11 945</b>	<b>75 943</b>
Fournisseurs	405 590		405 590		
Autres créanciers	342 612		342 612		
<b>Passifs</b>	<b>1 262 479</b>	<b>-</b>	<b>1 174 591</b>	<b>11 945</b>	<b>75 943</b>

Les actifs et passifs financiers n'entrant pas dans le champ d'application de la norme IAS 39 sont principalement constitués de dettes de location-financement.

### Hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2014

Les instruments financiers à la juste valeur sont classés selon le niveau de hiérarchie suivant :

- niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif ;

- niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;

- niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres non observables.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers disponibles à la vente		4 356	
Trésorerie et équivalent de trésorerie		46 252	
<b>Actifs</b>	<b>-</b>	<b>50 608</b>	
Instruments dérivés		19 100	
<b>Passifs</b>		<b>19 100</b>	

Portefeuille des dérivés au 31 décembre 2014

	Juste valeur	À l'actif	Au passif	Part efficace comptabilisée en Résultat Net Global de la période	Nominal couvert	Maturité	Taux de référence
Swaps	(19 100)	0	(19 100)	(7 061)	288 454	juin-26	Euribor

### Méthode de détermination des justes valeurs

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, et les options reposent sur les cotations effectuées par des intermédiaires financiers. Le groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables en valorisant les swaps par actualisation des flux de trésorerie futurs estimés et les options à partir de modèle de valorisation (type Black & Sholes).

La juste valeur des « dettes fournisseurs » et « créances clients » correspond à la valeur comptable au bilan car l'actualisation des flux de trésorerie présente un impact non significatif compte-tenu des faibles délais de paiement et de règlement.

La juste valeur des dettes à taux variables est sensiblement égale à la valeur comptable au risque de crédit près.

#### 4.25

### Locations simples

Les loyers comptabilisés en charge au titre des contrats de locations simples sur immobilier, matériels de transports et autres matériels se sont élevés, en 2014, à 81 813 K€ (77 952 K€ en 2013).

#### 4.26

### Opérations avec des parties liées

Les parties liées par rapport à STEF sont les entreprises associées, ses administrateurs et ses dirigeants. Sont également dans cette position les structures d'actionariat de cadres et de dirigeants ainsi que le fonds commun de placement des salariés qui, en agissant de concert, contrôlent 84,01 % des droits de vote à l'assemblée de STEF.

Les rémunérations nettes et autres avantages versés aux administrateurs et aux dirigeants ont été les suivants, en euros :

	2014	2013
Traitements et salaires	1 620 675	2 196 847
Jetons de présence	111 028	111 031
<b>Total</b>	<b>1 731 703</b>	<b>2 307 878</b>
Avantages à court terme	1 395 501	2 307 878
Avantages postérieurs à l'emploi	336 202	Néant
Avantages à long terme	Néant	Néant
Indemnités de fin de contrat de travail	Néant	Néant
Paiements en actions	Néant	Néant

Les salaires et traitements présentés donnent, sur une base annuelle, le cumul des rémunérations nettes ainsi que les avantages versés aux anciens et nouveaux administrateurs et dirigeants.

Les soldes et transactions avec les entreprises associées s'analysent comme suit :

	Soldes au 31 décembre 2014				Transactions de l'exercice	
	Clients	Fournisseurs	Prêts LT	Compte-courant	Ventes de biens ou de services	Achats de biens ou de services
Brigantine de Navigation <sup>(1)</sup>				4		
Transcosatal	155	(103)			1 276	(20)
Froid Combi						
Messageries Laitières	3 435	(12)	2 457	2 253	27 539	(69)
Olano Seafood Ibérica						
Olano Valencia	26					
Stefover Tunisie					4	

	Soldes au 31 décembre 2013				Transactions de l'exercice	
	Clients	Fournisseurs	Prêts LT	Compte-courant	Ventes de biens ou de services	Achats de biens ou de services
Brigantine de Navigation <sup>(1)</sup>				6		
Transcosatal	241				567	(233)
Froid Combi						
Messageries Laitières	2 988	(11)	2 457	1 499	23 704	(147)
Olano Seafood Ibérica						
Olano Valencia	5					
Stefover Tunisie					2	(352)

(1) Société sans activité ou en cours de liquidation

Toutes les transactions effectuées avec les parties liées sont facturées aux conditions normales du marché. Il n'est pas intervenu de transaction significative, en 2014 et 2013, entre le groupe,

d'une part, et les structures d'actionariat de cadres et de dirigeants et le fonds commun de placement des salariés d'autre part.

## 4.27 Gestion du capital

La politique du groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers, du marché, de

soutenir le développement futur de l'activité et d'assurer la liquidité du titre.

## 4.28

## Honoraires des Commissaires aux comptes

(en K€)	Cabinet Mazars				Cabinet KPMG			
	Montants 2014	Montants 2013	% 2014	% 2013	Montants 2014	Montants 2013	% 2014	% 2013
<b>Audit</b>								
<b>I) Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</b>	819	905	96 %	97 %	734	800	100 %	100 %
a) Émetteur	103	129	12 %	14 %	148	156	20 %	19 %
b) Filiales intégrées globalement	716	776	84 %	83 %	586	644	80 %	81 %
<b>II) Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</b>	37	25	4 %	3 %			0 %	0 %
a) Émetteur	21		2 %	0 %			0 %	0 %
b) Filiales intégrées globalement	16	25	2 %	3 %			0 %	0 %
Sous-total	856	930	100 %	100 %	734	800	100 %	100 %
<b>Autres prestations</b>								
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
a) Juridique, fiscal, social								
b) Autres								
Sous-total	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %
<b>Total</b>	<b>856</b>	<b>930</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>734</b>	<b>800</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Les honoraires des autres cabinets s'élèvent à 124 K€ pour l'année 2014.

## 4.29

## Passifs éventuels

Dans le cadre normal de ses activités, le groupe peut être défendeur dans des litiges et contentieux. Il comptabilise une provision à chaque fois qu'il estime probable un dénouement défavorable devant se traduire par une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, il n'existait aucun litige ou contentieux susceptible d'avoir des incidences significatives sur la situation financière du groupe et ses résultats futurs.

### 4.30 Convention de délégation de service public

L'activité maritime de STEF est essentiellement exercée par la CMN qui assure la desserte de la Corse en vertu d'une convention de délégation de service public conclue avec l'Office des Transports de Corse (OTC).

Dans le cadre de la précédente délégation de service public qui a pris fin le 31 décembre 2013, il subsiste une créance de 15,2 M€ vis-à-vis de

l'Office des Transports Corse au titre de surcharges combustibles. Le groupe estime que cette créance est juridiquement fondée.

Une nouvelle convention signée le 24 septembre 2013 a pris effet le 1er janvier 2014 pour une durée de 10 ans. Cette convention autorise la CMN à assurer l'exploitation de trois cargos mixtes rouliers dans le cadre de la continuité territoriale.

### 4.31 Événements postérieurs à la clôture

Par décision du Conseil d'administration du 28 janvier 2015, le groupe a procédé à l'annulation

de 350 000 titres auto-détenus ramenant le capital social à 13 165 649 d'une valeur nominale de 1 euro.

### Note 5

### Liste des sociétés consolidées

En application des règles énoncées au paragraphe 2.1 ci-dessus les sociétés suivantes sont comprises dans les états financiers consolidés :

Sociétés intégrées globalement	Pourcentage de contrôle	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
<b>Société STEF-SA (Mère)</b>		
Atlantique SA (Espagne)	100 %	100 %
Bretagne Frigo	100 %	100 %
Entrepôts Frigorifiques de Nord et de l'Est (EFNE)	100 %	100 %
Entrepôts Frigorifiques de Normandie Loire (EFNL)	100 %	100 %
Entrepôts Frigorifiques du Sud-Ouest (EFSO)	100 %	100 %
FSD	100 %	100 %
GIE STEF Geodis	50 %	50 %
Institut des métiers du froid	100 %	100 %
SCI Bruges Conteneurs	51 %	51 %
SLD Aix-en-Provence	100 %	100 %
SNC Navale STEF-TFE	100 %	100 %
SNC PIANA	100 %	100 %
SNC STEF-TFE Services	100 %	100 %
STEF Information et Technologies	100 %	100 %
STEF Logistics Courcelles (Belgique)	100 %	100 %
STEF Logistics Saintes (Belgique)	100 %	100 %
STEF Logistique Plouéan (détenue par STEF Logistique à 16 %)	95 %	79 %
<b>STEF Nederland (Pays-Bas)</b>	100 %	100 %
<b>Speksnijder Transport BV et ses filiales :</b>	100 %	-
Speksnijder Bodegraven	100 %	-
Speksnijder DHZ BV	100 %	-
STEF Suisse	99 %	99 %
<b>Immostef et ses filiales :</b>	100 %	100 %
Frigaurice	100 %	100 %
SCI BV 18	100 %	100 %
SCI des Vallions	100 %	100 %
SCI Actixia (renommée SCI Fresh 5)	100 %	100 %
SCI Actibrex (renommée SCI Fresh 7)	100 %	100 %
SCI Immo	100 %	100 %
SCI Immotrans 42	100 %	100 %
SCI PPI 45	100 %	100 %

Sociétés intégrées globalement	Pourcentage de contrôle	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
SNC Adour Cap de Gascogne	100 %	100 %
SNC Agen Champs de Lassalle	100 %	100 %
SNC Allonnes Entrepôts	100 %	100 %
SNC Atton Logistique	100 %	100 %
SNC Bondoufle La Haie Fleurie	100 %	100 %
SNC Brignais Charvolin	100 %	100 %
SNC Burnhaupt Les Mulhouse	100 %	100 %
SNC Carros La Manda	100 %	100 %
SNC Cavaillon Le Castanie	100 %	100 %
SNC Cergy Frais	100 %	100 %
SNC Cergy Froid	100 %	100 %
SNC de La Prairie	-	100 %
SNC de la Vesvroise	100 %	100 %
SNC Donzenac Entrepôts	100 %	100 %
SNC Donzenac La Maleyrie	100 %	100 %
SNC France Platesformes	100 %	100 %
SNC Gap Plan de L'Ardier	100 %	100 %
SNC Immotrans 49	100 %	100 %
SNC Immotrans 56	100 %	100 %
SNC Immotrans 69	100 %	100 %
SNC La Pointe de Pessac	100 %	100 %
SNC Les Essarts Sainte-Florence	100 %	100 %
SNC Les Mares en Cotentin	-	100 %
SNC Louverne Les Guichérons	100 %	100 %
SNC Mâcon Est Replonges	100 %	100 %
SNC Mions La Perrinière (Guilberville)	100 %	100 %
SNC Perpignan Canal Royal	-	100 %
SNC Plan d'Orgon sur Durance	100 %	100 %
SNC Reims La Pompelle	100 %	100 %
SNC Saran Les Champs Rouges	100 %	100 %
SNC St Herblain Chasseloire	100 %	100 %
SNC Strasbourg Pont de L'Europe	100 %	100 %
SNC Toussieu Chabroud	100 %	100 %
SNC Trangé Le Bois Chardon	100 %	100 %
SNC Valence Pont des Anglais	100 %	100 %

Sociétés intégrées globalement	Pourcentage de contrôle	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
<b>Société des Glacières et frigorifiques de St Nazaire (SGN) et sa filiale :</b>	100 %	100 %
SNC Loudéac Froid	100 %	100 %
<b>STEF Logistique et ses filiales :</b>	100 %	100 %
KL Services (KLS)	100 %	100 %
STEF Logistique Aix	100 %	100 %
STEF Logistique Alsace	100 %	100 %
STEF Logistique Arnage	100 %	100 %
STEF Logistique Atton	100 %	100 %
STEF Logistique Aurice	100 %	100 %
STEF Logistique Bain de Bretagne	100 %	100 %
STEF Logistique Bondoufle	100 %	100 %
STEF Logistique Bourgogne	100 %	100 %
STEF Logistique Bretagne Nord	100 %	100 %
STEF Logistique Bretagne Sud	100 %	100 %
STEF Logistique Cergy	100 %	100 %
STEF Logistique Distribution Cergy	100 %	100 %
STEF Logistique Distribution Montsoul	100 %	100 %
STEF Logistique Distribution Vitry	100 %	100 %
STEF Logistique Givors	100 %	100 %
STEF Logistique Tigery	100 %	100 %
STEF Logistique Le Plessis Belleville	100 %	100 %
STEF Logistique Lesquin	100 %	100 %
STEF Logistique Lorraine Surgelés	100 %	100 %
STEF Logistique Méditerranée	100 %	100 %
STEF Logistique Midi-Pyrénées Limousin	100 %	100 %
STEF Logistique Montbartier	100 %	-
STEF Logistique Montsoul	100 %	100 %
STEF Logistique Moulins-Les-Metz	100 %	100 %
STEF Logistique Nemours	100 %	100 %
STEF Logistique Niort	100 %	100 %
STEF Logistique Nord	100 %	100 %
STEF Logistique Normandie	100 %	100 %
STEF Logistique Pays de Loire	100 %	100 %
STEF Logistique Pessac	100 %	100 %
STEF Logistique Rhône-Alpes	100 %	100 %
STEF Logistique Rouen	100 %	100 %

Sociétés intégrées globalement	Pourcentage de contrôle	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
STEF Logistique Saint-Dizier	100 %	100 %
STEF Logistique Saint-Sever	100 %	100 %
STEF Logistique Santé	100 %	100 %
STEF Logistique Sorgues	100 %	100 %
STEF Logistique Tours	100 %	100 %
STEF Logistique Toussieu	100 %	100 %
STEF Logistique Vénissieux	100 %	100 %
STEF Logistique Vitry	100 %	100 %
STEF Restauration France	100 %	100 %
STEF Tempéré et sec alimentaire	100 %	100 %
STEF Transport Bordeaux Pessac	-	100 %
STEF Transport Montsoulst	100 %	100 %
STEF TSA Rhône Alpes	100 %	100 %
<b>Stim D'Orbigny et ses filiales :</b>	100 %	100 %
Atlantique Développement	100 %	100 %
Financière Immobilière et Maritime (FIM)	100 %	100 %
Sata-Minfos	100 %	100 %
<b>Compagnie Méridionale de Participation (CMP) et sa filiale :</b>	100 %	100 %
Compagnie Méridionale de Navigation (CMN) et ses filiales :	98 %	98 %
A.M.C	98 %	98 %
Cie Méridionale de Manutention (CMM)	98 %	98 %
<b>STEF Transport et ses filiales :</b>	100 %	100 %
Dispack	100 %	100 %
<b>Ebrex France et sa filiale :</b>	100 %	100 %
Ebrex Logistique (renommée STEF Logistique Salon de Provence)	100 %	100 %
Immotrans 35	100 %	100 %
Seagull Transport Ltd (Royaume-Uni)	-	100 %
STEF Eurofrischfracht	100 %	100 %
STEF International Est	100 %	100 %
STEF International Nord Ouest	100 %	100 %
STEF International Ouest	100 %	100 %
STEF International Sud-Est	100 %	100 %
STEF International Sud-Ouest	100 %	100 %
STEF Logistique Caen	100 %	100 %
STEF Logistique Vannes	100 %	100 %
STEF Transport Agen	100 %	100 %

Sociétés intégrées globalement	Pourcentage de contrôle	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
STEF Transport Allonnes	100 %	100 %
STEF Transport Alpes	100 %	100 %
STEF Transport Angers	100 %	100 %
STEF Transport Avignon	100 %	100 %
STEF Transport Bordeaux Bègles	100 %	100 %
STEF Transport Boulogne	100 %	100 %
STEF Transport Bourges	100 %	100 %
STEF Transport Brive	100 %	100 %
STEF Transport Caen	100 %	100 %
STEF Transport Cavailon	100 %	100 %
STEF Transport Chaulnes	100 %	100 %
STEF Transport Clermont-Ferrand	100 %	100 %
STEF Transport Côte d'Azur	100 %	100 %
STEF Transport Dijon	100 %	100 %
STEF Transport Epinal	100 %	100 %
STEF Transport Ifs	100 %	100 %
STEF Transport Investissement	100 %	100 %
STEF Transport Landivisiau	100 %	100 %
STEF Transport Langres	100 %	100 %
STEF Transport Laval	100 %	100 %
STEF Transport Le Mans	100 %	100 %
STEF Transport Le Rheu	100 %	100 %
STEF Transport Lesquin	100 %	100 %
STEF Transport Lille	100 %	100 %
STEF Transport Limited (Royaume-Uni)	-	100 %
STEF Transport Limoges	100 %	100 %
STEF Transport Lorient	100 %	100 %
STEF Transport Lyon	100 %	100 %
STEF Transport Lyon Feyzin	100 %	100 %
STEF Transport Mâcon	100 %	100 %
STEF Transport Marseille	100 %	100 %
STEF Transport Metz	100 %	100 %
STEF Transport Metz Nord	100 %	100 %
STEF Transport Montpellier	100 %	100 %
STEF Transport Mulhouse	100 %	100 %
STEF Transport Nantes Carquefou	100 %	100 %



Sociétés intégrées globalement	Pourcentage de contrôle	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
STEF Transport Narbonne	100 %	100 %
STEF Transport Niort 1-La Crèche	100 %	100 %
STEF Transport Niort 2-La Crèche	100 %	100 %
STEF Transport Orléans	100 %	100 %
STEF Transport Paris Athis	100 %	100 %
STEF Transport Paris Plessis Belleville	100 %	100 %
STEF Transport Paris Rungis	100 %	100 %
STEF Transport Paris Vitry	100 %	100 %
STEF Transport Pilotage France	100 %	100 %
STEF Transport Plan d'Orgon	100 %	100 %
STEF Transport Quimper	100 %	100 %
STEF Transport Reims	100 %	100 %
STEF Transport Rennes	100 %	100 %
STEF Transport Rennes Chantepie	100 %	100 %
STEF Transport Rethel	100 %	100 %
STEF Transport Rouen	100 %	100 %
STEF Transport Saint-Amand	100 %	100 %
STEF Transport Saint-Brieuc	100 %	100 %
STEF Transport Saintes (Belgique)	100 %	100 %
STEF Transport Saint-Sever	100 %	100 %
STEF Transport Strasbourg	100 %	100 %
STEF Transport Tarbes	100 %	100 %
STEF Transport Toulouse	100 %	100 %
STEF Transport Tours	100 %	100 %
STEF Transport Toussieu	100 %	100 %
STEF Transport Valence	100 %	100 %
STEF Transport Vannes	100 %	100 %
STEF Transport Velaines	100 %	100 %
STEF Transport Vendée	100 %	100 %
STEF Transport Vire	100 %	100 %
Stefover	100 %	100 %
TFE International Ltd (Royaume-Uni)	100 %	100 %
TFE Transport AG (Suisse)	-	100 %
Tradimar Bordeaux	100 %	100 %
Transport Frigorifique de Normandie	100 %	100 %
Transports Frigorifiques des Alpes (TFA)	100 %	100 %

Sociétés intégrées globalement	Pourcentage de contrôle	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
<b>Transports Frigorifiques Spadis et sa filiale :</b>	100 %	100 %
STEF Transport St-Etienne	100 %	100 %
<b>STEF Italia Holding et ses filiales :</b>	100 %	100 %
STEF Logistics Italia Srl	100 %	100 %
Immostef Italia (détenue à 49 % par Immostef France)	100 %	100 %
<b>STEF Italia SpA et ses filiales :</b>	100 %	100 %
Calabria Dist Log	46 %	46 %
SLF Sicilia	97 %	97 %
STEF Trento	51 %	51 %
STEF International Italia SpA	100 %	100 %
STEF Seafood Italia Srl	100 %	100 %
<b>STEF Iberia et ses filiales :</b>	100 %	100 %
Immostef Portugal	100 %	100 %
Logirest Slu	100 %	100 %
STEF Los Olivos	100 %	100 %
STEF Portugal-Logistica E Transporte, Lda	90 %	90 %
<b>Immostef Espana et sa filiale :</b>	100 %	100 %
Friomerk et sa filiale :	100 %	100 %
Euomerk	100 %	100 %

Sociétés mises en équivalence	Pourcentage de contrôle	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
<b>Participation de STEF SA :</b>		
Société Brigantine de Navigation <sup>(1)</sup>	100 %	100 %
<b>Participation de STEF Transport :</b>		
Froidcombi	25 %	25 %
Messageries Laitières	39 %	39 %
Olano Valencia (Espagne)	20 %	20 %
Stefover Tunisie (filiale de Stefover)	49 %	49 %
Transcosatal Développement	33 %	33 %
Olano Seafood Iberica	32 %	32 %
<b>Participation de STEF Logistique :</b>		
GEFA	34 %	34 %
<b>Participation de STEF Italia Spa :</b>		
SDR Sud Srl	20 %	20 %

(1) Société sans activité ou en cours de liquidation.

## Rapport des Commissaires aux comptes

Sur les comptes consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société STEF S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
  - la justification de nos appréciations ;
  - la vérification spécifique prévue par la loi.
- Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté

dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Lors de la préparation de ses comptes consolidés, STEF S.A. procède à des estimations qui ont des incidences sur certains actifs, passifs, produits et charges, dans les domaines indiqués en note 1 de l'annexe aux comptes consolidés tels que l'estimation des durées d'utilisation des immobilisations et l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations. Nous avons, pour l'ensemble de ces domaines, vérifié le caractère approprié des méthodes comptables suivies, examiné la cohérence des hypothèses retenues, leur documentation et leur traduction chiffrée, et nous avons sur ces bases procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations effectuées et vérifié le caractère approprié de l'information donnée dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 21 avril 2015  
**Les commissaires aux comptes**

KPMG Audit IS

Benoît Lebrun  
Associé

MAZARS

Olivier Thireau  
Associé

## Comptes annuels

### Résultats de la Société mère

La Société STEF, holding pure, regroupe les directions fonctionnelles groupe et détient des ensembles immobiliers donnés en location aux sociétés d'exploitation. Le chiffre d'affaires, constitué de locations et de prestations essentiellement internes au groupe, s'élève à 14,3 M€, contre 11,9 M€ en 2013 suite à la hausse des revenus locatifs immobiliers. Les produits imputables à des tiers, reprises sur dépréciations et autres produits, représentent 36,9 M€, à comparer à 32,3 M€ pour 2013. Il s'agit principalement des frais de groupe facturés à l'ensemble des filiales.

Les produits financiers, essentiellement composés de revenus de participations, s'élèvent à 34,1 M€ contre 37,1 M€ en 2013. La variation des produits financiers sur l'exercice s'explique principalement par des reprises de dépréciation de titres de participation en 2013. Les intérêts et produits et charges financières assimilés représentent une charge nette de 4,4 M€ contre 2,9 M€ en 2013. Cette variation s'explique par une hausse du montant des intérêts d'emprunt moyen terme.

Les charges financières prennent en compte une provision de 5 M€ pour engagement financier lié au financement du navire Piana. Au total, la baisse du résultat financier est de 3,5 M€.

Le résultat exceptionnel s'élève à 0,1 M€, contre une charge nette de 3 M€ en 2013. L'exercice 2013 avait été marqué par une moins-value de 3,1 M€ relative à l'annulation des BSAAR acquis par STEF dans le cadre de l'échange des bons contre des actions STEF auto-détenues.

En 2014, la Société a constaté une économie d'impôt de 7,2 M€ (STEF est tête de groupe fiscal), contre 6,2 M€ au titre de 2013. En effet, le régime de l'intégration fiscale prévu par l'article 223 A du CGI permet notamment, du fait du principe de compensation entre les différents résultats des sociétés du groupe, d'obtenir un produit d'impôt.

Au final, le résultat net de la maison mère est bénéficiaire de 29,5 M€, quasiment inchangé par rapport à 2013.

#### Proposition d'affectation

Résultat de l'exercice .....	29 522 304 €
Report à nouveau .....	59 052 792 €
<b>formant un total disponible de .....</b>	<b>88 575 096 €</b>

Qui sera affecté de la façon suivante :  
distribution d'un dividende de 1,70 € par action, soit une distribution globale théorique de 22 381 603 €  
Au report à nouveau à hauteur de 66 193 493 €

La Société détenant certaines de ses propres actions lors de la mise en paiement du dividende, la somme correspondant au montant du dividende qui ne serait pas versée au titre de ces actions, sera affectée au compte de report à nouveau.

La mise en paiement du dividende aura lieu à partir du jeudi 28 mai 2015.

### Dividendes distribués au titre des trois précédents exercices

Exercice	Nombre d'actions	Dividende distribué par action (a)
2011	13 515 649	1,38
2012	13 515 649	1,45
2013	13 515 649	1,50

(a) Distribution intégralement éligible à l'abattement fiscal de 40 %

## Comptes annuels

Conformément à l'article 223 quinquies du CGI, il est indiqué qu'il n'y a pas eu de frais généraux ayant donné lieu à réintégration dans le bénéfice imposable au titre de l'article 39-5 du CGI. Par ailleurs, la Société n'a pas enregistré de charges visées à l'article 39-4 du même code.

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices de STEF figure en annexe aux comptes sociaux.

### Conventions réglementées

Les conventions de gestion centralisée de trésorerie entre STEF et ses filiales ont été requalifiées de courantes par le Conseil d'administration en 2014 pour deux motifs :

- la procédure relative aux conventions réglementées n'est plus applicable aux conventions conclues entre deux sociétés dont l'une détient la totalité du capital de l'autre ;

- les prestations, objet de ces conventions, entrent dans la conduite habituelle des affaires du groupe.

Les conventions antérieures sont examinées par le Conseil d'administration conformément à la loi.

### Recherche et développement

En 2014, les projets innovants représentent une enveloppe de 150 K€. Ils concernent la politique de développement durable du groupe (carburant alternatif au gazole pour les véhicules, systèmes pour réduire la consommation d'énergie destinée au fonctionnement des plates-formes ; cf. chapitre portant sur le développement durable) et l'évolution du système d'information central du groupe.

### Échéancier fournisseurs de STEF par date d'échéance (en €)

Solde fournisseurs	Total	Échue	Dont échéance		
			De 1 à 31 jours	De 32 à 61 jours	Au-delà
31.12.2014	6 822 965	2 668 139	3 664 026	490 800	0
31.12.2013	12 429 459	5 261 652	6 949 144	218 663	0

## Contrôle interne

### Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration et sur le contrôle interne

Ce rapport a pour objet de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société, en application des dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce.

Il décrit également les principes et les règles arrêtés par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

## I. Principes de gouvernance

### Dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général

Les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées en application de l'article L 225-51-1 du Code de commerce. Le choix de ce mode d'organisation est apparu pertinent, eu égard au développement des activités du groupe, notamment au niveau européen et à sa structure opérationnelle, décentralisée.

M. Francis Lemor exerce la présidence du Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux du Conseil, dont il rend compte à l'Assemblée Générale.

La Direction Générale de la Société est assurée par M. Jean-Pierre Sancier. Celui-ci est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Deux Directeurs Généraux Délégués assistent le Directeur Général dans la conduite de la direction du groupe :

- M. Serge Capitaine, en charge du commerce et du marketing ;
- M. Stanislas Lemor, en charge de l'administration et des finances.

### Missions du Président

Le Conseil d'administration a fixé les missions que le Président du Conseil d'administration exerce dans des domaines qui ne relèvent pas nécessairement de l'organisation des travaux du Conseil d'administration et des responsabilités qui lui sont dévolues en vertu des dispositions légales :

- affaires maritimes ;
- relations extérieures de haut niveau et d'importance stratégique ;
- communication institutionnelle ;
- relations avec les actionnaires. Le Président assurera, en particulier, la liaison entre le Conseil d'administration et les actionnaires de la Société ;
- relations avec les investisseurs ;
- opérations stratégiques de croissance externe et de cession ;
- projets significatifs d'investissements et de désinvestissements immobiliers.

À la demande du Directeur Général, le Président peut apporter son concours à la Direction Générale dans les réflexions et les travaux conduits en interne, portant sur la stratégie, l'organisation et les grandes orientations de la vie de l'entreprise. Les actions relevant des domaines d'intervention du Président sont exercées en coordination avec la Direction Générale et sans préjudice des fonctions exécutives qui sont dévolues à cette dernière. Ces principes de fonctionnement ne limitent pas les pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués dans leurs domaines respectifs, tels que prévus par la loi. Ils sont sans incidence sur les compétences propres du Conseil d'administration.

### Le Conseil d'administration et son règlement intérieur

À la date du présent rapport, le Conseil d'administration est composé de 16 membres, dont un membre représentant les salariés actionnaires et depuis le mois de janvier 2015, deux membres

## Contrôle interne

### Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration et sur le contrôle interne

représentant les salariés, en application de la loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013. Les statuts de la Société ont été adaptés afin d'introduire les modalités de désignation des administrateurs représentant les salariés au sein du Conseil d'administration. La désignation du premier administrateur représentant les salariés a été effectuée par l'instance de représentation du personnel de la société STEF. Le second administrateur a été nommé par le Comité d'entreprise européen.

Le règlement intérieur du Conseil d'administration organise le fonctionnement du Conseil d'administration dans le cadre législatif et réglementaire applicable à la Société. Il détermine les périmètres de responsabilité du Conseil d'administration et de ses membres, son mode de fonctionnement, de même que celui du Comité d'audit et du Comité des rémunérations, enfin il inclut la charte de l'administrateur.

### Le code de gouvernement d'entreprise de la Société

En 2013, le Conseil d'administration de la Société a opté pour le code Middlednext, en lieu et place du code Afep-Medef, considérant que le code Middlednext s'adresse aux valeurs moyennes qui ont un actionnaire de référence et qu'il propose des principes de gouvernance adaptés à leur taille et à leur structure de capital.

### Administrateurs indépendants

Le Conseil d'administration comprend six administrateurs indépendants au sens du Code Middlednext qui caractérise l'indépendance des administrateurs par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale significative, susceptible d'altérer l'indépendance du jugement. Ces administrateurs sont Mme Ducottet, Mme Lemoine, MM. Bouthillier, Bréau, Giully, et Hau.

### Cumul mandat social - contrat de travail

Les contrats de travail du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués ont été suspendus lors de leur nomination. Par ailleurs, le Président est exclusivement rétribué au titre de son mandat social.

### Indemnités de départ des dirigeants mandataires sociaux

Les engagements excédant les limites conventionnelles ont été soumis au respect de critères de performance, appréciée au regard de celle de la Société et qui sont la réalisation d'une croissance annuelle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel consolidés. Ces engagements ont été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires.

### Rémunération des mandataires sociaux

La politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux résulte d'une démarche constante, fondée sur des critères objectifs et, par ailleurs, cohérente avec la politique salariale d'ensemble menée au sein du groupe.

### Parité

Le Conseil d'administration comprend trois administratrices, la Société répond donc aux prescriptions de l'article L225-17, al.2 du Code de commerce relatif à la représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein des conseils d'administration (proportion minimale des administrateurs de chaque sexe de 20 % à partir de 2014). Conformément à la loi, les administrateurs représentant les salariés ne sont pas pris en compte pour la détermination de ce pourcentage (art. L225-27, al.2 du Code de commerce).

### Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration

#### 1. L'organisation des travaux du Conseil d'administration

Le Président du Conseil d'administration réunit le Conseil aussi souvent qu'il le juge opportun, en fonction de l'intérêt social.

Le calendrier prévisionnel des réunions pour l'année à venir est fixé en fin d'exercice. Les réunions programmées sont au nombre de cinq, les suivantes sont optionnelles en fonction des sujets nécessitant des décisions à prendre.

Chaque réunion du Conseil d'administration donne lieu à convocation individuelle des administrateurs, adressée environ quinze jours avant la réunion. La convocation est assortie de l'ordre du jour

## Contrôle interne

Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration et sur le contrôle interne

du conseil et du projet de procès-verbal de la précédente réunion. Dans les jours qui précèdent la réunion, chaque administrateur reçoit un dossier comprenant les documents afférents aux principaux sujets à l'ordre du jour.

Chaque mois, les administrateurs de la Société reçoivent les données financières commentées leur permettant d'apprécier la performance du groupe au titre du mois précédent.

Les statuts et le règlement intérieur du Conseil d'administration organisent les modalités de participation des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration par visioconférence. Les questions susceptibles d'être traitées et les décisions arrêtées par ce mode de participation sont régies par les textes législatifs et réglementaires applicables.

Le taux de participation global des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration en 2014 est stable (88,5 %).

### 2. Les travaux du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises en 2014.

La projection des résultats de l'exercice écoulé et les principales composantes du budget de l'année en cours sont traditionnellement examinées lors de la réunion qui se tient fin janvier.

Les réunions de mars et fin août sont essentiellement consacrées aux arrêtés de comptes annuels et semestriels.

La réunion intervenant à la suite de l'Assemblée Générale en mai a généralement pour objet de mettre en œuvre le programme de rachat d'actions voté par l'Assemblée Générale.

En décembre, le Conseil examine l'évolution de l'activité du groupe sur l'exercice en cours et la compare à la projection budgétaire réactualisée.

À chaque réunion de Conseil, les résultats du groupe du mois précédent sont analysés.

Le Conseil d'administration prend les avis de deux comités spécialisés.

### Les Comités du Conseil d'administration

#### 1. Le Comité d'Audit

Les administrateurs membres du Comité d'Audit sont M. Emmanuel Hau, M. Bernard Jolivet et M. Dominique Nouvellet. M. Emmanuel Hau préside le Comité d'audit.

En complément des attributions relatives à l'examen des états comptables et budgétaires, le Comité d'audit est en charge du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Dans ce cadre, il s'assure de la mise en place des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, de l'adéquation des missions menées par l'Audit interne avec ces enjeux et de celui des contrôles effectués sur les risques identifiés.

Les membres de la Direction Générale, les représentants de la Direction financière et du service d'audit interne peuvent être entendus par le Comité d'audit, de même que les commissaires aux comptes.

Le Comité d'audit a défini son mode opératoire, tant dans son fonctionnement interne qu'à l'égard de ses interlocuteurs au sein de l'entreprise et a établi son champ d'action.

La Société considère que le Comité d'audit dispose des atouts nécessaires pour répondre aux critères requis en matière d'indépendance et d'efficacité de son fonctionnement.

Le Comité d'audit se réunit généralement à trois reprises dans l'année, pour un taux de participation de 100 %.

Lors de séances précédant les réunions du Conseil d'administration qui arrêtent les comptes annuels et semestriels, le Comité examine la présentation des états comptables qui lui ont été remis. Il auditionne des membres de la Direction Générale, de la Direction financière et les Commissaires aux comptes.

En décembre, le Comité d'audit examine les travaux conduits par le service d'audit interne au cours de l'année écoulée, analyse des rapports de

## Contrôle interne

Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration et sur le contrôle interne

missions spécifiques, étudie le plan de charge de l'Audit interne pour l'année à venir et enfin, procède à la revue des honoraires des Commissaires aux comptes.

Le Président du Comité d'audit rend compte des travaux du Comité au Conseil d'administration.

### 2. Le Comité des rémunérations des mandataires sociaux.

Ce comité est chargé de déterminer la rémunération du Président, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués. Le Président du Conseil d'administration participe aux travaux du Comité pour présenter les éléments d'atteinte des objectifs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués, permettant de fixer leur rémunération.

Le Comité des rémunérations est composé de Mme Lemoine, de M. Bouthillier et de M. Etzenbach.

#### Principes et les règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

##### 1. Les dirigeants mandataires sociaux

La détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de la Société est du ressort du Conseil d'administration qui prend ses décisions sur avis du Comité des rémunérations des mandataires sociaux.

Le Comité se réunit généralement une fois par an (préalablement à la réunion du Conseil d'administration du mois de décembre) pour examiner les éléments constitutifs de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Les membres du Comité déterminent, pour leur partie fixe et variable, la rémunération des dirigeants mandataires sociaux. Pour ce faire, le Comité s'appuie sur des facteurs tant qualitatifs que quantitatifs, les critères retenus étant fonction des performances globales du groupe et d'éléments objectifs de comparaison. Les critères généraux pour la détermination des parts variables sont constants.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, le Conseil d'administration de la Société a approuvé les principes subordonnant le versement de rémunérations différées du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués à des conditions de performance. Ainsi, les engagements excédant les limites conventionnelles sont soumis au respect de critères de performance qui sont la réalisation d'une croissance annuelle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel consolidés au moins égale à 3 %. Ces engagements ont été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société du 16 mai 2012.

Les éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux figurent dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

### 2. Le Conseil d'administration

La répartition des jetons de présence rémunérant les membres du Conseil d'administration et du Comité d'audit est exclusivement fondée sur l'assiduité aux réunions de ces deux instances. Ainsi, la quote-part de l'enveloppe globale votée au préalable par l'Assemblée Générale des actionnaires est fonction du nombre de séances auxquelles le membre concerné a participé.

#### Participation aux Assemblées Générales

La participation des actionnaires aux Assemblées Générales s'effectue dans les conditions prévues par la loi et par les dispositions des articles 18 et 19 des statuts de la Société.

#### Dispositions statutaires relatives au changement de contrôle

Les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositions qui auraient pour effet de retarder, différer ou entraver un changement de contrôle.

## Contrôle interne

Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration et sur le contrôle interne

### II. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

L'un des objectifs généralement assignés au contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers et, par conséquent, de contribuer à l'amélioration de l'efficacité des opérations.

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez STEF ont pour objet :

- d'assurer la conformité aux lois et règlements applicables ;
- de veiller à ce que les actes de gestion et de réalisation des opérations ainsi que les actions des collaborateurs s'inscrivent dans le cadre des instructions et orientations définies par les organes sociaux et la Direction Générale, et également dans le respect des valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- de s'assurer de la fiabilité des informations comptables, financières et des données de gestion.

STEF a mis en place une démarche d'amélioration continue dans la maîtrise de ses risques. Celle-ci s'appuie sur le cadre de référence du contrôle interne défini par l'AMF et notamment, sur son guide de mise en œuvre applicable aux valeurs moyennes.

#### 1. L'environnement du contrôle interne.

Le périmètre du contrôle interne s'entend de la Société mère et des filiales contenues dans le périmètre de consolidation du groupe.

La Société STEF est une holding, assurant exclusivement des prestations de gestion et de direction. Les activités du groupe sont réparties en quatre secteurs opérationnels.

En France, le pôle Transport regroupe dans un réseau unique (STEF Transport) l'ensemble des activités transport de frais et surgelés, le transport des produits de la mer et les flux internationaux, le pôle Logistique (STEF Logistique) gère les prestations

logistiques frais et surgelés, le pôle Activités européennes (STEF International) regroupe les activités hors de France. Enfin, le pôle Maritime est principalement constitué de La Méridionale. Les activités de la société EBREX, acquise fin 2013, sont totalement intégrées dans le dispositif de contrôle interne.

Deux pôles d'expertise assurent des missions transverses : le pôle Systèmes d'Information (STEF Information et Technologies) regroupe les équipes informatiques opérant sur l'informatique métier et l'informatique client et le pôle Immobilier (Immostef) gère l'ensemble du patrimoine immobilier, d'exploitation et locatif.

Les fonctions de type opérationnel sont généralement décentralisées, avec une structure pyramidale régions / sites, chaque site (ou agence pour le transport) ou regroupement de sites étant représenté par une filiale.

À l'inverse, les fonctions support, notamment les ressources humaines, l'administration, la gouvernance et les finances, sont centralisées.

#### 2. Les acteurs du contrôle interne

L'organisation du contrôle interne du groupe est fondée sur une répartition des rôles et des responsabilités entre les acteurs suivants.

##### Le Comité exécutif

Le Comité exécutif fixe les orientations stratégiques et les perspectives à moyen et long terme du groupe. Il s'assure de la réalisation des objectifs.

Le Comité exécutif représente la principale structure de décision et d'arbitrage au sein du groupe, notamment en matière d'investissements.

Composé de 9 membres, il représente et contrôle l'ensemble des fonctions du groupe. Outre le Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués, il associe les directeurs de chaque pôle d'activité et des principales fonctions.

Chaque fonction stratégique du groupe est incarnée par un membre désigné, qui garantit la mise en œuvre des décisions prises dans le domaine dont il est le référent.

## Contrôle interne

Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration et sur le contrôle interne

Cette organisation favorise la rationalisation des modes opératoires et permet une meilleure efficacité du pilotage des activités.

Le Comité exécutif se réunit tous les mois.

##### Les Comités de direction

Les activités des quatre secteurs opérationnels sont exercées chacune sous la responsabilité et le contrôle d'un Comité de direction spécifique. Ces comités, dirigés par le Directeur Général de chaque pôle, sont chargés de déployer les lignes stratégiques définies par la Direction Générale et par le Comité exécutif et de suivre les engagements budgétaires des centres de profits rattachés à chaque pôle.

En 2014, le pôle Activités Européennes a modifié son organisation avec la mise en place de trois clusters : Italie-Suisse / Espagne-Portugal et Europe du Nord, chacun étant piloté par un membre de la Direction Générale. La création d'une direction commune par cluster répond à l'objectif de positionner la Direction du groupe au plus près de ses zones d'activité.

Cette organisation permet d'assurer la cohérence dans la transmission de la politique du groupe, partout en Europe.

##### Les Directions fonctionnelles et opérationnelles du groupe

Le groupe exerçant dans un environnement extrêmement réglementé, chaque direction est responsable de la mise en œuvre, sur le terrain, des prescriptions légales applicables à son domaine.

Ces directions peuvent avoir un champ d'action limité à un réseau ou bien une compétence transversale, qu'elle soit technique (Direction des Métiers groupe, Direction Technique Immobilier, Direction Technique Véhicules) ou orientée en fonction support (Achats, Ressources humaines, Systèmes d'information, Finances, Administration). Plus précisément, les directions, ci-après, exercent des rôles déterminés dans leurs domaines propres.

##### La Direction financière

La Direction financière assure la production et la fiabilité des informations comptables et financières, la gestion des risques financiers, la politique de financement du groupe, le suivi des objectifs au travers du processus budgétaire.

Le département fiscal du groupe coordonne la politique fiscale du groupe et assiste les entités pour toute question de nature fiscale.

La fonction de trésorerie est centralisée afin d'optimiser la gestion des excédents de trésorerie et le coût de l'endettement financier, en ce compris celui du fonctionnement bancaire et également le contrôle des flux.

La Comptabilité groupe est placée sous l'égide de la Direction financière. L'animation de la fonction comptable pour l'ensemble du groupe est assurée par une société dédiée, STEF-TFE Services, qui élabore les comptes individuels des sociétés françaises du groupe et assure les opérations de consolidation.

Ce pôle a été constitué afin d'accompagner la croissance du groupe, de structurer et d'homogénéiser le traitement comptable des opérations et de répondre aux impératifs relatifs à l'application des normes IFRS et aux évolutions législatives et réglementaires.

L'organisation en place s'appuie sur des centres comptables régionaux animés par des comptables qui assurent les opérations conduisant aux arrêts comptables des sociétés de leur périmètre. Le groupe dispose, en conséquence, des relais nécessaires pour assurer l'homogénéité du traitement comptable des opérations sur l'ensemble de ses métiers.

Ces centres comptables régionaux veillent également à l'optimisation des flux d'information amont et aval, afin d'éviter les redondances et les ruptures, ainsi qu'au maintien d'une bonne séparation des tâches.

## Contrôle interne

### Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration et sur le contrôle interne

La Direction comptable, au siège social, fixe les directives propres à assurer le bon fonctionnement de cette fonction par le biais de procédures, réunions et groupes de travail.

Cette organisation transversale renforce l'indépendance de la fonction comptable par rapport aux directions opérationnelles.

#### L'Audit interne

L'Audit interne assiste la Direction Générale dans le processus de maîtrise des risques afférents aux opérations effectuées par le groupe. Dans ce cadre :

- l'Audit interne vérifie la mise en œuvre des politiques définies par la Direction Générale au sein des différentes filiales et des fonctions transverses du groupe ;
- il s'assure de la conformité des opérations vis-à-vis des obligations externes et internes (lois, règlements, recommandations de place, instructions et procédures...);
- il formule des recommandations visant à l'amélioration des procédures, s'assure de leur mise en place et effectue un suivi de leur application. Il rend compte à la Direction Générale de l'état d'avancement des plans d'actions ;
- il évalue le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne.

L'Audit interne est également chargé de mener des missions d'audit de filiales, notamment dans le cadre de leur acquisition ou de leur processus d'intégration.

Au travers de ses missions, l'Audit interne participe ainsi à l'identification, l'évaluation et à la prévention des risques. Il est également associé aux réflexions menées par les différents groupes de travail pour la mise en place de procédures.

L'Audit interne est rattaché hiérarchiquement à la Direction Générale et fonctionnellement à la Direction financière. Son champ d'intervention s'étend sur l'ensemble du périmètre groupe.

L'Audit interne établit un plan annuel d'audit sur la base d'une consultation auprès de la Direction Générale, du Comité exécutif et du Comité d'audit. Il s'appuie également sur les zones de risques identifiées lors de ses différents travaux.

Le service d'Audit Interne est composé de trois collaborateurs confirmés, sous la hiérarchie du responsable du service. Pour une meilleure efficacité, le suivi de la mise en œuvre des préconisations et l'accompagnement des plans d'actions sont assurés par les auditeurs ayant conduit les missions.

#### Les Systèmes d'information

La gestion des Systèmes d'information constitue un outil majeur du contrôle interne du groupe, l'efficacité des métiers du groupe reposant sur la disponibilité d'informations fiables, dans les délais adéquats. Aussi, ils sont regroupés au sein d'une entité dédiée, STEF Information et Technologies.

### 3. Les procédures de contrôle interne

Procédures en matière de gestion et d'organisation :

#### Délégations de pouvoir

Des procédures, incluant des délégations de pouvoir, existent à l'échelle du groupe.

Ainsi, chaque Directeur de région et de filiale dispose du cadre général dans lequel s'inscrit son action, sous la forme d'une délégation de pouvoir formalisée.

À l'appui des délégations de responsabilité, la majeure partie des procédures internes, qu'elles relèvent de l'opérationnel ou du fonctionnel font l'objet de manuels qui tiennent lieu de normes pour l'ensemble des opérateurs et des fonctions concernées.

Les opérations d'achat et/ou vente de valeurs mobilières, les prises de participation, les achats et cessions de fonds de commerce, les opérations immobilières, les emprunts et octroi de garanties restent exclusivement du ressort de la Direction Générale du groupe.

## Contrôle interne

### Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration et sur le contrôle interne

#### Opérations de croissance externe - Investissements

Tout projet d'acquisition fait l'objet d'un audit détaillé dans le cadre de due diligences. Pour ce faire, les fonctions support du groupe sont sollicitées (juridique, ressources humaines, audit, finances, lignes de métiers, immobilier) afin de délivrer un rapport d'ensemble, soumis à la Direction Générale pour décision.

À la suite de l'acquisition, un Comité d'intégration est chargé de l'implantation et/ou de l'harmonisation des processus et des modes d'organisation du groupe au sein de l'entité.

Tout projet d'implantation ou d'extension d'une plateforme ou d'un entrepôt est soumis à un arbitrage sélectif. Plus généralement, le programme d'investissements est obligatoirement validé par la Direction Générale et par le Comité exécutif.

#### Validation des offres commerciales / Contrats clients

Les appels d'offre font l'objet d'une analyse et d'une validation interne comportant un ensemble d'étapes successives à partir de la réception de l'offre et jusqu'au démarrage de la prestation. Le mécanisme fait intervenir la / ou les directions régionales concernées, le cas échéant, les bureaux d'études au sein de la Direction des métiers groupe, ainsi qu'une équipe projet, constituée en amont du processus. Sont examinés les paramètres de l'offre, les ressources et investissements requis, les risques inhérents et leur couverture, enfin la rentabilité attendue du projet.

#### Processus comptables et financiers

Le traitement de l'information comptable et financière est homogénéisé à la fois dans ses principes et ses applications techniques selon une organisation décrite ci-dessus au § 2 « La Direction financière ».

La consolidation des comptes du groupe est assurée, au siège social, au sein de la Direction comptable du groupe, laquelle collabore étroitement avec les directeurs des centres comptables régionaux.

Son rôle consiste, dans un premier temps, à collecter l'information auprès de l'ensemble des sociétés du groupe et à la contrôler, puis, dans un second temps, à assurer les retraitements de consolidation conformément aux normes IFRS applicables au groupe et enfin, à élaborer les états financiers consolidés. Le processus est assuré à l'aide d'un progiciel interfacé avec le logiciel comptable du groupe. Afin d'accroître l'efficacité et la fiabilité du processus de consolidation, le groupe dispose du module SAP (« BFC »).

L'équipe de consolidation assure également la veille à l'égard de l'évolution des normes IFRS et diffuse les procédures et instructions auprès des responsables comptables pour assurer la cohérence de l'ensemble consolidé.

Chaque directeur administratif et comptable régional, en liaison avec le service d'audit, vérifie que l'organisation en place, dans son périmètre d'intervention régional, répond aux exigences attendues de sécurité et de qualité de l'information financière.

Le service d'audit a accès, en permanence, via le logiciel d'intégration (SAP), à toutes les écritures comptables passées dans les agences et les filiales. Il peut alors étudier par sondage, et de manière aléatoire, toute écriture comptable et effectuer tout contrôle de cohérence.

#### Contrôle budgétaire et reporting

Le processus budgétaire est conduit comme suit : chaque direction élabore son propre budget et le fait valider par la Direction Générale en fin d'année lors des conférences budgétaires. Les prévisions budgétaires ne sont pas revues en cours d'exercice. En revanche, un travail d'actualisation des résultats annuels est effectué tout au long de l'année.

## Contrôle interne

Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration et sur le contrôle interne

Le reporting financier est produit la deuxième quinzaine de chaque mois et fait l'objet d'une communication systématique aux membres du Comité exécutif sous forme d'un tableau de bord comprenant les principaux indicateurs opérationnels et financiers mensuels.

Le comité exécutif analyse chaque mois les données en provenance du reporting. Par ailleurs, les données financières du groupe sont communiquées, chaque mois, aux membres du Conseil d'administration, sous forme mensuelle et cumulée.

### Conformité aux lois et règlements

La Direction juridique veille à la conformité des actions menées par le groupe et ses acteurs aux lois et règlements de chacun des pays dans lesquels le groupe opère.

Le respect des lois et règlements demeure de la responsabilité de chaque filiale opérationnelle ou de chaque direction fonctionnelle dans son domaine de compétences.

Toute constitution de société, tout acte concernant des biens immobiliers ou des fonds de commerce (acquisition, cession, location gérance) relèvent de la compétence exclusive de la Direction juridique qui suit, à cet effet, les directives de la Direction Générale.

Concernant les accords commerciaux, les mécanismes de limitation de responsabilité sont déterminés à la fois, par les dispositions législatives et réglementaires propres aux professions de transport et de gestion d'entrepôts (contrat type applicable au transport routier de marchandises périssables, règlement professionnel type des entrepôts frigorifiques) et par les clauses des conditions générales de prestations, en vigueur dans le groupe. La Direction juridique veille à l'application de ces principes, par la mise en place de procédures et de contrats-cadres.

### Gestion des risques assurables et des programmes d'assurances

STEF centralise la gestion de sa politique d'assurance et de couverture des risques. À l'exception des risques maritimes, des assurances de personnes et de crédits, traités par les directions concernées, la Direction des assurances groupe fixe les orientations, en concertation avec la Direction Générale, négocie les principales polices, fédère les relations avec courtiers et assureurs et veille à la cohérence d'ensemble du dispositif, au niveau européen. La Direction des assurances anime et relaye la politique d'assurances de manière structurée et homogène au sein du groupe. Des polices d'assurances, dites « master », sont en place pour les principales garanties telles que dommages et pertes d'exploitation, responsabilité civile entreprise et responsabilité civile marchandises transportées.

Dans le souci permanent de pérenniser les instruments de couverture d'assurances, la Direction des assurances participe à l'audit des risques. Par ailleurs, une politique harmonisée de prévention des risques immobiliers est déployée, elle s'appuie sur des audits, des outils d'évaluation et de suivi des recommandations.

### Procédures relatives à l'environnement métier du groupe

STEF a mis en place, au sein de la Direction de l'exploitation, des compétences internes, des moyens et des procédures permettant d'observer le respect des obligations réglementaires et d'anticiper leurs évolutions.

Ainsi, s'agissant du respect des normes environnementales, les études de projets immobiliers sont réalisées dans le respect de la réglementation propre aux installations classées pour le respect de l'environnement (ICPE) et des prescriptions de la Charte AFILOG « plate-forme logistique durable ». Dans ce cadre, STEF a activement contribué à l'élaboration du référentiel HQE (Haute Qualité Environnementale) propre aux entrepôts frigorifiques.

## Contrôle interne

Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration et sur le contrôle interne

### Sécurité des personnes

La démarche relative à la Santé et à la Sécurité au Travail (SST) est un enjeu important pour le groupe qui a mis en place des ressources dédiées et des actions structurées de formation des salariés et de sensibilisation du management.

### 4. Prévention et contrôle interne

Le service d'Audit interne consacre ses travaux au renforcement du contrôle interne.

En 2014, les audits ont été réalisés conformément au programme établi avec la Direction Générale et le Comité d'audit. Dans le cadre de ces missions, l'Audit interne a réalisé des revues de conformité, des opérations de contrôle sur la sécurisation et la mise en performance d'organisations métier, de fonctions support ou de processus groupe.

Les travaux concernant la mise en place du dispositif proactif de management des risques qui fait suite à la réalisation de la cartographie des risques ont également été poursuivis en associant les Directions métiers et fonctionnelles.

L'objectif s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue qui vise à enrichir un référentiel avec pour chaque type de risque, l'identification de son incidence et la description du dispositif mis en place pour le prévenir.

Les travaux effectués dans ce cadre en collaboration avec les branches opérationnelles et fonctionnelles ont, par ailleurs, fait ressortir qu'aucun nouveau risque majeur n'était apparu au cours de l'exercice 2014.

Le plan d'actions 2015 du service d'Audit a été approuvé par le Comité d'audit. Les travaux se partageront entre des audits portant sur des processus groupe, des fonctions support ou des organisations métiers. En liaison avec la Direction comptable et les Directions métiers, l'audit interne s'attachera également à réaliser une cartographie spécifique au risque de fraude.

### Le Président



## Rapport des Commissaires aux comptes

Sur le rapport du Président du Conseil d'administration

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société STEF S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à

l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 21 avril 2015

### Les commissaires aux comptes

KPMG Audit IS

Benoît Lebrun  
Associé

MAZARS

Olivier Thireau  
Associé

## CONTACTS

**Stanislas LEMOR** – Directeur Général Délégué - Finances et Administration

**Marie-Line PESQUIDOUX** – Secrétaire Générale

[www.stef.com](http://www.stef.com)

Création / Réalisation : Idéogramme Communication

Crédits photos : © Cyril Bruneau – Shutterstock – Masterfile – Pages 2 et 3 : Eric Avenel

Page 18 : Agence R.E.A. : Gilles Rolle – Page 23 : Clan d'Œil

Coordination : STEF Secrétariat Général – Marie-Line Pesquidoux

et Direction du Marketing et de la Communication – Luc Abraham



*Promouvoir la gestion  
durable des forêts*  
Pour plus d'infos :  
[www.pefc.org](http://www.pefc.org)



Société Anonyme au capital de 13 165 649 €  
Siège Social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 Paris  
999 990 005 RCS PARIS

Tél.: 01 40 74 28 28 - Fax : 01 45 63 97 33

[www.stef.com](http://www.stef.com)